

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
EDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

CONFLITS AGRICULTEURS-ELEVEURS DANS LA REGION DE LA TANDJILE (Tchad) 1990-2021

Mémoire présente et soutenu publiquement le 17 Septembre 2024, en vue de l'obtention
du diplôme de Master en Histoire

Spécialité :

Histoire des relations internationales

Par :

GOLGUEU Karoll

17L761

Licencié en Histoire



Membres du Jury

Président : Pr. MOUSSA II (Pr) Université de Yaoundé I

Rapporteur : Pr. JABIRU MUHAMMADOU Amadou (MC) Université de Yaoundé I

Membre : Pr. DELI TIZE TERI (MC) Université de Yaoundé I

Septembre 2024

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

A notre père DINGAM DJIMET

REMERCIEMENTS

Il aurait été difficile de mener ce travail sans l'apport d'un certain nombre de personnes. Ceci est l'occasion plus que jamais de leur affirmer notre reconnaissance et leur dire toute notre gratitude.

Dans ce sillage, nous disons notre reconnaissance à notre Directeur de Recherche, le Pr JABIRU MUHAMMADOU AMADOU qui a assuré la lourde tâche de conduire nos premiers pas dans le monde complexe de la recherche scientifique, et à travers ses conseils, ses remarques, ses critiques et surtout sa patience.

Nous tenons également à dire notre gratitude à notre Chef du Département et tous les enseignants du Département d'histoire d'UYI qui, par leurs enseignements, ont inexorablement éguisé notre esprit scientifique.

Notre gratitude va également à l'endroit de Pr. KUM George, de Pr. ESSOMBA Philippe Blaise, Pr MOUSSA II, et Pr BEKONO Cyrille pour leurs critiques qui, ont amélioré le caractère scientifique de ce travail, sans oublier M. BEGUEREUM LAMBO Secrétaire Général du CEFOD

Nous exprimons notre reconnaissance à tous nos aînés, camarades et amis parmi lesquels Dr. Eyigla Emile, M. Belegue, M. P. Rodrigue, M. Ndewa, Gbai Yasmine, Innenki Payang, Olivier, Némerci Nadège, Ahamat Abdalla, Mahamat Kérim, AGOLOM SOUA Etienne et tous nos informateurs pour leur soutien indéfectible.

Nous témoignons en fin notre gratitude à tous les membres de notre famille et plus particulièrement à nos deux parents biologiques Mr. DINDGAM DJIMET et Mme Marie Lundi BABEYE dont la disponibilité et les conseils ne nous ont pas manqué. A la famille DOLOUM qui nous ont accueillis chez eux lors de notre décente sur le terrain ; à nos frères et sœurs Nadjibidja Chantal, T. Maria, K. Arnaud, K. Gloria, D. Marius, G. Cecilia dont les encouragements ont à maints égards boosté notre ardeur au travail.

Pour nos informateurs et tous ceux dont les noms ne figurent pas ici, qu'ils reçoivent l'expression de notre gratitude.

SOMMAIRE

DEDICACE.....	Erreur ! Signet non défini.
REMERCIEMENTS	iii
SOMMAIRE	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	ivi
SIGLES ET ACRONYMES	vii
RESUME.....	vii
ABSTRACT	x
INTRODUCTON GENERALE	1
CHAPITRE I.....	22
PRESENTATION GENERALE DE LA REGION « PROVINCE » DE LA TANDJILE.....	22
I-CONTEXTE HISTORIQUE ET SITUATION GEOGRAPGIQUE DE LA REGION.....	23
II- CADRE SOCIAL, CULTUREL ET HISTORIQUE	37
III. DÉMOGRAPHIE ET ÉCONOMIE	44
CHAPITRE II.....	55
CAUSES DES CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS DANS LA TANDJILE	55
I-FACTEURS NATURELS ET GEOGRAPHIQUES.....	57
II-LES FACTEURS SOCIO-CULTURELS ET ECONOMIQUES.....	66
III- CAUSES POLITIQUE.....	73
CHAPITRE III	80
LES MANIFESTATIONS DE CONFLITS AGRICULTEURS ET ELEVEURS DANS LA PROVINCE DE LA TANDJILE : enjeux, différents phases d’affrontement.....	80
I-LES ENJEUX DU CONFLIT ET LE DECLENCHEMENT DES HOSTILITES ENTRE AGRICULTEURS ET LES ELEVEURS DANS LA TANDJILE.....	81
II -LE DECLENCHEMENT DES HOSTILITES ENTRE ELEVEURS ET AGRICULTEURS DANS TANDJILE.....	88
III- LES MANIFESTATIONS DE CONFLITS DANS LES DIFFERENTS DEPARTEMENTS DANS LE SUD	92
CHATRE IV.....	101
LES CONSEQUENCES DES CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS DANS LA REGION DE LA TANDJILE ET LES SOLUTIONS SUGGEREES.....	101
I-LES IMPACTS DES CONFLITS AGRICULTEURS-ELEVEURS DANS LA PROVINCE DE LA TANDJILE.....	101

II-LES PERSPECTIVES DE L'AMPLIFICATION DE CONFLITS ET SOLUTIONS PROPOSEES POUR RESOUDRE LES CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS DANS LA TANDJILE	116
III- SOLUTIONS PROPOSEES POUR UNE BONNE RRSOLUTION DE CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS.....	122
CONCLUSION GENERALE	126
LISTE DES ANNEXES.....	129
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	140
TABLE DES MATIERES	152

LISTE DES ILLUSTRATIONS

a. Les cartes

Carte 1 : Localisation géographique du Tchad.....25

Carte 2 : Carte administrative de la Province de la Tandjilé.....25

b. Les figures

Figure 1 : Situation de l’alternance pluviométrique entre 2021 et 202231

c. Les tableaux

Tableau 1: Subdivision administrative de la Province de la Tandjilé¹.26

Tableau 2 : Cumul comparatif du 31 Juillet 2022 et 2021.....31

Tableau 3 : Registre des espèces florales de la Région de la Tandjilé².....34

Tableau 4 : Exemple d’une statistique du 1^{er} recensement général de la population de 1993.....46

Tableau n°5 : La fluctuation des prix des produits agricoles sur le marché.....112

d. Les photos

Photo 1 : la traversée des cultivateurs sur le fleuve Logone.....32

Photo n° 2 : Localisation des enclos de bétail à Daffra.....61

Photo n° 3 : un enclot de bétail non fermé.....61

Photo n°4 : un champ de canne à sucre dans la Tandjilé-ouest63

Photo n°5: les éleveurs dans la Tandjilé Ouest.....84

Photo n°6: les éleveurs avec des engins et les armes à feu.....85

Photo n° 7 : le village Bouhouleu deffendent leur espace pour l’agriculture.....87

Photo n°8: les jeunes agriculteurs de Béré près pour les affrontements.....91

¹ Ministère de l’Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Bonne Gouvernance sur Ordonnance n°038/PR/2018 portant création des Unités Administratives et des Collectivités Autonomes.

² Inspection des eaux et forêts de la Province de la Tandjilé, Registre des espèces florales, Lai, 2022.

SIGLES ET ACRONYMES

AQMI : Al- Qaida au Maghreb Islamique

BM : Banque Mondiale

CEFOD : Centre d'étude et de formation pour le développement

FALSH : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines

CNAR : Centre National d'Appui à la Recherche

IFC : Institut Français du Cameroun

IFT : Institut Français du Tchad

INSEED : Institut National de la Statistique, des Economiques et Démographiques

CD : Chef de Département

CODO : Commando Force Armée du Sud considérés comme des rebelles au temps de Hisseine Habré en 1974.

FAN : Force Armée du Nord (Tchad)

GRT: Géographie Régionale du Tchad

ANADER : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural de la Tandjilé

FDAR : Le Fond de Développement et d'Action Rurale

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

ONU: Organisation des Nations Unies

UA: Union Africaine

RDA: Rassemblement Démocratique Africaine

AEF: Afrique Equatoriale Française

UDT: Union Démocratique Tchadienne

PPT: Parti Progressiste Tchadien

MNRCS : Mouvement National pour la Révolution Culturelle et Sociale

RGPH₁ : 1^{er} Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RGPH2: 2e Recensement Général de la Population et de l'Habitat

PNDE : Le Plan National de Développement de l'Elevage

OFT: Observation du Foncier au Tchad

ONDR : Office National pour le Développement Rural

SEMALK: Secteur Expérimental de Modernisation Agricole Laï-Kélo

RESUME

Notre travail a pour thème : Conflits agriculteurs-éleveurs dans la région de la Tandjilé(Tchad)1990-2021. Ce travail, a pour but de sensibiliser les jeunes et le public de cette province en particulier puis le gouvernement tchadien en général afin de palier à ce phénomène. Cette recherche, se fixe pour objectif de susciter davantage une prise de conscience, de la population Tandjiléenne et les autorités tchadiennes pour résolution efficiente des conflits intercommunautaires afin de présager un développement véritable. Ce travail ne s'est pas sans les questions de recherche. Nous avons la question centrale :

Qu'est ce qui est à l'origine de ce conflit entre les agriculteurs et les éleveurs dans Tandjilé ?
Puis les questions secondaires telle que :

Quelles sont les différentes causes de ce conflit ?

Comment se manifeste ce conflit ?

Quelles sont les conséquences entre les éleveurs et les agriculteurs dans cette province ? Et enfin, quel peut être les différentes voix ou moyens pour résoudre ce conflit ?

Cette recherche est faite à travers des sources primaires (le questionnaire, les interviews et les enquêtes), les sources secondaires et les sources numériques. Notre descente sur le terrain, qui nous a permis de d'opter pour une démarche qualitative et quantitative. Ce travail a eu comme résultats plusieurs stratégies de gestion de ce conflit. D'où il ressort l'action des associations pour la paix, le respect du calendrier de la transhumance, la sensibilisation et la réalisation du projet de ranch dans la province. Et enfin, cette recherche a proposé des perspectives qui sont sur plusieurs plans (social, économique et politique).

ABSTRACT

Our work focuses on Farmer-Herder conflicts in the Tandjile Region (Chad) 1990-2021. This work aims to raise awareness among young people and the public in this province in particular and then the Chadian government in general in order to address this phenomenon. This research aims to raise further awareness among the Tandjilean population and the Chadian authorities for the efficient resolution of intercommunity conflicts in order to predict real development. This work is not without research questions. We have the farmers and herders in Tandjile? Then secondary question such as

What are the different causes of this conflict?

How does this conflict manifest itself?

What are the consequences between breeders and farmers in this province? And finally, what are the different voices or means to resolve this conflict?

This research is conducted through primary sources (questionnaire, interviews, and surveys), secondary sources, and digital sources. Our field trip allowed us to opt for a qualitative and quantitative approach. This work resulted in several strategies for managing this conflict. These include the action of peace associations, respect for the transhumance calendar, awareness raising, and the implementation of the ranch project for the province. Finally, this research offered perspectives on several levels (social, economic, and political).

INTRODUCTON GENERALE

I-CONTEXTE DE L'ETUDE

La question de conflits n'est pas nouvelle car des conflits de diverses natures ont été observés dans certaines parties du Tchad, de l'Afrique et du monde en générale. Plusieurs exemples conflits tel que : le conflits arabo-israélien au Moyen-Orient, le conflit frontalier Somalie-Ethiopie, dans les années 1960; le différends frontalier Algéro-Marocain, l'animosité raciale au Rwanda des années 1980 entre les Hutus et Tutsi, le Soudan du Sud 1956; affrontement ethniques et guerre de succession au Nigeria en 1967 à 1970, l'antagonisme racial unique entre Blancs et Noirs en Afrique du Sud(apartheid), en1948; et la crise frontalier Cameroun-Nigeria sur la péninsule de Bakassi de 1981, puis celle de Band d'Aozou entre le Tchad et la Lybie en 1971. Ces conflits ont généralement porté sur la terre des différentes conséquences³. De retour au Tchad, les conflits sévissent dans certaines régions du Pays avec des conséquences négativement énormes.

La région « province » de la Tandjilé a connu de nombreux conflits inter- tribaux ainsi que des conflits entre agriculteurs-éleveurs depuis des temps immémoriaux. Nous avons eu des différents conflits dans les différents départements de la région sans oublier les conflits fonciers de la ville de Lai ; chef-lieu de la région, pour n'en nommer que quelques-uns.

Comme nous l'avons déjà indiqué, la question de conflit n'est pas nouvelle et a fait l'objet de controverse parmi divers universitaires et écrivains. Pourtant, malgré leurs différences passionnées, les diverses écoles de pensée dirigées par des universitaires comme: L.Cose, P.Walleenstein, C.F. Fink, Shole et Peter, conviennent que le conflit à avoir avec des différences d'idées et d'implications de deux ou plusieurs parties⁴. Notre étude perçoit donc le conflit comme une opposition entre deux parties résultantes d'incompatibilités réelles pouvant survenir dans n'importe quel aspect de la vie. Partant de ce postulat, les conflits agriculteurs et éleveurs pourraient donc être défini comme des incompatibilités tel que: conflits des accords ou confrontation d'intérêts entre les agriculteurs et les éleveurs sur l'utilisation de la terre qui ont de multiples fonctions et sont utilisés pour le pâturage, la culture des cultures, pour

³ S. Kratli et T. Camilla, « Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne », Rapport de recherche, Institut Internationale pour l'Environnement et le Développement, octobre 2020, p.20

⁴ Ibid. p.22

l'établissement, la construction de routes, la source des ressources minérales et d'eau entre autres utilisations. Les conflits agriculteurs et éleveurs ont été aigus et récurrents dans les différents départements de la région telque: le département de Tandjilé-Est et Ouest des zones en proie aux conflits entre agriculteurs-éleveurs. Ces conflits ont été causés principalement par la recherche de plus de terre par les agriculteurs et éleveurs afin de satisfaire leurs besoins économiques ; ce qui a conduit à l'intrusion et à l'empiétement d'une partie sur la zone de l'autre.

Cette crise entre agriculteurs et éleveurs qui débuta en 1990 pour notre thème et s'est ensuite amplifiée, multipliée et a atteint des proportions alarmantes dans les années 2021 lorsque des conflits ont éclaté à Béré, à Daffra, Bologo, Dono-Manga, Ngamongo, Guidari, Bahtchoro et Deressia.... La situation de conflit entre agriculteurs et éleveurs dans la Tandjilé n'est pas tant une question ou un conflit ethnique mais de l'abus de pouvoir par les autorités administratives .Lors de notre interview accordé par le Président des syndicats des agriculteurs et éleveurs dans la ville de lai, 15 février 2023,il dit : « Les conflits agriculteurs-éleveurs sont devenus aujourd'hui récurrent à cause des néo-éleveurs» ⁵.

Depuis 2012, la région du Sahel a été aspiré dans un tourbillon de violence, sous l'effet conjugué de groupes djihadistes et de ressentiment accumulés depuis de longues dates par les populations rurales. L'augmentation du nombre de victimes, de personnes déplacées et d'opérations militaires a engendré des couts importants. Dans la sous-région, y compris au Centre du Mali, dans le Nord et l'Est du Burkina Faso et dans l'Ouest du Niger, les épisodes de violences impliquant des groupes djihadistes ont, selon les informations disponibles, doublé chaque année depuis 2015(Le Roux 2019), avec plus de 10 groupes actifs en 2018 au lieu d'un seul (AQMI) en 2012 (ACSS 2019). Ne serait-ce qu'en 2019, 3471 incidents violents signalés ont fait 10640 morts dans la région, déplaçant près d'un million de personnes (ACSS 2020). Les interventions militaires menées par l'Organisation de Nations Unies(ONU), leG5 Sahel, l'Union Européenne et la France entre 2012 et 2017 ont couté plus de 10 milliards d'euros (ACSS 2019)⁶.

En parallèle, les références au conflit agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne n'ont cessé de se multiplier dans les médias, les sphères d'élaboration de politiques et les études scientifiques. L'ampleur et l'accélération présumées du phénomène, de même que son rapport

⁵ Entretien avec Mr Ngou Keugleu, président de syndicat des agriculteurs et éleveurs, 64ans, à Lai le 15 février 2023.

⁶ S. Kratli et T. Camilla, « Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne », Rapport de recherche, Institut Internationale pour l'Environnement et le Développement, octobre 2020, p.23

avec la violence des djihadistes, préoccupe la communauté internationale⁷. Pourtant, deux déclarations politiques importantes issues de processus de concertation internationale en 2013, celle de N’Ndjamena au Tchad sur le pastoralisme⁸ et la sécurité régionale, et celle de Nouakchott en Mauritanie sur le pastoralisme en Afrique de l’Ouest, ne faisant aucune référence au conflit agriculteurs et éleveurs bien que cette dernière évoque « de nombreux groupes mafieux et terroristes »⁹ qui déstabilisent la région entière.

La notion de temps est importante car le conflit agriculteurs et éleveurs au Sahel est souvent présenté comme un problème structurel, fondé sur une inimitié ancestrale doublée d’une concurrence sur des ressources rares. Serait-ce en réalité un phénomène plus récent ? Et dans l’affirmation, en quoi est-il lié au contexte plus large d’insécurité dans la région ?

Une recherche sur Google Scholar, en quête d’articles renfermant la chaîne de caractère de conflit agriculteurs et éleveurs nous a conduits à relever 65 références pour la période 2000-2009 contre 480 pour la période 2010-2019. Parmi ces dernières, 347 datent des cinq (5) années et 461 comprennent le mot « Afrique »¹⁰.

Les postulats qui sous-tendent ce débat dépeignent les milieux arides comme des régions pauvres en ressources et représentent les agriculteurs et éleveurs comme des groupes socio-économiques rigoureusement distincts, qui se livrent une concurrence inévitable. Ces postulats puisent dans un héritage culturel lointain et néanmoins bien ancré dans les mentalités, qui présente les éleveurs /pasteurs comme étant enclin à la violence et les décrits comme personnes arriérées et d’une culture guerrière et lourdement armées. Ainsi formulés, les débats sur le conflit agriculteurs et éleveurs reposent avant tout sur la posture selon les « éleveurs » sont les « méchants » de l’histoire disait Nkankeu¹¹.

Ces hypothèses sont profondément ancrées dans les travaux académiques et dans l’imagination populaire à propos du pastoralisme. Les lecteurs de ce travail sont invités à les repérer dans la littérature sur le conflit agriculteurs et éleveurs, qu’il s’agit de recherches académiques, de rapports intentionnels ou de reportage dans le média. Ensemble, ces différentes sources rendent

⁷ Ibid.

⁸ Pastoralisme : Elevage extensif d’animaux pratiqué sur des pâturages et des parcours. Dans la tragédie des communs (Hardin 1968), le pastoralisme est seulement une analogie qui sert à dénoncer le risque écologique que présente une croissance incontrôlée de la population humaine (Eggertsson 2009).

⁹ Saverio Krati et Camilla T. « Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique Subsaharienne ? », Rapport de recherche, iied, octobre, 2020 pp.12-13.

¹⁰ <http://escolapau.uabt/img/programas/conflits/afrique/cha08i>. Consulté le 29 Novembre 2021

¹¹ In Keunang Darus Sidoine, « La résolution des conflits à l’Ouest-Cameroun : Le cas Bagam-Bamenyam dans la région de Bamoutos de 1948 2006 », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2011, p.48

crédibles l'idée d'un nexus entre conflit violent et pastoralisme et, plus généralement, ils accréditent le conflit agriculteurs et éleveurs comme une catégorie analytique fiable.

Toutefois, au cours des trente dernières années, ces hypothèses ont été sans cesse remis en question par les évolutions des connaissances produites sur le pastoralisme et les milieux arides.

Le conflit agriculteurs et éleveurs est un problème socio-économique et politique lié au foncier. Il est constitué de quelques éléments fondamentaux à notre connaissance qui sont : La culture, les couloirs de transhumances, le pâturage et l'eau. Ces éléments gisent sur la terre qui est cœur de toutes les activités humaines et symbolise en même temps la quête du bien être sur le plan social et le reste. C'est depuis une trentaine d'année que la province de Tandjilé vit au quotidien les conflits agriculteurs et éleveurs.

Le présent travail se propose de mettre à la connaissance des chercheurs et du public national et international, les causes du conflit agriculteurs-éleveurs et les conséquences liées aux différentes activités dans la région de l'Afrique en générale et celle du Tchad qui est la Tandjilé en particulier. Les conflits agriculteurs-éleveurs liés aux couloirs de transhumances et aux destructions des champs. Le problème de recherche se découle en un problème général puis spécifique. Le problème de dévastation des champs reste une entière préoccupation, sinon un véritable casse-tête pour la population dans la zone concernée en ce sens qu'ils continuent à endeuiller chaque les familles.

Le Tchad est un pays agropastoral, où l'on a la présence des agriculteurs et éleveurs. La cohabitation entre agriculteur et éleveur est un sujet délicat et complexe, sur toute l'étendue nationale. Les divergences dans la représentation de l'espace sont à l'origine d'un conflit. L'objectif global de cette étude est d'analyser à travers les lois et les textes nationaux et internationaux, les institutions locales pour la réglementation des ressources naturelles et collectives puis d'identifier les causes de ces conflits.

L'accroissement de la population humaine et animale puis la juxtaposition de l'agriculture et de l'élevage fera la spécificité de ces conflits dans la province de la Tandjilé. Rappelons que notre thème est : « Les conflits agriculteurs-éleveurs dans région de la Tandjilé(Tchad),1990-2021 ».

En effet, depuis quelques décennies les conflits agriculteurs éleveurs sont devenus récurrent dans le sud du Tchad en générale et dans la région de la Tandjilé en particulier. Des individus ou des groupes des individus voire des villages entrent en conflits liés aux couloirs de

transhumance. Alors nos objectifs spécifiques consistent à : Chercher les causes de ces conflits ; Chercher les mécanismes de gestions de ces conflits ; Proposer des pistes de solutions.

II-LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Notre étude s'effectue dans un contexte de conflit social opposant les agriculteurs et les éleveurs dans la province de la Tandjilé situé au sud-ouest du Tchad. La région reste très peu connue en termes de conflits agriculteurs et éleveur et pourtant ces conflits demeurent une réalité quotidienne. En effet, c'est après les événements de 1979 que la population de cette province connaîtra un climat de conflits agriculteurs et éleveurs. Mais surtout la guerre civile de 1984(septembre noir) qui opposa La Force Armée du Nord(FAN) aux Codo¹² du Sud et la sécheresse sévissant la même année, qui ont aidé le phénomène à prendre une ampleur pour devenir chronique et endémique aujourd'hui. Eu égard à ces raisons évoquées, cette étude vise à analyser les conflits agriculteurs et éleveurs dans ladite province afin d'en savoir les différentes causes ainsi que les modes de règlement de ces conflits voire l'utilisation rationnelle des ressources d'accès par les concernées.

Le choix de ce thème trouve sa motivation sur deux (2) angles : La motivation personnelle et motivation scientifique.

1- Motivation personnelle

Ayant constaté avec amertume, depuis plus de 20 ans le conflit opposant l'agriculteur et éleveur dans la province de la Tandjilé où chaque année l'on fait le constat d'un taux des dégâts humains, matériels. Selon la vue critique que nous porterons à l'égard de cette région, les conflits seront à l'origine de l'insécurité, le sous-développement et bien d'autres de cette province.

2- Motivation scientifique

Vue l'hostilité et le manque des écrits sur ce thème dans cette région, nous aimerons par amour intellectuel mettre sur écrit ce conflit qui gangrène la région de la Tandjilé. Afin de sensibiliser les jeunes et le public de cette province en particulier et le gouvernement Tchadien en général. Pour enfin palier ce phénomène puis aux manquements trouver dans l'exploration de certains documents. Car sur le plan nation, il faut relever que dans le contexte tchadien, la majorité de la classe politique et intellectuelle est issue de ces deux milieux : agriculteurs sédentaires et

¹² Codo : Commando Force Armée du Sud considérés comme des rebelles au temps de Hisseine Habré en 1974.

éleveurs nomades. On comprend pourquoi le débat sur cette question est toujours tendu sinon passionné. Un débat qui se déroulait à l'ombre, mais vu l'ampleur et l'évolution de la situation sur le terrain, la question a été portée au niveau national notamment en 2005, au cours d'un séminaire regroupant les représentants des acteurs sur le terrain.

Intégrer cette question dans le cadre d'une recherche qui s'inscrit dans la durée nous permet à travers la question conflit agriculteurs et éleveurs de relire l'histoire contemporaine du Tchad. En l'insérant dans ce cheminement, nous pourrions répondre aux nombreuses questions qui se posent autour de ce thème et qui sont restées sans réponse.

III-INTERET DU SUJET

Le milieu rural nous intéresse particulièrement, l'évolution de mentalité des différents usagers des territoires villageois, la structuration de l'espace du monde rural sont autant d'éléments qui retiennent notre attention.

Aujourd'hui, la gestion de l'espace est devenue une source de conflit entre les agriculteurs et les éleveurs dans le Sud du Tchad. Cette situation comprenant le développement de ces deux (2) activités qui constituent après l'or noir les principales sources du pays.

C'est pour mieux comprendre les difficultés interrelationnelles entre les agriculteurs et éleveurs que nous avons eu à entreprendre cette étude.

En effet, il s'agit d'une part identifier les causes du conflit à travers l'étude des pratiques agricoles et pastorales et d'autres parts d'analyser les mécanismes des règlements du conflit qui seront constitués dans la Tandjilé puis d'en déduire la pertinence de ces instances locales d'autogestion du conflit à travers les concepts de négociation.

Ce travail, en s'inscrivant dans le cadre de la résolution des conflits, met en relief l'importance de la paix et de la sécurité pour le développement des communautés et partant de tout le pays. La présente étude, en se focalisant sur la résolution des conflits agriculteurs éleveurs dans la province de Tandjilé, permettait de mieux appréhender l'ensemble des conflits intercommunautaires au sud du Tchad car il faut noter « les conflits agriculteurs et éleveurs sont de loin les plus fréquents et les plus violents que l'on puisse rencontrer sur les terres au Sud du Tchad »¹³. Plus encore, ce travail se penche sur la place ambiguë de l'administration et le rôle des ONG dans la résolution des conflits intercommunautaires.

¹³ Z. Saha, « Gestion des conflits et culture de la paix... », p.105.

IV-OBJECTIF DU SUJET

L'objectif de ce travail ne sera pas de s'engager en faveur des uns des autres, ni de porter le conteneur de jugement sur le contenu des idées et moins de faire un bilan des affrontements ; mais il sera d'observer, de comprendre et d'analyser une situation qui aurait évolué jusqu'à devenir un véritable conflit ouvert et éventuellement de proposer des solutions allant dans le sens de règlement ou d'arbitrage du conflit (proposé de solutions pour résolution du conflit).

En outre, cette recherche se fixe pour objectif de susciter davantage une prise de conscience des autorités tchadiennes pour une résolution plus efficiente des conflits intercommunautaires afin de présager un développement véritable. Le mérite de ce travail est que non seulement il présente un cadre physique de travail dans toute sa dynamique, mais aussi lève un pan de voile sur les luttes d'influence qui émaillent les conflits dans la Tandjilé, les enjeux liés aux litiges communautaires et surtout la place des 'néo-notables'¹⁴ dans l'essor de ces conflits. En mettant en exergue les différents mécanismes utilisés dans les résolutions du conflit agriculteurs éleveurs, le présent travail se donne pour dessein de proposer aux leaders politiques des perspectives pour la résolution des conflits qui jalonnent la Tandjilé. Il a également souci d'éclairer la lanterne des autorités rurales et le gouvernement sur ces conflits intercommunautaires mal résolus qui ressurgissent chaque fois. Ainsi pour élaborer ce travail, nous avons fait recours à une délimitation.

V-DELIMITATION DE L'ETUDE

Elle renvoie à deux (2) cadres : Cadre spatial et le cadre temporel.

1- Cadre spatial

Géographiquement, la région de la Tandjilé est située au Sud-ouest du Tchad, Entre les 9^{ème} et 10^{ème} degrés de latitude Nord, et entre le 15^{ème} et le 18^{ème} de longitude Est. Notre région la Tandjilé partage ses frontières avec d'autres régions voisines comme les deux Logone (occidentale et orientale) au sud, le Moyo-Kebbi-Ouest à l'Ouest, le Moyen-Chari à l'Est et le Chari-Baguirmi au Nord. Sa superficie est de : 18.045 km² avec une population qui est estimée à 661 906 âmes.

Créée en Janvier 1962, la Tandjilé dépendait de l'ancienne région du Logone avec laquelle constituait une seule unité administrative. D'après des sources orales, le peuplement de la Tandjilé serait très ancien et constitué de noirs majoritairement pêcheurs et chasseurs, originaire

¹⁴ Terme utilisé par J.P. Warnier pour désigner des dépositaires d'un pouvoir économique et politique

du Nord, du Nord-Est, de l'Est et du Nord-Ouest des régions environnantes. Selon le recensement démographique de 1993¹⁵.

2- Cadre temporel

Il renvoie à l'explication des bornes chronologiques. Ces dernières sont généralement des deux (2) ordres : Inférieurs et supérieurs. Notre borne chronologique inférieure est de 1990.

En effet, 1990, cette date correspond à la prise du pouvoir par l'ancien président Tchadien le feu MARECHAL Idriss Deby Itno. Lui qui promet la Démocratie aux peuples tchadiens et a créé le MPS (mouvement patriotique du salut) son parti politique. Notons qu'à partir de la démocratie est né le désordre.

En Février 1991 dans la province de la Tandjilé, il eut le tout premier conflit qui aurait causé beaucoup des morts et des blessés. L'on compta 21 morts dont 9 au côté éleveurs et 12 coté agriculteurs¹⁶. Dans cette région, les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont récurrents, devenu très chronique et endémique entre les 2019 et 2020, il arrive toujours de constater que l'absence de résolution appropriée des conflits agriculteurs et éleveurs crée d'autres conflits supplémentaires.

Le 12 Juillet 2021 marquera notre borne supérieure. En effet, le 12 Juillet 2021 dans le village Tamyon (Département de la Tandjilé-Centre) toujours dans la région de la Tandjilé, un incident s'est reproduit opposant les éleveurs et les agriculteurs entrant en conflit qui s'est transformé en un conflit Arabes-Chrétiens. Ce fait s'est soldé par 07 morts et 19 blessés¹⁷.

VI-REVUE DE LA LITTERATURE

La recherche documentaire nous a conduits à l'étude de quelques ouvrages sur le sujet conflit agriculteurs et éleveurs dans la province de la Tandjilé. Il nous a, en effet, paru important de donner un résumé succinct, de dégager les aspects intéressants relatifs à notre thème : « Les conflits et agriculteurs éleveurs dans la région de la Tandjilé ». Parler du conflit agriculteurs et éleveurs sans évoquer ses causes et conséquences ne veut rien dire. Pour nous, chaque ouvrage consulter en dégage les causes et les conséquences. Nous sommes intéressés par les causes et conséquences dégagés par les différents ouvrages pour analyser ceux de notre zone d'étude.

¹⁵Entretien avec Doulgué Edmon 68ANS et Colonel Molli 71ans, tous deux les anciens combattants, à Lai

¹⁶ Le progrès N°5450 du 16 décembre 2020. P.03, cité par LAMBO Beguerem dans l'ouvrage intitulé : *Typologies des conflits intercommunautaires : état de lieux et dimensions*, Paris, Ed. Connaissances et Savoirs, 2021, p.44

¹⁷Le Progrès N°5210 du vendredi 13, décembre 2019. P.04

Ce travail a porté sur un certain nombre important d'ouvrages que nous prenons soin de citer toujours en les auteurs et mettre en italique à chaque fois les titres de ces ouvrages. Les documents utilisés ont le mérite d'avoir élucidé explicitement les méthodes, les instruments et les fonds du problème ainsi que leur limite. Ils intéressent notre mémoire quand ces auteurs exposent les causes des conflits agriculteurs et éleveurs. Mais également ils méritent d'être lus et relus car ce sont les documents qui ont plus analysé le comportement des agriculteurs comme celui des éleveurs, mettant en évidence le système de gouvernance en jeu avec le comportement de certaines autorités locales et hommes politiques au pouvoir. Pour répondre aux différentes questions que nous sommes posés, la lecture de quelques ouvrages de références est nécessaire.

Taglo-Allah Marita, qui dans ses travaux de recherche en science politiques publie en 1997 un ouvrage intitulé, « conflits Tchadiens ingérences étrangères »¹⁸ L'auteur semble se préoccuper davantage au volet sociologique des conflits tchadien pour y avoir vu l'importance des ethnies(ou groupes ethniques) nombreuses au Tchad à la dimension des conflits intercommunautaires ou le conflit agriculteurs et éleveurs. Et dans ces conflits, l'auteur n'aborde pas la partie ayant l'impact sur la population en générale et surtout les couches vulnérables qui sont les enfants et les femmes d'où notre travail doit apporter sa contribution.

Sama Ozias, qui dans ses travaux en sciences humaines intitulé « Les règlements des conflits agriculteurs et éleveurs dans la zone de Bebidja (couloirs de transhumance)¹⁹ », l'auteur étudie la complémentarité et l'antagonisme de ces deux activités. Pour l'auteur, il semble que cette rencontre, si elle donne lieu à des tensions, il fait apparaître aussi la complémentarité entre les agriculteurs et les éleveurs. Comment cela se passe-t-il dans de la Tandjilé ? Pour lui, l'explosion démographique apparaît comme le moteur de la transformation des rapports agriculteurs éleveurs. L'auteur aborde ici un très bon thème pour la compréhension de notre sujet de recherche. Mais en lisant son travail d'où il parle des règlements des conflits agriculteurs et éleveurs dû aux couloirs de transhumances, il a pris l'explosion démographique pour illustrer son travaille alors qu'il devait proposer des pistes des solutions afin les éleveurs transhumants ne puissent plus détruire les champs lors de leur passage dans la localité.

¹⁸ Taglo-Alla Marie, « Conflits tchadiens et ingérences étrangères », Mémoire de Master en science politique, université de N'Djamena, , 2000.

¹⁹ S. Ozias, « Les règlements des conflits agriculteurs et éleveurs dans la zone de Bebidja (couloire de transhumance) », Mémoire de Master en sciologie, université de N'Djamena, 2020

Jean Chapelle²⁰ quant à lui ne se limite pas seulement à la dérive autoritaire pour expliquer l'origine de la crise tchadienne. Il fait une analyse rétrospective sur l'époque caractérisant la mémoire collective du peuple tchadienne pour situer la racine du drame. L'auteur caractérise ces époques par une étonnante diversité géo-climatique, ethnique et culturelle dont les influences de la civilisation Arabo-musulman et Judéo-chrétiennes font apparaître les lignes de faille entre les régions méridionales et septentrionales. Cette analyse nous fait ressortir ici l'impact de la manipulation ethnico-culturelle dans le système politique du Tchad d'aujourd'hui.

Cependant, Laurent Feckoua Laoukissam²¹, à travers une étude anthropologique, identifie l'origine de la crise dans la dichotomie culturelle que les dirigeants politiques exploitent pour asseoir leur emprise sur le pays. L'auteur ne souligne nulle part dans son travail les conséquences ou l'impact de la crise sur les populations tchadiennes.

En effet, Michel Nganbet²², est d'avis que, le conflit tchadien découle essentiellement des mobiles d'ordre tribal, régional ou religieux, puis d'un régime présidentiel dont la gestion politique fut concentrée entre les mains d'un suprême. D'après lui, cette lutte interne fut attisée par interférences étrangères de la France, des Etats Arabes, des interafricaines et des Etats Unis. Ceci nous permet d'étudier l'enjeu du conflit pour les instruits étrangers et rôle joué par celles-ci dans cette lutte fratricide. L'analyse de l'auteur nous laisse la soif sans pour autant aborder le volet qui nous préoccupe celui de l'impact de ces conflits sur les couches vulnérables qui sont paysans.

Or pour Jean Pierre Magnanat²³, le fondement de la politique coloniale justifie les causes du conflit tchadien. Son analyse s'appuie sur la mise en exploitation de la colonie. Pour lui, l'introduction de la culture du coton et l'épanouissement des activités économiques constituent les principaux facteurs des déséquilibres entre le nord et le sud. Cela se manifeste par l'expression *Tchad utile* qu'en France la métropole pour désigner le sud comme la région productrice de coton. D'après l'auteur, cette approche se fonde sur des jugements d'ordre

²⁰ J. Chapelle, *les éleveurs de l'Ouest tchadien ; la mobilité des éleveurs du Kanem et leur réponse à la crise climatique*, Paris, Université de Rouen, 1975.

A.Dadi, *Tchad : L'Etat retrouvé*, Paris, L'Harmattan, 1988.

²¹ L. Feckoua, Laoukissam, « ethnicité, pouvoir et paix civile au Tchad », in *les cahiers, pouvoir et paix civile en Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1991, p. 207.

²² M. Nganbet, *Peut-on encore sauver le Tchad ?*, Paris, Kartala, 1984

²³ J.P. Magnanat, *Terre Sara, Terre tchadienne*, Paris, L'Harmattan, 1986, p.360.

climatique. Pour approfondir cette analyse, nous allons nous atteler à déterminer l'impact de ces conflits sur les activités socio-économiques et politiques de la population de la Tandjilé.

Le géographe Boahoutou Laohote explique dans « Conflit agriculteurs et éleveurs : les facteurs et les limites de la sédentarisation ». Que La sédentarisation et gestion de l'espace sont liées. La sédentarisation, bien qu'elle soit la politique du gouvernement, affecte les rapports entre les natifs et les arrivants. Comment cela est-il arrivé dans la province de la Tandjilé ? Quel serait l'impact de cette sédentarisation sur la gestion de l'espace ? C'est que l'on attend que l'auteur développe dans son analyse lors de son travail mais l'accent n'est pas mis sur ce point.

Christophe Kagne Doubane, lui aussi s'intéressé aux conflits tchadiens et son corollaire d'intervention étrangères, mais sous un angle socioculturelle. Pour l'auteur, comme tous les Etats africains, le Tchad a hérité des frontières issues de la colonisation. Et au sein de cette cadre territoriale, vit une mosaïque des peuples des origines diverses. Et au sein de cette diversité, surtout du point de vue religieux, qui n'a pas été pris en compte par le premier président François Tombalbaye. C'est donc ce qui a provoqué des conflits armés dans laquelle la Lybie est intervenue et a occupé la Bande d'Aouzou pour les ressources minières mais aussi tester sa capacité sur l'échiquier international. Mais le commissaire Kagne ne fait pas mention des conséquences sur les conflits agriculteurs et éleveurs ; par exemple à travers toutes les régions du sud. Il s'intéresse plutôt sur les origines profondes des conflits tchadiens, exploité à tour de rôle par des pays étrangers. Il veut aussi démontrer qu'une solution militaire à un conflit n'est pas une gage de stabilité, dans un contexte international en perpétuelle mutations et qu'elle à court ou à moins terme, à une nouvelle source de dégradations²⁴. Pour nous, l'ambivalence culturelle est un fait. Elle ne saurait expliquer à elle seule, le conflit très récent du Tchad. Ce qui est important est qu'en privilégiant l'option militaire dans la gestion des conflits tchadiens, les différents acteurs impliqués, n'ont pas mesuré l'impact des conflits armés qui en découle sur la population civile les femmes et les enfants.

Robert Buijtenhuij est l'un de ceux qui écrivent le plus sur les conflits tchadiens. L'un de ses ouvrages est paru en 1978²⁵. Dans cet ouvrage, l'auteur a démontré que les crises tchadiennes, nées seulement avec l'indépendance. Il s'expliquait par les dérives politico-administratives du régime du premier président Tombalbaye. Et ces dérives ont engendrés les mécontentements des populations du nord du Tchad et qui aboutit à la première révolte en 1965. Plus que autre

²⁴ C.K.Doubane, « le conflit tchadien et les interventions extérieures », mémoire de DEA, histoire Militaire et étude de défense, université Paul Valéry de Montpellier, 1995 p.97

²⁵ R.Buijtenhuijs, *Le Frolinat et les révolte populaires du Tchad : 1965-1976*, Paris, Mouton, 1978.

conflit en Afrique francophone, celui du Tchad était révolutionnaire parce que cette est celle du masse populaire. Par conséquent, le Frolinat qui ajouté le rôle de catalyseur des aspirations de la population révolté du nord, comme le FNL en Algérie et la Révolte de Mau-Mau au Kenya dans l'année 1950, Représentait une force réactionnaire contre le néocolonialisme au Tchad.

Sabrina Beeler, dans son ouvrage intitulé, *Conflit entre agriculteurs et éleveurs au Nord-Ouest du Mali*, montre que l'association de l'élevage et de l'agriculture au Nord-Ouest du Mali s'est accompagné des rapports conflictuels²⁶. Les rivalités dans la zone de la Tandjilé sont-elles aussi dues à l'accès aux fonciers comme c'est le cas au Nord-ouest du Mali ?

Madeloum Noguina dans « Élevage au Tchad : nécessité de tracer les couloirs de parcours », l'agence, N°3931, 1997/03/24. p. 3-4, parle des tensions et mutations sociales²⁷. Pourquoi cela ? Quelles sont les conséquences de ces tensions et mutations dans la province de la Tandjilé ? Quelles sont les solutions envisagées ? L'auteur a soulevé un point majeur dans les conflits agriculteurs et éleveurs qui fait la une des conflits de l'heure dans notre zone de recherche mais il nous semble que, l'auteur s'est préoccupé davantage au volet politique au lieu d'énumérer le volet social et proposer des solutions afin de pallier aux différends crises que vit tout le sud du Tchad.

Dans ses travaux de recherche sur « les crises politiques tchadiennes : 1966-1990 », Souleymane Abdoulaye Adoum²⁸, souligne que, les ingérences extérieurs ont eu à jouer un rôle déterminant dans la complexité et la pérennité des crises tchadiennes et surtout au sud. L'auteur fait une bref analyse sur les conséquences des crises et fait mention de la guerre civile de 1979 sur la population tchadienne en général. Mais il ne fait le détail sur les couches vulnérable à savoir les paysans, les femmes et surtout les enfants qui sont souvent victimes des différents conflits dans le sud.

Pabamé Sougnabe, Qui dans ses travaux de recherche en science humaines explique « les causes du conflit à l'étude des pratiques agricoles et pastorales, analyse les mécanismes de règlements du conflit »²⁹, L'auteur s'est intéressé aux causes et aux mécanismes de règlements du conflit sans spécifié de quel conflit il s'agit. Ensuite énumérer les conséquences de ces

²⁶ S. Beeler, *Conflits entre agriculteurs et éleveurs au Nord-Ouest du Mali*, Paris, Kartala, 1998, p.103

²⁷ M. Noguina, « Elevage au Tchad : nécessité de tracer les couloirs de parcours », l'Agence, n°3931, 24/03/1997, pp.3-4

²⁸ Souleymane Abdoulaye, « les crises politiques tchadienne », Mémoire de Master en histoire, université de Yaoundé, 2010, p.35.

²⁹S. Pabamé « Les cause du conflits à l'étude des pratiques agricole et pastorales, analyse des mécanismes de règlements du conflit », Mémoire de Master, Université de Maroua, 2005,

conflits et enfin il doit proposer de solutions allant dans le sens du règlement ou l'arbitrage du conflit dont il fait mention.

Le professeur Saibou Issa fait une analyse pertinente et aborde de manière significative notre travail de recherche mais, inquiet dans ses travaux de recherche « l'impact de la crise tchadienne sur nord-Cameroun : 1979-1982 ». Il démontre que la crise tchadienne de 1979 a entraîné les déplacements des populations tchadiennes vers le nord-Cameroun et cela a eu un impact sur la partie nord du Cameroun tant au niveau politique, économique, social que culturel³⁰. Cette analyse du professeur Issa Saibou traite une partie de ce que nous voulons entreprendre dans nos travaux de recherche qui est celle de l'impact des régionaux des conflits tchadiens.

Martin Kuété qui en présentant les frontières contestées dans le pays Bamiléké, il met en exergue le litige Bagam-Bamindjing³¹. Selon cet auteur, le conflit rend compte de l'acharnement et de la passion avec lesquelles le chef défend son intégrité territoriale. Il montre qu'en 1957, un village du Bagam à l'ouest du Cameroun était opposé à quatre de ses voisins pour des problèmes des frontières³². En se penchant sur les causes probables de ces conflits, l'auteur cite des crises de successions ou de la contestation de la légitimité de l' élu, l'usurpation du pouvoir, les règlements de comptes, Martin Kuété a le mérite de présenter avec aisance ces conflits pendant la période coloniale. Néanmoins il fait abstraction des mécanismes de résolution de ces conflits pendant la période coloniale et surtout il ne mentionne pas les ramifications et les poids de ces conflits dans les jeunes Etats indépendants à l'exemple du Cameroun.

Joseph Tchinda s'est particulièrement intéressé à la question des conflits intercommunautaires dans le département de Banboutsos à travers le conflit Bangam-Balatchi dans son mémoire de maitrise. Ce travail a le mérite de mettre en exergue le processus d'autonomisation d'une sous-chefferie (Balatchi), le conflit qui en résulte et surtout les mécanismes utilisés par les différents acteurs pour la résolution du différend³³. Dans cette logique, il ne fait pas allusion aux conflits des autres contrées.

³⁰ Saibou Issa, « l'impact de crise tchadienne sur le nord-Cameroun », Mémoire de Maitrise en histoire, université de Yaoundé I, 1994, p.106.

³¹ M.Kuété et A. Dikoumé, Espace, Pouvoir et Conflits..., janvier 2000, p.128.

³² Ibid. p.129

³³ J.Tchinda, « Politique coloniale, émergence et gestion des conflits intercommunautaires à l'ouest Cameroun :la difficile de cohabitation Bangam-Balatchi,1929-1962 », Mémoire de maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2006.

Guy Belloncle dans son ouvrage intitulé, *La question paysanne*³⁴ se propose d'apporter des réponses possibles aux multiples questions sur les conflits agriculteurs éleveurs dans la province de Tandjilé par analogie à la commune Russe de 1884. Selon l'auteur, ce qui menace les milieux ruraux africains est ce qui menaçait la commune Russe. Il propose une stratégie, de défense contre les éléments extérieurs et intérieurs qui menacent les villages africains. Avant tout cet ouvrage reste un document de critique de référence quand il s'agit de traiter le problème de développement dans le monde de paysans. Nous parlons ici que des aspects intéressant notre thème de mémoire. Puisque à l'heure actuelle ce n'est pas seulement la Tandjilé qui souffre des conflits mais tout le sud du Tchad qui est dans le bazar.

Ezep Valmo, dans son mémoire « Les résistances paysannes aux projets de développement rural au Tchad : cas de la zone de Kim » est une esquisse d'analyse des rôles des ONG, à travers les actions de développement dans la Tandjilé et précisément dans la zone de Lai³⁵. En effet, dans ce document, l'auteur y consacre des pages intéressantes à l'analyse des méfiances de certains ONG, religieux autorités administratives qui sont parfois à l'origine de ce genre conflits sans que les paysans se rendent compte. Ici, l'auteur devrait commencer à informer la population de la Tandjilé sur les causes des conflits ensuite, la sensibiliser sur les rôles de ces ONG et aussi certains autorités administration afin d'aiguiser leur esprit pour n'est pas tombé dans leurs pièges.

Les journaux « Tchad et Culture » dans ses numéros N° 289,2010 et 294, 2011 démontre, la gestion de l'espace selon les impératifs de l'agriculture et de l'élevage. Quel est la réaction des agriculteurs ?

Les périodes telle que : « Tchad et Culture », « l'Union » « Le temps » « N'Djamena Bi-Hebdo » « L'observateur », « Le progrès », « Notre temps », « Le Roseau » et « Abba Garde » ont tous aussi retenu notre attention dans l'analyse des sources documentaires. Car chacune, dans l'analyse de la situation, liée aux conflits et agriculteurs éleveurs, a mis en cause la réaction de certains hommes politiques. C'est le cas du « sermon » d'Ahamat Mahamat Bachir, ministre de l'intérieur et de la sécurité en son temps, suite aux événements de Lara dans la région du

³⁴ G. Belloncle, *La question paysanne*, Paris, L'harmattan, 1996, pp.97-99

³⁵ Saibou Issa, « l'impact de crise tchadienne sur le nord-Cameroun », mémoire de Maitrise en histoire, université de Yaoundé I, 1994, p.106.

³⁵ M.Kuété et A. Dikoumé, *Espace, Pouvoir et Conflits...*, janvier 2000, p.128.

³⁵ Ibid

³⁵ J.Tchinda, « Politique coloniale, émergence et gestion des conflits intercommunautaires à l'ouest Cameroun :la difficile de cohabitation Bangan-Balatchi,1929-1962 », Mémoire de maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2006.

Logone Oriental, Département de la Pendé est encore vivant dans les esprits. Il avait traité, en effet, les agriculteurs des provocateurs. Selon lui, les agriculteurs font des champs pièges. Et il ne peut tolérer des telles pratiques. Cette déclaration à provoquer des nombreuses réactions qui ont indiqué que le ministre donnait l'impression de soutenir les éleveurs. (Notre temps N°413, 2010/09. P.6. Article CF, CEFOD)³⁶. Ici, selon certains documents consultés, le problème est celui d'imprécision sur les couloirs de transhumance, l'inadaptation des textes sur le foncier en général et vide juridique qui caractérise la gestion des conflits communautaires. Au-delà du discours d'Ahamat Mahamat Bachir, il faudrait un code rural en général et le code pastoral en particulier et leur décret d'application pour permettre aux magistrats de se servir. Sans cela, nous ferons chaque année le surplace et le conflit continuera d'endeuiller les familles d'agriculteurs et éleveurs.

Ces références bibliographiques se sont cantonnées à analyser les problèmes du conflit agriculteurs et éleveurs de manière globale. Mais l'apport le plus intéressant pour nous, c'est d'avoir éclairé les rapports entre les agriculteurs et les éleveurs relatifs à leur cohabitation. Cependant, les analyses des auteurs de livres, les mémoires et les périodiques sont des approches traitant les problèmes du conflit agriculteurs et les éleveurs de manière générale ; car les causes de ces conflits varient selon les régions et les zones. Pour ce qui est de notre recherche, il n'y a pas de spécificité car les éleveurs ne se distinguent pas en matière du comportement destructeur vis-à-vis des cultures. Pour eux, ils sont des tchadiens comme tout autre, alors rien ne peut les empêcher de circuler. Peu importe les périodes et les champs cultivés. Ainsi l'attitude tendue des agriculteurs envers les éleveurs et vice versa présente des spécificités intéressantes. En effet, la peur empêchant les acteurs de développement rural à s'asseoir pour se parler d'homme à homme, les mauvaises attitudes des autorités civiles et militaires locales sont autant des facteurs qui peuvent expliquer les causes du conflit agriculteurs et éleveurs.

C'est là où la lecture des différentes références bibliographiques consultées nous a paru nécessaire pour nos analyses. Toutes, en effet, s'accordent à dénoncer le comportement des hommes politiques et le vide juridique par rapport à la situation des agriculteurs et éleveurs. Certes, ces analyses sont indéniables, nous estimons néanmoins que c'est restreindre l'analyse en se fiant à ces caisses, alors que d'autres plus profondes moins apparentes existent entre les agriculteurs et les éleveurs telle que le concept de Bororo, Kirdi, éleveurs simple, religion...

³⁶ CEFOD : Centre d'Etude et Formation au Développement.
Notre temps N°413,21- 09-2010. p.6.

Voire les jalousies, les convoitises, considération socio-historiques de chaque communauté et la mémoire des anciens régimes politiques sont aussi à prendre en compte.

VII-PROBLEMATIQUE

Les populations de la Tandjilé sont agriculteurs de tradition. Les pratiques agricoles sont basées sur système itinérant (abattis brulis). Après les années soixante (Ngardjiguim, 1999) les espaces situés autour des villages sont devenus de plus en plus saturés, le système de culture avec une longue jachère ayant été abandonné au profit des systèmes de culture continue. La plupart des agriculteurs n'avaient pas des bovins, par contre les éleveurs transhumant cherchaient les pâturages de qualité et étaient intéressés par les résidus de culture, une relation de complémentarité s'estournée entre les deux entités. Des relations qui se concrétisent au fil du temps par des trocs et les échanges des marchands.

L'introduction de la culture de riz en 1930 par les colons et diffusion de la culture attelée en 1957 à renforcer tout au début de cette relation entre éleveur et agriculteur : les premiers bœufs de labour ont été obtenus soit par le troc soit par achat chez les éleveurs transhumants. L'introduction de la culture attelée a été donc à l'origine de l'élevage bovin chez la plupart des agriculteurs du sud du Tchad. (Arditi, 1999).

Sous les effets combinés de la guerre civile, de la sécheresse (1972/73 et 1983/84) et de la pression démographique, cette relation de complémentarité s'est peu à peu dégradée. Seulement, ces deux pratiquent ses concurrencent dans l'espace, mais on assistera entre agriculteurs et éleveurs entraînant parfois des violent affrontements inter individuelles ou inter ethniques. Cela dit allons poser quelques questions de recherche à savoir :

- Qu'est ce qui est à l'origine de ce conflit entre éleveurs et agriculteurs dans la Tandjilé ?
- Quelles sont les différentes causes de ce conflit ?
- Comment se manifeste ce conflit ?
- Quelles sont les conséquences de ce conflit entre les éleveurs et agriculteurs ?
- Et en fin, quel peut être les différentes voix ou moyens pour résoudre ce conflit une fois pour tout ?

De nos jours, l'interrogation agriculture et élevage est encouragée par des partenaires du développement, mais nous avons vu qu'elle s'accompagne par ailleurs d'un certain nombre de problèmes, telle que les naturelles. Aujourd'hui dans la Tandjilé, cette crise s'accroît et prend des connotations politique, foncière... Le problème qui se pose depuis quelques années dans

cette région Tchad témoin bien le mal vivre qui caractérise la cohabitation entre les éleveurs et les agriculteurs.

Comment expliquer cette crise quand on sait que ces deux communautés ont cohabité dans cette région jusqu'à une date récente ? Ces rapports conflictuels éleveurs et agriculteurs au sud du Tchad sont à remplacer dans le contexte de la dynamique agraire des régions sahélo-soudanienne tels que les conflits entre les Senoufous et les Peuls au nord de Côte-d'Ivoire (Bénarde 1994) entre les bambara et les Kayes au Mali (Dethève et al, 1994) ? À l'extrême du Nord Cameroun entre les Arabes Choa et les Musgum ?

VIII-CADRE CONCEPTUEL

Le désir de comprendre les problèmes liés aux différents conflits sociaux au Tchad de manière générale et dans la province de la Tandjilé en particulier nous conduit à porter notre choix sur ce thème. L'étude s'est focalisée sur les conflits agriculteurs et éleveurs dans la province de la Tandjilé.

C'est donc à juste titre que nous avons décidé de réaliser ce document avec l'appui technique de nos enseignants chercheurs et encadreurs. Mais aussi de produire les données de qualité pouvant contribuer et servir au gouvernement et au public national et international dans sa politique de gestion des conflits sociaux.

La clarification des concepts permet dans un travail de recherche de comprendre le sens et la signification d'un sujet et d'éviter les malentendus et les interprétations tendancieuses. Pour comprendre cette étude dans sa globalité, il est important que l'on définisse les mots clés telles que : terres, aux pâturages, aux résidus des champs, fleuves, mares, puits

1-Définition et analyse des concepts

On ne peut avoir une définition standard à un concept, pour éviter les malentendus et les confusions qui génèrent quelques fois des incompréhensions, il nous semble nécessaire de s'accorder avant tout sur ce que nous appelons : conflits, transhumance et Tandjilé.

« Il est opportun, avant d'exposer la démarche visant la vérification de ces termes utilisés, de donner le sens de certains mots clés dans ce mémoire. Cela est indispensable, car tout travail scientifique commence dès qu'on parvient à donner un contour précis objectif aux concepts dont on fait usage ». Selon Emile Durkheim, « n'est-ce pas un savant doit définir les choses

dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question »³⁷ (*Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1986, p.127)

Conflit :

Etymologie : Du Latin “**conflictus**” dérivé du confligère. Le fait de lutter ensemble P. Watz Lawick, (1981 et al) explique qu'il y a 03 cadres qui définissent les relations : la coopération, la négociation et le conflit.

Le dictionnaire français Larousse, définit le conflit comme un désaccord ou une lutte résultant d'une opposition d'intérêt ou de point de vue. Un conflit peut être manifesté ouvertement ou lentement. Ici, les conflits manifestés seront ceux qui opposent deux (2) individus antagonistes ou deux (2) antagonistes³⁸.

Ils peuvent opposer deux (2) antagonistes au sein d'une même communauté (agriculteur-agriculteur) ou deux (2) communautés différentes (agriculteurs et éleveurs).

Premier sens du mot conflit : lutte armée, combat entre deux (2) ou plusieurs personnes ou puissances qui se disputent un droit.

Sens figuré du mot conflit : Violente opposition de sentiment, d'opinion, d'intérêt. Deuxième sens du mot conflit : Tout conflit quelle que soit sa nature, met en jeu certains éléments qui réagissent d'une manière interactive. Quatre éléments nous paraissent nécessaires pour définir la nature et l'évolution du conflit : les acteurs, le contexte, l'enjeu et le rapport de force.

Il est difficile de parler de conflit sans évoquer les groupes qui ont des intérêts différents c'est-à-dire les acteurs du conflit. Mais si le conflit constitue un problème pour certains, c'est-à-dire les acteurs directs qui cherchent des solutions afin d'améliorer leur relation, il est aussi une ressource pour d'autres qui tirent des profits. Surtout ceux qui ne sont pas directement concernés par le conflit (acteurs indirects). Ils profitent de la situation conflictuelle pour tirer des avantages divers. Le conflit comporte donc deux aspects :

Un aspect « problème » et un aspect « outil » (Sougnabe Pabamé, Juillet 2005). Le conflit se déroule toujours dans un contexte bien donné. Il inclut aussi bien l'environnement global du conflit (politique, économique, religieux et culturel) que les circonstances infiniment variables telles que le lieu, le climat etc.

³⁷E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1986, p.127

³⁸ *Larousse du XXe siècle*, Paris, librairie, tome 4.

Derrière le conflit se cache des enjeux qui être définis comme l'ensemble des intérêts, préoccupations, besoins, attentes, contraintes, risques qui animent plus ou moins explicitement les protagonistes.

Enfin, le conflit met face à des acteurs disposant chacun des ressources et d'atout mobilisable. La confrontation de ces pouvoirs forme le rapport de force qui peut être favorable pour l'une ou l'autre partie ou relativement équilibré. Il y a rarement de parfaite symétrie et la plupart du temps une partie aura un avantage initial à cet égard. (Sougnabe Pabamé, Juillet2005).³⁹

Tandjilé :

Un ancien mot en ma patois « **TANDILEU**⁴⁰ » qui signifie l'eau qui coule et désigne le fleuve Logone qui coule et traverse toute la région. Ce mot de son orthographe **TANDILEU** » à l'origine avant l'arrivée des colons dans cette province, a suivi une modification au cours des années 1950 avec l'arrivée des blancs.

IX-LA METHODOLOGIE

Par méthodologie de recherche, nous entendons l'ensemble des moyens que nous mettons en œuvre, la démarche que nous suivons, le cheminement par le lequel nous passons pour atteindre un résultat, un objectif donné (Grawitz 1979)⁴¹. La méthodologie que nous avons définie est constituée de la recherche documentaire, les travaux du terrain et des analyses de données. Comme techniques instruments de collecte de données, nous avons : l'observation direct sur le terrain et un questionnaire pour la collecte de données à analyser. Ces techniques et outils ont pour objectifs de cerner les problèmes sur les causes des conflits agriculteurs et éleveurs dans la région de la Tandjilé. Les causes évoquées nous permettrons de mieux comprendre la situation. Toute recherche scientifique s'appuie au préalable sur la recherche documentaire. Par recherche scientifique, nous entendons : « une investigation critique et exhaustive poursuivie par un spécialiste sur un sujet bien délimité au frontière du savoir le vérifier, le corriger ou le compléter à lumière des principes fondamentaux⁴² ». C'est dans ce sens que E. Kouloumouna affirme que : « celle-ci vise à rassembler les informations ou les données nécessaires relatives

³⁹ Sougnabe Pabame, « Les causes conflits des pratiques agricoles et pastorales, analyse des mécanismes de règlement du conflit » Université de Maroua, Juillet 2005

⁴⁰ TANDILEU désigne le fleuve Logone qui traverse la région (Tradition orale Kabalay).

⁴¹ M. Grawitz, *Méthode des science sociales*, Paris, Dolloz, 1979

⁴² ASSANE TOLMBAYE in Shevenell, cours de la méthodologie de recherche, 2008.

au sujet, par la lecture des documents⁴³ ». Elle permet de faire une revue de littérature et des débats actuels sur le sujet.

D'ores et déjà, il faut admettre que pour un tel travail, on ne peut se satisfaire d'une seule méthode. Ainsi nous avons associé à la recherche documentaire aux enquêtes, appelées travaux de terrain. Ainsi dont nous avons eu à consulter plusieurs ouvrages pour notre thème parmi lesquels il y a : les ouvrages généraux et méthodologiques, les ouvrages techniques, les journaux, les thèses de doctorat et les anciens mémoires.

• Recherche documentaire

La littérature scientifique et spécifique disponible sur le sujet est limitée. Cette étude se base donc principalement sur les informations supplémentaires collectées lors de nos entretiens avec les pouvoirs publics(administration publique, homme politique, média, militaire...), les pouvoirs provinciales(les Cantons, les chefs du village, les chefs coutumiers...), des Organisations Gouvernementales et Non Gouvernementales, les religieux et les informateurs clés dans les grandes villes de la région tel que la ville de Lai⁴⁴, de Béré, de Ngamongo, de Guidari, et Dono-Manga dans le département de la Tandjilé Est . La ville de Kélo, Dogou, Bologo et Baktchoro dans le département de la Tandjilé Ouest et ceux de Dréssia dans département de la Tandjilé Centre.

Ces ouvrages ont été collectés à la bibliothèque centrale de l'Université Yaoundé I, la bibliothèque de FALSH, la bibliothèque du Centre d'Etude et de Formation pour Développement (CEFOD), au Centre National d'Appui à la Recherche (CNAR), au secrétariat de l'Observation du Foncier au Tchad (OFT) et l'Institut Française du Tchad (IFT). Tous ces documents consultés traitent de la méthodologie de recherche, des différents types des conflits intercommunautaires dont « conflit agriculteurs/éleveurs » et la gestion des ressources naturelles et du foncier. Enfin, nous avons effectué des recherches sur l'internet pour télécharger nos cartes et compléter certaines informations. Cette recherche documentaire avait commencé l'élaboration des travaux sur le protocole de recherche recommandé par nos enseignants-chercheurs à l'exemple de notre CD (Chef de Département) Pr BOKAGNE et Pr WANYAKA Virginie BOGUENE sous forme de contrôle continu. Et seulement compte tenue de la spécificité du thème brulant et d'actualité, nous nous sommes rapprochés des personnes ressources pour avoir des informations complémentaires.

⁴³ E. KOULOUMOUNA, *Comment rédiger*, Paris, éd. La Découvert, 2008, p.104

⁴⁴ Chef-lieu de la région du Tandjilé

L'observation de terrain comprend l'ensemble des opérations par lesquelles le modèle d'analyse est soumis à l'épreuve des faits confrontés à des données observables. L'objectif visé par les travaux de terrain consiste à aborder une réflexion sur le thème proposé et nous avons utilisé la démarche déductive en précédant par les interviews et des questionnaires à des personnes qui se sont prêtées à nos jeux des questions. Ce qui a permis de comprendre la situation réelle du conflit agriculteurs-éleveurs. Naturellement cela vaudrait dire que la descente sur le terrain pour collecter les données est une nécessité absolue et importante parce que nous adressons aux personnes âgées et vécues d'expériences.

X-LES DIFFICULTES RENCONTREES

Comme tout travail, les difficultés ne manquent pas et sont souvent nombreuses. Celles-ci sont liées au temps vraiment insuffisant pour ce travail, qui à notre connaissance, est une première épreuve de ce genre pour nous. Mais aussi le manque des moyens matériels informatiques et moyen de déplacement à tout peu constitué le retard et le manquement dans ce travail surtout pour ce genre de travail de recherche et analyse scientifique d'une situation plus complexe comme conflit agriculteurs et éleveurs. Autrement dit, tout travail de recherche ne se fait pas sans difficultés. Ainsi, pour arriver au terme de ce travail, nous avons rencontré d'énormes difficultés. Celles-ci sont d'ordres naturels, techniques, matériels et humains.

Sur le plan technique, elles sont liées aux collectes de données documentaires et à leur traitement. A cet effet, il ne nous a pas été facile de trouver des documents parlant de conflits agriculteurs et éleveurs dans la région de la Tandjilé et la situation précaire que vit la zone, il nous ait été difficile de trouver des archives.

Mais aussi, nous nous sommes confrontés à une réticence terrible de la population, surtout celle des gendarmes. Alors, il a fallu écrire au gouverneur du dite région pour obtenir une autorisation de recherche pour expliquer le but et l'objectif de notre recherche à nos enquêtés pour avoir des réponses. D'après eux, nous envoyés par les autorités politiques pour faire ce travail donc il va falloir les monnayer avant qu'ils répondent à nos questions.

Sur le plan matériel, il manque des matériels (l'ordinateur, l'appareil photo, le magnétophone et même la simple photocopie est chère) efficace pour notre travail.

Sur le plan financier, les difficultés se font sentir également. Cela ne nous est pas facile mais nous nous sommes débattus avec les soutiens de nos parents nos petits moyens de bord, le manque de moyen nécessaire ne nous a pas empêcher de répondre présent quelques fois au rendez-vous pour nous familiariser avec nos enquêtés.

Sur plan humaine, une autre difficulté qui semble être cruciale est la santé, arrivé sur le terrain pour la collecte des données, nous étions souvent malade. Notons aussi le manque des informations fiables par rapport à notre thème car les agriculteurs ont tendance à tirer la couverture de leur côté et vice versa chez les éleveurs. Néanmoins, avec notre détermination, l'encouragement de notre directeur de mémoire et de certains de proches nous avons pu finir notre travail.

XI-STRUCTURE DE TRAVAIL

Pour la réalisation de ce présent travail, nous avons adopté un plan en quatre chapitres. Le premier est consacré à la présentation générale de la région de Tandjilé.

Ici, nous présentons la situation géographique de la région de Tandjilé. Ce chapitre présente la structure physique de la région (climat, sol, végétation et hydrographie) et en insistant sur la structure humain et son organisation social, politique, économique et l'historique de la région.

Le deuxième chapitre analyse les différentes causes des conflits entre les agriculteurs et éleveurs dans la région de la Tandjilé

Le troisième chapitre analyse les manifestations de conflits agriculteurs et éleveurs dans la province Tandjilé, nous faisons allusion aux différents modes d'entrée en conflit de deux communautés.

Le quatrième et dernier chapitre est consacré aux conséquences de conflits agriculteur éleveurs dans la province de la Tandjié, ici nous faisons mentions des différentes conséquences et des quelques solutions que nous proposons afin de pallier aux conflits dit conflits éleveurs et agriculteurs sur le plan national(Tandjilé) et international.

CHAPITRE I

PRESENTATION GENERALE DE LA REGION « PROVINCE » DE LA TANDJILE

Ce chapitre localise le pays et la région géographiquement et donne un bref aperçu historique de la région et accorde une attention particulière aux conditions climatique, le type de sol et de la végétation de la zone. Dans un bref aperçu historique, cette section émet en lumière une

tendance migratoire d'origine et implantation définitive de peuple de cette localité sur leur site actuel. Les circonstances historiques dans lesquelles les agriculteurs et pasteurs se sont installés dans la Tandjilé seront également examinées. Cela nous fournira un arrière-plan du conflit agriculteurs et éleveurs qui est au centre de l'étude.

I-CONTEXTE HISTORIQUE ET SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA REGION

La Tandjilé est une province du Tchad en Afrique Centrale. Parler ses caractéristiques géographiques, revient au préalable de la localiser, puis étudier largement ses éléments physiques, naturels, et bien évidemment de sa vie politique. L'étude de ces éléments s'appuie sur la Géographie Régionale du Tchad (GRT)⁴⁵.

La Tandjilé est une des vingt-trois (23) régions du Tchad. La région de la Tandjilé est une province du Tchad, chef-lieu du Laï. Elle été créé en octobre par le décret n° 415/MAT/02 le 3 octobre 2002 et du 419/PR/MAT/02 Elle compte trois (3) département autrefois (2002 à 2019) et cinq (5) aujourd'hui, 14 sous-préfectures, 14 communes, 11 députés, un gouverneur dont l'actuel est Mme Eldjouma Abdramne.

La Tandjilé est une province du Tchad en Afrique Central comme disait tantot ; Elle compte 682817 habitants sur une superficie de 1760km², la densité de la province de la Tangible est donc de 388 habitants par km carré, la population de la région de la Tangible était de 458240 habitants en 1993 (RGPH) dont 442876 sédentaire (ruraux) 385537, urbain, 573391 et 15364 nomades⁴⁶.

I.1. Situation géographique et politique

Globalement, cette phase tripartite vise à localiser et repérer la délimitation territoriale de la Province afin d'en ressortir avec entièreté ses subdivisions administratives, base de sa politique.

I.1.1. La géolocalisation et la délimitation territoriale

L'on se sert de la géolocalisation pour cartographier la Tandjilé afin de cerner sa délimitation exacte avec ses confins. Géographiquement, la Province de la Tandjilé est localisée entre les 9^e et 24^e degrés (°) de latitude nord, entre les 16^e et 18^e degrés (°) de longitude est.

⁴⁵ La GRT examine tous les aspects des « morceaux du monde » comme les communes et les régions. La Géographie Régionale elle-même, est une branche de la Géographie Humaine qui fit son grand rebond en 1990 grâce à la publication d'une "Nouvelle Géographie" sous la direction de René BRUNET.

⁴⁶ Institut National de Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), RGPH, Tchad, 2009.

Selon Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), sa population s'élève à 682 817 habitants⁴⁷.

La Tandjilé couvre une superficie de 17 604 km² grâce à l'immensité territoriale du Tchad⁴⁸. Cette Région occupe le 18^{ème} rang sur les 23 provinces du Tchad par sa superficie. Sa localisation est assez explicite conformément aux coordonnées géographiques cartographiées à partir de la carte administrative du Tchad établie par OCHA⁴⁹ (placée en annexe). La carte administrative de la Tandjilé se présente comme suit :

Carte 1 : Localisation géographique du Tchad



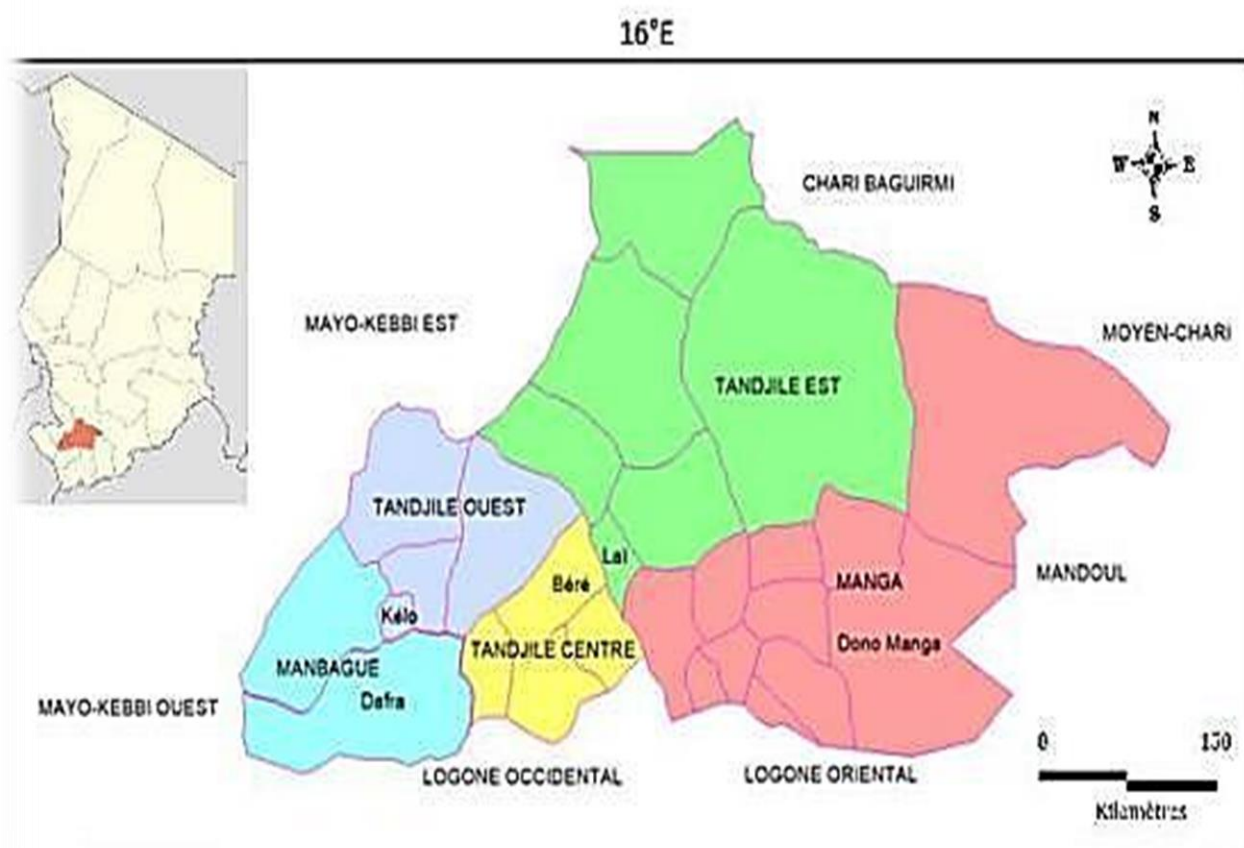
Source : Institut National de la Statistique, des Economiques et Démographiques, consulté le 02-10-2023 à 14h : 55mn

Carte 2 : Carte administrative de la Province de la Tandjilé

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Par sa superficie de 1 284 000 km², le Tchad est le vingtième pays le plus grand au monde et le quatrième d'Afrique après l'Algérie, la République Démocratique du Congo et la Libye. En ligne <https://www.fr.wikipedia.org>. Consulté le 13 mars 2023 à 09h59mn.

⁴⁹ Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies, Carte du Tchad, 2010.



Source. INSEED, 2020

Réalisation. Gondeu et Béтинbaye, 2020

INSEED : Institut National de la Statistique, des Economiques et Démographiques

La carte de la région de la Tandjilé permet une meilleure lecture administrative de la province. C'est une circonscription administrative qui regroupe plusieurs unités territoriales figurant sur la carte. Elle permet une lecture assez lucide pour cerner la délimitation territoriale de la Région.

Parlant de la délimitation territoriale, la Tandjilé est un espace géographique considéré comme le "Tchad en miniature" en raison de sa position carrefour. Elle partage ses frontières avec sept régions voisines. Elle est limitée : au Nord par la région du Chari-Baguirmi, au Nord-ouest par le Mayo-Kebbi-Est, au Sud par le Logone Occidental, Logone Oriental et le Mandoul, à l'Ouest par le Moyen Chari et à l'Ouest par le Mayo-Kebbi-Ouest⁵⁰.

⁵⁰Encyclopédie Wikimonde (<https://wikimonde.com/article/Tandjil%C3%A9>). Consulté le 31 novembre 2023.

I.1.2. Subdivisions administratives

Du point de vue administratif, la Tandjilé est l'une des 23 régions que compte le Tchad dont le chef-lieu est Laï. À l'origine, elle couvrait trois départements, trois préfectures et quatorze sous-préfectures, représentés par onze députés sous mandat d'un gouverneur⁵¹. Mais avec les réformes administratives récentes de 2018 du Tchad, la Tandjilé regroupe dorénavant cinq départements et dix-sept communes⁵². Les subdivisions administratives reposent sur ces données fournies par le ministère en charge. Le tableau ci-dessous ressort entièrement la subdivision administrative de la Province.

Tableau 1: Subdivision administrative de la Province de la Tandjilé⁵³.

Province (Région)	Chef-lieu	N°	Département (Préfecture)	Chef-lieu	Commune (Sous-préfecture)
TANDJILÉ	Laï	01	Tandjilé-Est	Laï	Laï et Deressia
		02	Tandjilé-Centre	Béré	Béré, Tchoua et Delbian
		03	Tandjilé-Ouest	Kélo	Kélo, Baktchoro, Kolon, Dogou et Bologo
		04	Manga	Dono-Manga	Dono-Manga, Guidari et Ndam
		05	Manbagué	Daffra	Daffra, Nangassou, Miabé, Bouguidang

Source : Conception et réalisation par l'étudiant chercheur Golgueu Karoll, 2023.

⁵¹ Décret n°1071/PR/PM/MAT/2010 du 13 décembre 2010.

⁵² Ordonnance n°038/PR/2018 portant création et réorganisation des Unités Administratives et des Collectivités Autonomes.

⁵³ Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Bonne Gouvernance sur Ordonnance n°038/PR/2018 portant création des Unités Administratives et des Collectivités Autonomes.

Ce tableau présente la Région de la Tandjilé à travers son chef lieu (Laï), les cinq départements et les dix-sept sous-préfectures. C'est à la suite de la réforme administrative des unités territoriales que les régions ont changé d'appellation ainsi que les sous-préfectures. Les "régions" sont désormais appelées "provinces" et les sous-préfectures, "communes"⁵⁴.

I.1.3. Organisation du pouvoir politique

La Tandjilé était un grand centre politique et autonome vis-à-vis des contrées voisines. Depuis l'époque coloniale jusqu'aujourd'hui, elle a connu une politique évolutive. Parlant de l'organisation du pouvoir politique, il s'agit principalement du rôle joué par le pouvoir traditionnel avant d'aborder la forme politique actuelle.

Jugées de pacifiques, les populations méridionales du Tchad en général n'ont point connu des organisations étatiques comme les royaumes et empires⁵⁵. Les populations se réunissaient en clan. La chefferie repose donc sur la gérontocratie. Dans ce contexte, la gérontocratie est un régime politique où le pouvoir est exercé par les personnes les plus âgées de la société ; car jugées plus sages⁵⁶. Néanmoins, les chefs traditionnels (les chefs de terre, chefs de pluie, etc.) et les chefs de guerres eurent un statut particulier. Dans sa pratique, la justice d'antan englobe l'ordalie (épreuve provenant d'un jugement divin), la malédiction et le serment. Ce faisant, les sociétés précoloniales de la Région en général n'avaient pas connu une centralisation politique du pouvoir. L'autorité sacrale était entre les mains des gérontocrates qui faisaient respecter l'ordre social voulu par les ancêtres. Le chef de guerre de son côté, s'occupe du volet politique par un pouvoir coercitif. C'est au cours du conseil de sage appelé "Arbre à palabres" que l'élection du chef s'effectue. Les plus souvent, les fils aînés ont un regard favorable dans le processus de succession. Le droit de naisse est un privilège acquis au travers de ses parents. Dans une famille, c'est le père et le fils aîné qui ont l'autorité. Les notables et l'ensemble des chefs traditionnels jouent quant à eux, un rôle de second plan⁵⁷. Faut-il le rappeler, ces populations locales vivaient en tribus et avaient une structure politique très équilibrée avant l'avènement des puissances européennes. Parmi les chefs de guerre les plus influents de l'époque, l'on note Azina Kolon, Markinzay, Mban Dollem, Kertemar, Deueleou, Nangkeré, etc.

⁵⁴ C'est sensiblement à partir du 10 août 2018 que les régions ont été promues en provinces et les sous-préfectures en communes. Les nombre de départements ont été également majorés.

⁵⁵ Dictionnaire Encarta, Collection DVD, Atlas 2009.

⁵⁶ <https://www.toupie.org>. Consulté le 16 mars 2023 à 11h47min.

⁵⁷ J-P. LEBEUF, *La civilisation du Tchad, Bibliothèque Scientifique*, Paris, Payot 1992, p.199.

À l'arrivée des Occidentaux, la vie politique a subi des profondes modifications⁵⁸. Plus tard, les regroupements communautaires étaient supprimés sous l'aval du gouverneur de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) pour les ériger en villages, cantons et districts. La province de la Tandjilé crouissait sous la colonisation française. Devant cet afflux, la politique traditionnelle était bannie au profit de la métropole. En rappel, certaines populations tchadiennes privilégiées étaient des citoyens français pendant la colonisation. La vie politique en 1946 consécutive à la seconde guerre mondiale aurait mis les lieutenants coloniaux en difficulté, car leur pouvoir devenait fragile et contesté. Ils étaient considérés comme des parias étrangers⁵⁹. Hélas, c'était la continuation de la politique coloniale puisque les dirigeants étaient manipulés à cause de l'immaturation politique.

Après l'indépendance, les pouvoirs sont dorénavant entre les mains des autochtones. Il y a d'abord le gouverneur, les préfets, les sous-préfets et les maires de villes auxquelles s'ajoutent les autorités coutumières, notamment les chefs de cantons et les chefs de villages. Malgré le système démocratique sur place, le pouvoir de décision vient directement de N'Djamena⁶⁰. La politique provinciale est soumise à la décentralisation. Les natifs prennent une part active dans la vie politique du Tchad grâce au Parlement. La Tandjilé à elle seule, compte plus de 25 partis politiques⁶¹. Très ancienne, la Province se particularise par son milieu physique et naturel, mais aussi par son histoire.

I.2. Milieu physique et naturel

La connaissance du milieu physique de la Tandjilé détermine l'environnement dans lequel, vivent les populations à travers leurs activités. Il s'agit d'étudier substantiellement le relief, le climat, l'hydrographie, la pédologie, la faune et la flore de cette unité géographique.

❖ Le relief :

De par son relief, le Tchad montre bien son caractère de pays à mille villages dont le désert au Nord où trônent les montagnes et au Sud est corsé essentiellement des surfaces plates⁶². C'est un pays continental qui dispose ainsi dans son ensemble, un relief assez varié. La régionalisation structurelle présente une homogénéité des aires méridionales où l'orographie

⁵⁸ La réorganisation politique et/ou administrative est souvent à l'ordre du jour à cause de la balkanisation coloniale du territoire. Les villages, les cantons, les districts, les préfectures, les départements, les régions et plus récemment, les provinces ont toujours changé d'appellation, de structure et de pouvoir politique.

⁵⁹ En 1946, la vie politique était animée par les principaux partis politiques à savoir : le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) et son allié le Parti Progressiste Tchadien.

⁶⁰ La démocratie a été instaurée au Tchad depuis 1^{er} décembre 1990 par le défunt président, le Maréchal Idriss Deby Itno à son arrivée au pouvoir.

⁶¹ Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), Registre des partis politiques au Tchad.

⁶² JAGUAR, « Le Tchad d'aujourd'hui », *Jeune Afrique*, Paris, France, 2010, p.14.

de la Tandjilé est identique à celle des régions du Sud. La similitude orographique de la région s'affiche à travers la dominante d'un relief plat ; car, les accidents du relief sont de moindre importance. Le point le plus bas de la cuvette dont l'altitude varie entre 170 à 175mètres. La région de la Tandjilé obéit à ces formes de relief comme le souligne Gagsou⁶³. Son relief est dominé quasiment par des plaines conférant ainsi l'appellation "Pays-Bas Tchadien"⁶⁴.

Du point de vue géomorphologique, le relief de cette surface terrestre est une forme de lithosphère⁶⁵. C'est à partir de cette notion qu'on aborde le relief *tandjiléen*⁶⁶. Faut-il le souligner, la Tandjilé a un relief de forme plane et cette planéité présente un milieu physique diversement apprécié. Pour ce faire, le relief de la Province dans sa majorité est corsé des plaines avec une bordure montagneuse de faible altitude. On peut accidentellement rencontrer des plateaux dont les points culminants varient entre 200 à 1500 mètres. Ces poches de plateaux se rencontrent par exemple dans certaines localités du département de la Tandjilé-Ouest⁶⁷. La formation de cette vaste plaine révèle du continent terminal⁶⁸, autrement dit, la formation géologique s'est faite à la fin de la période aride précédant les grandes transgressions. Là, les roches se composaient essentiellement du grès et d'argile. On dénombre les zones de plaines inondables dont le passage se fait à partir des principaux fleuves (Logone et Tandjilé) pour s'abaisser doucement et se jeter progressivement dans le bassin du Lac-Tchad. Malgré les aléas climatiques, le milieu physique de la Tandjilé n'est pas assez hostile. Le potentiel le plus important, c'est le stock des surfaces cultivables. Le relief joue un rôle capital dans les activités économiques, conditionnant également la formation florale et faunique. Son étude mérite une attention particulière.

❖ Le climat :

Situé entre les parallèles 27°30 et 7°30 de latitude nord, entre les méridiens 13° et 14° de longitude est, le Tchad est un condensé des climats"⁶⁹.

⁶³ G. Golvang-Bayo, « Les peuples Marba : le paysan dans l'espace agraire », Mémoire de Master en Géographie, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université du Tchad, 2019, p.30.

⁶⁴ Cette appellation "Pays-Bas Tchadien" désigne la partie la plus basse de la cuvette tchadienne.

⁶⁵ [https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Relief\(g%26A9omorphologie\)](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Relief(g%26A9omorphologie)). Consulté le 22 février 2023.

⁶⁶ Le mot "*tandjiléen*" désigne les habitants (populations) de la Province de la Tandjilé.

⁶⁷ C. A. Adoum, *Les Zimé, Ethnie Tchadienne*, N'Djamena, éditions Al-Mouna, 2018, p.11.

⁶⁸ Sont appelées "continent terminal", les régions qui sont situées proche de l'équateur.

⁶⁹ Cette connotation "Un pays, des climats" est utilisée par JAGUAR et s'explique par le fait que le Tchad dispose trois types de climats.

Le pays en général est subdivisé en trois zones climatiques. Le climat désertique au Nord, le climat sahélien au Centre et le climat tropical au Sud. La Tandjilé se trouve donc dans la zone tropicale qui correspond au domaine soudano-guinéen. La zonation climatique place la Province de la Tandjilé au Sud-ouest du Tchad, bénéficiant d'un climat de type soudanien à deux saisons : la saison sèche et la saison de pluie. Influencée par l'action du vent, la Mousson, un très humide souffle du Sud-ouest vers le Nord-est provoque la pluie. Alors que le Harmattan, un vent généralement chargé de poussières, s'opère périodiquement du Nord-est vers le Sud, provoque la saison sèche. Le Harmattan est un vent sec de l'Anticyclone de la Libye qui se heurte à la Mousson de la Sainte Hélène très humide. La confrontation entre ces deux vents est appelée Front Inter Tropical (FIT) ou Convergence Inter Tropical (CIT). Grâce à ce climat humide, la Tandjilé jouie d'une pluviométrie abondante dont les précipitations sont l'ordre de 800 à 1200mm/an. La situation climatologique tempérée crée des conditions météorologiques favorables et les températures moyennes dans la Tandjilé vont de 20 à 45 degrés Celsius (°C)⁷⁰.

La variabilité climatique dépend des précipitations. Le climat de la Tandjilé est de type soudanien, tropical et subaride. L'alternance des saisons est l'une des caractéristiques les plus remarquables ; car les deux saisons ont des durées quasiment égales. La saison sèche s'étend de novembre jusqu'en avril et la saison de pluie qui va de mai en octobre. La Tandjilé est située dans la partie la plus arrosée et la plus peuplée du pays. Là où les pluies sont abondantes causant parfois des inondations saisonnières, des catastrophes à multiples dégâts⁷¹. Pour l'année 2022 par exemple, la pluviométrie de la Tandjilé était abondante. La 1^{ère} pluie a été enregistrée à Lai le 18 avril 2022 même si la 3^e décade de juin a été sèche ⁷². La situation météorologique place Kélo en tête qui enregistre à lui seul, 1135mm en 59 jours. Les pluies enregistrées en 2022 ont été comparées à celles de 2021 et le résultat de cette comparaison est répertorié dans ce tableau ci-dessous pour ressortir l'alternance.

Tableau 2 : Cumul comparatif du 31 Juillet 2022 et 2021

Poste Pluviométrique	Campagne 2022		Campagne 2021		Écart	
	Mm	Jour	Mm	Jour	Mm	Jour

⁷⁰ Division Climatologique, DREM Tchad, mai 2009.

⁷¹ Délégation Provinciale de Développement Agricole de la Tandjilé, Rapport Trimestriel du 30 septembre 2022, p.6-7.

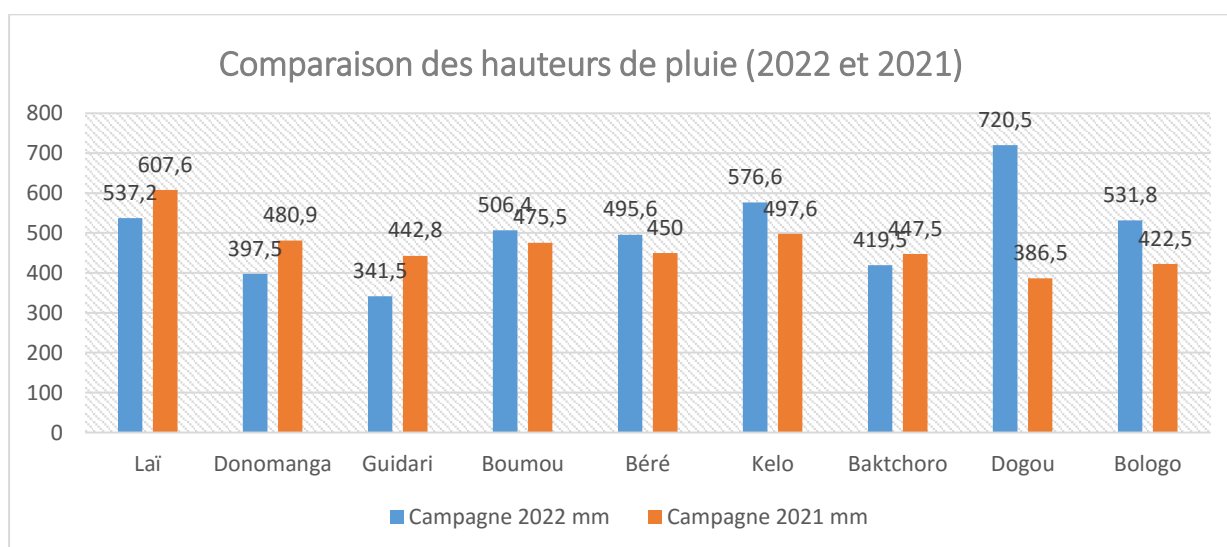
⁷² Les période sèches sont affectées par des déficits pluviométriques importants qui auront des conséquences dramatiques sur la production agricole pluviale et engendrent parfois des famines dans la région.

Laï	537,2	32	607,6	32	-70,4	0
Donomanga	397,5	29	480,9	18	-83,4	11
Guidari	341,5	38	442,8	23	-101,3	15
Boumou	506,4	35	475,5	26	30,9	9
Béré	495,6	25	450,0	27	45,6	-2
Kélo	576,6	37	497,6	33	79,0	4
Baktchoro	419,5	18	447,5	16	-28,0	2
Dogou	720,5	26	386,5	21	334,0	5
Bologo	531,8	20	422,5	28	109,3	-8

Source : Délégation Provinciale de Développement Agricole de la Tandjilé.

Cette alternance pluviométrique est décrite clairement par le digramme ci-dessous.

Figure 1 :



Source : Réalisé par l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) de la Tandjilé⁷³. Consulté le 12-11-2022

Au terme de cette comparaison, cette figure les plus élevés représentent la saison 2022 avec un cumul pluviométrique colossal qui est à l'origine l'inondation.

⁷³ ANADER de la Tandjilé, Tchad, Rapport de la Campagne Agricole 2021-2022.

I.2.2. L'hydrographie et la pédologie

La parfaite appréhension d'un milieu physique ne se résume pas à l'étude de son relief et de son climat, la nécessité d'en étudier globalement ses composantes.

❖ L'hydrographie :

L'important du réseau hydrographique de la Tandjilé est composé d'un fleuve permanent, le Logone et d'un fleuve semi-permanent et intermittent qu'est la Tandjilé.

- **Fleuve Logone** : c'est l'un des deux principaux fleuves du Tchad.

Situé dans le département de la Tandjilé-Est au sud du Tchad, le Logone, un fleuve d'Afrique centrale. Son bassin couvre 77 650 à 78 000 km² et chemine sur une longueur de 950 à 1000 km. Drainant une partie du grand bassin endoréique pour se déverser dans le Lac-Tchad, il prend sa source dans l'Adamaoua au Cameroun dont ses branches mères sont les Vina et Mbéré, puis les petits affluents de régime tropical typique qui sont : la Tandjilé, le Ba-Illi, le Mayo Kebbi et la Pendé, pour joindre ses principaux affluents qui sont le Chari et le Lac-Tchad⁷⁴. C'est le principal affluent qui grossit le Chari (le 1^{er} fleuve important du Tchad) à la confluence de N'Djamena. Avant d'atteindre le marais Toupouri à la frontière Tchad-Cameroun, le Logone traverse la ville de Laï (Tandjilé-Est) avant d'atteindre la frontière camerounaise⁷⁵. L'image suivante présente la pêche et la navigation sur ce fleuve.

Photo 1 : la traversée des cultivateurs sur le fleuve Logone



Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Logone>. Consulté le 08 avril 2023 à 11h32mn.

⁷⁴ Support du cours du Dr Caleb DJIMADOUM ALLARAMADJE intitulé « Géographie Régionale du Tchad (GRT) », Unité complémentaire LH116, Université de Doba, Tchad, 2016, p.26.

⁷⁵ <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Logone#/media/Fichier%3AChaririviermap.png>. Consulté le 28 février 2023 à 08h25min.

• Le Fleuve Tandjilé :

Large d'environ 3 kilomètre, le fleuve Tandjilé est une source importante. En sa qualité de confluent de la rive droite du Logone, il est en aval de la ville de Béré et s'étend jusqu'à Bologo.

Son bassin est une plaine de valeur agricole et constitue un atout pour la Région⁷⁶. Ce fleuve a ses affluents et confluents tels que : Bologo, Tchiré (long de 1488m), Tchoua (15 à 20m) avec les dépressions du Batoua (50m), Taagou (800m), Moloba (2km) et Galapma qui se prolongent jusqu'au Lac Kabia. Plus éloignées, se trouvent les rivières Kourey et Djera (Kélo)⁷⁷. En plus de ces sources d'eau, on rencontre d'autres eaux de moindre importance dans la Tandjilé-Ouest comme : Zambri, Parlaki Keissou, Moreye, Dyan, Bamsal de Bodossi, Dadj, Kolbo, Tchouro, Baktchoro et Mbitikim⁷⁸. La Tandjilé a un réseau hydrographique très diversifié et utile.

❖ La pédologie : c'est l'étude du sol⁷⁹.

Les facteurs de la formation du sol dépendent de la nature de la roche mère, des caractéristiques du climat, l'action anthropique et la nature du couvert végétal. L'étude pédologique de la région atteste la présence des sols diversifiés de valeur agronomique très fertile. Ils existaient depuis la période aride précédant les grandes transgressions. Le type de sol de la région de la Tandjilé est assez varié. Sous l'influence de la zonation climatique, on distingue plusieurs types de sols : les sols ferrugineux tropicaux, les sols ferralitiques, les vertisols et les sols rouges⁸⁰. Autour de Kélo et Laï, se trouvent les sols de texture argileuse. Ces différents types de sols doivent leur fertilité à l'abondance de limons, d'humus et des précipitations. Les nappes phréatiques sont généralement profondes. Les sols tropicaux sont souvent lessivés et atypiques alors que les sols ferralitiques sont développés sur des grès et d'argiles⁸¹.

⁷⁶ C. Bardinnet, « Télédétection de l'Environnement dans la Vallée du Logone par le LANDSAT », *Place de l'Odéon, Espace Géographique* n°3, Paris, 1983, pp.223-230.

⁷⁷ Commission Scientifique de la Prospection du Logone et du Tchad, Section d'Hydrographie, *Supplément à la Monographie du Logone Inférieur*, Campagne 1953-1954, Note B1, Paris, ORSTOM, 1955, p.19.

⁷⁸ Aoumdy Abdallah Caleb, 40 ans, Enseignant et Écrivain, entrevue du 15 décembre 2022 à Kélo.

⁷⁹ Le sol est une couche superficielle de l'écorce terrestre contenant des éléments minéraux et d'acides : chaux, potasse et magnésie.

⁸⁰ S. KELGUE, « La mise en valeur agricole du bas-fond Gogo au Sud-Ouest du Tchad : Potentialités et Pratiques rurales », DEA en Géographie, Aménagement des espaces ruraux, Université d'Abdou Moumouni de Niamey, Niger, 2009, p.32.

⁸¹ Ibid

Malheureusement, ces sols sont en train d'être appauvris avec une valeur agricole dorénavant moyenne, nécessitant des apports fertilisants comme les engrais chimiques. Ils s'affaiblissent à cause des feux de brousse et des micro-organismes qui détruisent l'humus très actifs. Les sols sont le fondement de toutes les activités du secteur primaire. Ils conditionnent aussi le milieu physique et naturel.

I.2.3. La flore et la faune

Le milieu naturel de la Tandjilé est constitué de flores et de faunes très attrayantes.

❖ La flore :

Au climat soudanien, et surtout son inclinaison dans les isohyètes (900 à 1200mm), la Tandjilé est un domaine de savane par excellence⁸². Elle est baignée dans une formation florale très accentuée. La Province est située dans la zone la plus arrosée et son domaine favorise la végétation qui va de la savane arbustive à la forêt claire. Ces ressources florales dont dispose la région sont indispensables pour l'hivernage des troupeaux venant des divers horizons. Cette potentialité florale qui a valu la réserve des forêts urbaines et sacrées. A titre indicatif, il y a la réserve mixte (faune et flore) de Ndam auxquelles s'ajoutent les forêts sacrées et les forêts de reboisement de Tchaguine, Dafra et Kélo⁸³. C'est une gamme des savanes arborées, herbeuses et arbustives dont leur diversité est sans conteste puis des galeries de type ripisylve. On rencontre de nos jours une poche d'arbres que nous avons tablés.

Tableau 3 : Registre des espèces florales de la Région de la Tandjilé⁸⁴

Noms scientifiques	Noms communs	Noms local (Arabe)	Noms vernaculaires (Kabalay)
<i>Accacia</i>	Gommier	<i>Kittir, Garate, Talha</i>	<i>Garate</i>
<i>Adansonia Digitata</i>	Baobab	*	<i>Malian</i>
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Savonnier	<i>Hadjilite</i>	<i>Tchornon</i>
<i>Bombax Costatum</i>	Kapokier	*	<i>Mensseugue</i>

⁸² Support du cours de Julien KEM-ALLAHE intitulé "Géographie Régionale du Tchad (GRT) ", Unité complémentaire LH116, Université de Doba, Tchad, 2015.

⁸³Entretien avec Tenna Mathieu, 57 ans, Pasteur, 13 décembre 2022 à Kélo .

⁸⁴ Inspection des eaux et forêts de la Province de la Tandjilé, Registre des espèces florales, Lai, 2022.

<i>Bombax africana</i>	Bambax	Tombo	Salgueu
<i>Borassus aethiopium</i> (<i>flabellifer</i>)	Rônier	Daleb	Calia
<i>Btytyrospermum parkii</i>	Karité	Hatap-Ankouroum	Tassbi
<i>Ficus carica</i>	Figuier	Djimess	Sahar
<i>Hyphaene thebaica</i>	Palmier Dom	Dom	Damdeu
<i>Khaya Serregaleusis</i>	Cailcedra	Mouraye	Tieureu
<i>Parkia Biglobosa</i>	Néré	Djabarnek	Tchiélig
<i>Tamarindus Indica</i>	Tamarinier	Ardeb	Nsahra
<i>Azadirachta indica</i>	Nimier	Nimme	Lime
<i>Mangifera indica</i>	Manguier	Mongo	Mango

Source : Inspection des eaux et forêts de la Province de la Tandjilé à Lai, 2023 .

Certains de ces arbres dépassent parfois dix à quinze (10-15) mètre de hauteur. L'étude botanique rapporte un du couvert végétal propice à la végétation. Toutefois, cette végétation est soumise aux pluies alternantes.

❖ **La faune :** c'est l'ensemble des animaux.

La faune de la Provinciale se développe bien grâce aux conditions climatiques favorables. La zoologie de la Tandjilé offre une variété des paysages fauniques très riches et contrastés que la nature a tracés avec précision. Elle est composée des diverses espèces emblématiques. On peut citer quelques espèces dominantes⁸⁵ : Lion, Buffle, Eléphant, Gazelle, Girafe, Gorille, Hippopotame, Lièvre, Loup, Hérisson, Porc-épic, Ecureuil, Putois, Varan, etc⁸⁶. La nature a besoin d'une protection rigoureuse.

I.3. Gestion du patrimoine naturel

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) accorde une importance capitale à la protection de l'environnement par sa Convention de 2003, portant sur la limitation des menaces environnementales⁸⁷. Face à ces menaces, plusieurs pays se sont lancés dans la lutte ces dernières décennies, surtout au Sahel⁸⁸. Le Président sénégalais

⁸⁵ Les noms de ces animaux sont en Français et les noms vernaculaires en Zimé sont entre parenthèse.

⁸⁶ Registre des Espèces Fauniques, Poste Forestier de Lai.

⁸⁷ <https://martiniquemerveilledumonde.com/qu'est-ce-que-le-patrimoine-mondial/>. Consulté le 31 mars 2023 à 14H33min.

⁸⁸ Le Sénégal, la Mauritanie, le Niger, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad sont les pays qui composent le Sahel.

Macky Sall s'exclamait que : « Soit nous protégeons l'humanité, soit nous disparaîtrons avec elle »⁸⁹. Le Tchad n'est pas à la marge de cette lutte.

I.3.1. Gestion de la flore

La Loi tchadienne dans sa Constitution de 2008 a pris des dispositions générales sur le statut juridique pour la protection de la nature par la loi n°14 qui stipule que :

La présente loi détermine le régime de conservation et de gestion durable des forêts, de la faune et des ressources halieutiques, conformément aux dispositions pertinentes de la Constitution et aux principes énoncés par la loi N°14/PR/98 du 17 août 1998, définissant les principes généraux de la protection de l'environnement. La présente loi ne fait pas obstacle au respect des engagements internationaux relatifs à l'environnement auxquels la République est partie. Les forêts, la faune et les ressources halieutiques font partie intégrante du patrimoine biologique national. Leur protection et leur gestion durable sont d'intérêt général et constituent, à ce titre, une exigence fondamentale de la politique nationale de développement socioéconomique et culturel⁹⁰.

Pour joindre l'acte à la parole, les Généraux tchadiens avaient pris un acte aboutissant à la réserve mixte composée de faune et de flore. C'est la réserve mixte de Ndam⁹¹. Historiquement, c'était en 1980 que les Généraux tchadiens par l'acte numéro 62/CIF/AC/CP/OFP CER/80 avaient émis l'idée de cette réserve de « faune et des aires protégées » comme une sensibilisation sur les écosystèmes. Couvrant 150 kilomètre, la réserve de Ndam est devenue officielle en 2007⁹² et toute sorte d'écosystème s'y trouve⁹³. En ce qui concerne la flore, la Région de la Tandjilé nous offre alors un patrimoine naturel. C'est le cas des espèces florales de la forêt de Ndam énoncée précédemment qui nécessitent une préservation rigoureuse. La coupe d'arbre est strictement interdite de même que le feu de brousse. Sauf les bois morts sont utilisés.

⁸⁹ À l'occasion de le Nouvelle Conférence de Nations Unies tenue en novembre 2022 sur le climat, des multiples alertes pour sauver l'humanité ont étaient à l'ordre du jour.

⁹⁰ Article 1 et 2 de la Loi n°14/PR/2008 portant régime des forêts, de la faune et ressources halieutiques du Ministère de l'Environnement, de l'Eau, et de Ressources Halieutiques du Tchad.

⁹¹ *Ndam* est une localité située dans le Département de la Tandjilé-Est. C'est le site où se trouve la réserve mixte (faune et flore).

⁹² Arrêté n°245/PR/PM/NQVPN/DCFAP/2007.

⁹³Entretien avec Koualnabé Bassi Jean, 52 ans, Chef du Secteur de Faune de la Tandjilé-Est, 11 novembre 2022 à l'Inspection de l'Environnement de la Tandjilé (Lai).

Cette lutte est reprise par les populations locales qui, de leur côté, ont partout des forêts et de reboisements⁹⁴.

I.3.1. Gestion de la faune

La faune est une potentialité naturelle pour la Tandjilé qui mérite une attention particulière et une protection stricte. Le Préambule de la Loi n°14/PR/2008 portant régime des forêts, de la faune et ressources halieutiques du Ministère de l'Environnement, de l'Eau, et de Ressources Halieutiques du Tchad s'applique aussi à la protection de la faune. Les braconnages et la pêche clandestine sont interdits dans la Tandjilé comme partout ailleurs.

I.3.1. Gestion des eaux

Dans un pays occupé en grande partie par le désert, l'eau est une chose de précieux. Les eaux servent à plusieurs fins et ses principaux secteurs d'utilisation sont entre autres : l'agriculture, l'élevage, les écosystèmes aquatiques, la navigation, les usages domestiques et les industries. Les fleuves, les rivières et les marigots sont sous contrôle des Agents des Eaux et Forêts. Au lieu de se limiter à l'interdiction de la pêche, de la chasse ou de coupe abusive d'arbre, l'État devrait s'invertir pour protéger ces aires et sensibiliser les populations conformément aux textes sur la protection de faune et de flore⁹⁵. La nature est un legs ayant une large valeur socioculturelle et historique.

II- CADRE SOCIAL, CULTUREL ET HISTORIQUE

La Tandjilé est une cité véritablement mosaïque des peuples et cultures. Elle possède une organisation socioculturelle très remarquable et originale. C'est des peuples pacifiques et hospitaliers. L'occasion de comprendre la manière dont ces populations s'organisaient socialement, culturellement et historiquement dans la nuit de temps.

II.1. Cadre social

Sur le plan social, ce sont les manifestations de la vie sociétale qui constituent le point nodal. Nous abordons l'organisation sociale de la Tandjilé de manière succincte en mettant l'accent sur l'habitat, le clan et les croyances, des vécus réels du peuple *tandjiléen*.

II.1.1. L'habitat

L'habitat est l'un des éléments de base marquant la vie sociale de la Tandjilé. La Tandjilé est l'une des provinces où ses populations sont presque homogènes dans leur

⁹⁴ Entretien avec Koualnabé Bassi Jean

⁹⁵ Préambule de la Loi n°14/PR/2008 portant régime des forêts, de la faune et ressources halieutiques du Ministère de l'Environnement, de l'Eau, et de Ressources Halieutiques du Tchad.

organisation architecturale. Le logement au mode traditionnel est dominant. Au sein des concessions, se trouvent les cases, souvent construites en briques ou simplement à l'aide de la boue. Elles sont sous la forme d'un rectangle, d'un carré ou d'une forme ronde, entourées de murs (forteresses). Les toits de toutes les cases sont généralement en paille. L'utilisation de la tôle est une technique récente. La devanture des femmes se distingue de celle des hommes. On peut de loin, observer les enclos tandis que pour les hommes, ce sont des seccos qu'on peut apercevoir. En dehors de cette case servant d'hébergement, la femme dispose d'une cuisine construite sur le même modèle et l'homme se fait un hangar sous forme de boucaro.

II.1.2. Le clan :

La Tandjilé dans sa globalité obéit à l'appartenance clanique. Les regroupements familiaux se faisaient en fonction du clan comme le souligne Vandame⁹⁶. Les liens familiaux forment la trame de la vie sociale. En fait, chaque clan possédait ses propres traditions, ses rites, ses masques, ses habitudes et interdits alimentaires liés à l'histoire de l'ancêtre commun. Dans plusieurs tribus de la Tandjilé, certaines viandes sont défendues⁹⁷.

Les rapports entre les différents clans se limitaient souvent aux rivalités ou aux alliances par l'intermédiaire des liens du mariage. En cas du décès du conjoint, les femmes deviennent automatiquement un héritage et par conséquent, doivent se choisir des nouveaux maris suivant. La parenté joue un rôle capital dans cette affaire dont ses critères reposent sur la consanguinité ou la lignée et le mariage⁹⁸.

Le mariage est un fait social très décisif. Il se manifeste par les fiançailles, la demande de mains, la dot et ensuite, le mariage officiel ou le rapt⁹⁹. Les mariages sont célébrés et considérés comme des événements majeurs et rituels. Le fait d'être engendré ou d'engendrer est considéré comme une réalité fondamentale et la base de toute l'organisation sociale. En dépit de disparité, les sociétés ont des traits communs tels que les genres de vie et les coutumes. Par ailleurs, la vie sociale est marquée aussi par les chefferies et les croyances.

⁹⁶ C. Vandame, « Notes sur l'organisation sociale, l'histoire, la vie rituelle, Sara et village Kenga (Hadjarai) du Tchad », *Journal de la Société des Africanistes*, Tome 45, Fascicule 1-2, 1975, pp.69-113.

⁹⁷ Les interdits alimentaires sont forcément liés à l'histoire ancestrale clanique. Si l'ancêtre fondateur s'était réincarné dans tel ou tel autre animal, il était interdit à ladite tribu d'en manger cet animal.

Pour des raisons personnelles, les femmes subissent aussi une restriction dans les habitudes alimentaires. C'est le cas du porc, canard, chat, chien et du varan qui sont interdits aux femmes chez les peuples Zimé de Kélo par exemple.

⁹⁸ La lignée est l'ensemble des humains qui font partie d'une même famille généalogique.

⁹⁹ Le rapt est une forme de mariage forcé qui se traduit par l'enlèvement de la fiancée. Bref, c'est le mariage forcé. De nos jours, la loi lutte contre cette pratique très inhumaine et obsolète.

II.1.3. Les religions

Parlant des religions, c'est principalement l'Animisme qui est la forme de croyance originelle. L'Animisme désigne globalement les pratiques et les croyances ancestrales. Ces religions traditionnelles sont polythéistes. Les ancêtres adoraient les dieux de la pierre, des arbres, de tonnerre, des eaux, d'animaux etc. Pour invoquer leur faveur, il faut être "sain" grâce aux prières et sacrifices. Le culte est généralement célébré dans des endroits spéciaux (forêts sacrées). En réponse, ces dieux accordaient la faveur. Pour rythmer leur vie, les populations avaient développé aussi des cultures originales.

L'Animisme a été la seule religion jusqu'au début du XX^e siècle. Les religions révélées à savoir le Christianisme et l'Islam sont des pratiques religieuses relativement récentes. Contrairement au Christianisme, qui, à son avènement dans les années 1920 a gagné le Sud, l'Islam ne bat son plein qu'au Nord. En dépit de son avènement au Tchad entre les IX^{ème} et XI^{ème} siècles, l'Islam n'a pas eu un impact majeur au Sud¹⁰⁰. L'arrivée du Christianisme avait influencé profondément sur les religions traditionnelles. C'est ainsi que pour les Chrétiens par exemple, l'enfant est plutôt présenté à l'Église qu'au masque.

II.2. Cadre culturel

Ce postulat repose sur l'éducation, le folklore et de leur influence par les autres cultures.

II.2.1. L'éducation :

Il y a l'éducation ancestrale dite traditionnelle et l'éducation occidentale. Très attrayante, la Région de la Tandjilé a acquis des valeurs éducatives. Il en résulte l'éducation traditionnelle ancestrale à laquelle, s'ajoute l'éducation moderne dite européenne.

❖ L'éducation traditionnelle

Par le terme "éducation traditionnelle" nous désignons cette éducation-là qui se fait naturellement par les paroles qu'accompagnent l'observation et l'imitation, l'art et le jeu, la musique et la danse. Elle tend à valoriser la cohésion, la solidarité, la primauté du groupe comme l'estime Koussoubé¹⁰¹. Dans la philosophie traditionnelle Sara, l'Homme ne naît pas

¹⁰⁰Entretien avec Saleh Élie Amder, 83, Bologo le 11 décembre 2022.

¹⁰¹ C. B. Koussoubé, « Rapport intermédiaire de l'éducation : les systèmes éducatifs et les transformations des sociétés africaines », Parlement du Burkina Faso, 2019, p.12

homme, il le devient grâce à son passage dans l'initiation. On reconnaît un homme à travers ses bravoures, sa sagesse et son sens du devoir et non par son aspect physique ou biologique. Un homme non initié est considéré comme un enfant ou une femme¹⁰². En conséquence, il est écarté de toutes les responsabilités de la communauté. L'initiation est la forme originale qui substitue l'éducation. Cette pratique est obligatoire aux garçons dès leurs bas âges. En 1973, le premier Président tchadien en la personne de François Ngarta Tombalbaye avait officiellement inauguré à Fort-Lamy (N'Djamena) le Mouvement National pour la Révolution Culturelle et Sociale (MNRCS) pour un « Retour aux sources »¹⁰³. Le MNRCS a rendu l'initiation obligatoire. Les genres usuels corsés des contes, légendes, devinettes et des proverbes rythment et animent aussi la vie culturelle de Tandjilé.

❖ L'éducation occidentale :

Les formes acquises de comportements d'individus sont souvent unies par la tradition et transmises par l'éducation. L'éducation de la Tandjilé a connu un système mondain. L'avènement hybride de l'école occidentale au Tchad en 1919 reste néanmoins un mal nécessaire.

C'est ce qu'a permis aux populations autochtones de la Tandjilé d'accueillir d'autres valeurs pour y ajouter aux siennes. Pour justifier les conséquences positives, nous avons la culture occidentale qui légua ses valeurs utiles, une cruciale ouverture au reste du monde. C'est le cas de la médecine moderne, l'hygiène, etc. Le Programme d'Appui à l'Éducation et à la Formation (PAEF) élaboré par le gouvernement renforce le bilinguisme. L'enseignement de l'Arabe était rendu obligatoire en 1978, mais il est moins dispensé dans la Tandjilé à cause de son rattachement à l'Islam.

II.2.2. Le folklore

Le loisir traditionnel s'opère principalement à travers les musiques (tam-tam), les danses, les épopées, etc. Les musiques et les danses immortalisent les us et les coutumes. La danse est sans doute le moyen d'expression du folklore le plus important de la culture africaine¹⁰⁴. En temps de malheur ou bonheur, l'Africain chante et danse. Les événements heureux (naissance, mariage, moisson) et douloureux (décès, funérailles) ont été toujours

¹⁰² Dans les sociétés tchadiennes traditionnelles en général, les enfants et les femmes n'ont pas de pouvoir de décision. Leur protection est souvent liée aux relations maritales.

¹⁰³ Le MNRCS fut créé entre 1972 et 1973 par l'ex président Ngarta Tombalbaye qui s'est quant à lui, inspiré de son homologue Mobutu du Congo Zaïre. Ce mouvement a profondément appuyé l'initiation.

¹⁰⁴ Support de cours de GONDJESSABÉ MACKAYE Léopold intitulé "Préhistoire Africaine : art d'Afrique centrale" dispensé en Licence II au Département d'Histoire de l'Université de Doba, 2017-2018.

célébrés sous cadence. Vu l'importance du folklore, les populations de la Tandjilé ont conservé les fêtes traditionnelles célébrées jusqu'à nos jours. En effet, chaque ethnie célèbre ses fêtes traditionnelles qui marquent le début ou la fin de récolte. Ainsi, on distingue chez l'ethnie Zimé les fêtes rituelles et les fêtes de récoltes appelées *Vin ter*, *Ku'dom*, *Ayo*, *Gaba* et *Ndalanga*¹⁰⁵. Les *Vun Tilna* et *Ndalanga* sont célébrées chez les Marba¹⁰⁶. Chez les Lélé, c'est la fête de la jouissance (*Walga*)¹⁰⁷, les Mouroum et les Goulay dans leur rythme de *Ndo'o et le Say*. Les Nangtchééré célèbrent quant à eux le *Kroum* puis le *Boudouma* chez les Bolo. Enfin, les Kabalaye et les Gabri se regroupent autour des fêtes des initiés (*Koula* et *Gang-gang*) mais également la fête de l'unité (*Kroum*). Au cours de ces fêtes, on organise aussi la lutte et la course des pirogues entre les piroguiers suivis de parades de chevaux dans les quartiers autochtones comme Nougou, Tagbiang et Tabat à Lai¹⁰⁸. La danse traditionnelle actuelle a subi de modification.

II.2.3. L'influence culturelle

Une chose est certaine, les populations autochtones sont malheureusement influencées et soumises à l'assimilation. Le mode de vie, le logement, les habitudes alimentaires, les danses et les rites initiatiques étaient confrontés à d'autres cultures. Leur adhésion naïve aux religions importées est également un obstacle aux croyances du paganisme. Les pratiques traditionnelles ont perdu de vue.

Bien que le modernisme gagne négativement du terrain, il suffit de faire une synthèse entre l'occidentalisme et le traditionalisme comme le suggère Martien Towa¹⁰⁹. Les *Tandjiléens*, quoi qu'on en dise, ont toujours gardé des valeurs fondamentales et n'ont pas cédé à la tentative d'assimilation totale. Ils demeurent solidaires, audacieux et réceptifs (hospitaliers). Aujourd'hui, la mondialisation et la globalisation sont devenues une triste réalité qui ne pourrait être dominée qu'uniquement par une mûre prise de conscience et la revalorisation des us et coutumes. La prise de conscience des peuples de la région sur leurs valeurs traditionnelles est une construction systématique de leur histoire. C'est le cas de la prise de conscience des anciens présidents africains, en l'occurrence de Ngarta Tombalbaye du

¹⁰⁵ Entretien avec Tandjong Affia, 60 ans, Ménagère, 16 décembre 2022 à Zagobo/Kélo.

¹⁰⁶ Entretien avec Haoussou Maina Thomas, environs 63 ans, Bongor Baou, 20 janvier 2023 à Baktchoro.

¹⁰⁷ Entretien avec Adjougoula Aminatou, 53 ans, Déléguée provinciale de la Femme de la Tandjilé, le 08 novembre 2022 à Lai.

¹⁰⁸ Entretien avec Assane Seth, Chef de Secteur de l'Alphabétisation de la Tandjilé, Lai le 14 novembre 2022.

¹⁰⁹ Pour Martien Towa, il faut s'emparer du secret de l'occident, connaître à fond les fondements de sa puissance et l'introduire dans notre culture.

Tchad, et Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu du Congo. Leur vision se résume à la déclaration consciente de Mobutu qui disait ceci :

Nous avons constaté que la civilisation occidentale avait systématiquement détruit nos valeurs et, par la suite d'une aliénation inconsciente, elle nous a fait démissionner de nos responsabilités. Dès lors, nous avons décidé en toute liberté, de jeter toutes ses idées et de choisir d'être nous-mêmes, débarrassés de tout asservissement, sans toutefois ignorer les autres ¹¹⁰.

II.3. Cadre historique de la Tandjilé

Fondamentalement, il importe de faire une rétrospective sur la Tandjilé afin de ressortir ses origines et son évolution en tant que circonscription autonome. L'aperçu global nous permet de mieux cerner le processus du peuplement et le type d'activités économiques.

II.2.1. Les origines

La Tandjilé, autrefois, une sous-préfecture et devenue une région, était dirigée encore à l'époque par un administrateur colonial de la France d'Outre-Mer (FOM). Ni eau, ni électricité, bien-sûr un modèle classique de fonctionnement d'un territoire colonial : un gendarme, une mission catholique et une mission protestante assurant une scolarité de base, un agent agriculteur ; mais depuis peu, un centre médical relativement correct, objet de crainte d'abord, puis d'un intérêt croissant¹¹¹.

Cette pensée sommaire de Docteur Paul Martino nous donne un avant-goût sur son passé comme l'une des villes les plus vieilles du Tchad. Selon plusieurs sources, la Tandjilé existait en tant que zone autonome depuis la période précoloniale. Malgré les razzias des peuples voisins comme les Baguirmiens, les Tandjiléens ont gardé l'intégrité de leur territoire.

Les grands regroupements communautaires de la Tandjilé sont venus en grande partie de la Vallée du Nil, à l'Est d'Égypte, traversant le Soudan pour s'installer enfin aux abords du Fleuve Logone entre le VI^{ème} et VII^{ème} siècle. Là, des hommes y avaient vécu depuis des temps immémoriaux et s'organisaient en communauté en fonction de leur clan¹¹². La Région tire son nom du Fleuve Tandjilé. Ces peuples autochtones connaissaient déjà le commerce.

¹¹⁰ Journal Bimensuel Carrefour, La Révolution culturelle tchadienne, Page d'Histoire, n°029, Centre Al-Mouna, N'Djamena, Tchad, 2004, p.24.

¹¹¹ D.P. Martino, *En pays Sara, parcours africain, Tchad (1958-1961)*, Paris, Édition Péribonka, juillet 2017, p.1.

¹¹² J.-. P, Lebeuf et A. Masson Detourbet, *La civilisation du Tchad*, Paris, Payot, 1950, p.198.

Historiquement, le nom Tandjilé est l'attribution du Blanc¹¹³. Jadis, les noms des villes étaient hérités des noms des fleuves et des chefs locaux influents du milieu d'accueil respectif. Raison pour laquelle, le nom Logone provient du nom du Fleuve Logone et Tandjilé dérive du Fleuve Tandjilé. Au sens étymologique, le mot "tandjilé" est tiré d'une langue locale parlée par les peuples riverains(Nantchéré), "*tanjele*" qui désigne "le fleuve". Ce mot a été attribué au Fleuve Tandjilé bien avant les Européens. C'est à l'arrivée des ceux-ci que ce nom désigne désormais la Tandjilé en tant que circonscription¹¹⁴. L'histoire précoloniale de cette circonscription s'est avérée par des industries lithiques et sidérurgiques.

II.2.2. La Tandjilé sous le joug colonial

Les Européens à leur arrivée au XIX^{ème} au Tchad, sillonnèrent la Tandjilé par le biais de ces localités riveraines. Bien avant la conquête coloniale française, la Tandjilé était déjà en contact avec les colons allemands¹¹⁵.

La présence allemande est attestée non seulement par les sites d'habitats et les arbres importés comme : le *Khaya Senegalensis* (Cailcedrat) et le *Bombax Costum* (Kapokier), mais également par l'existence des postes militaires à l'instar du poste Giger de Kélo et de Bero Koumdé au tour 1884. Ce n'est probablement en 1892 que la Tandjilé devint la propriété exclusive de la France au détriment de l'Allemagne. Le 22 avril 1900, le chef de la principale confrérie, le conquérant Rabah fut tué et cela a jeté de concession à la machine coloniale. Dès le 05 septembre 1900, le Territoire Militaire du Pays de Protectorat du Tchad se créa avec un statut de colonie militaire.

À partir du 17 mars 1920, l'acquisition de son statut de colonie autonome rattachée à l'Afrique Équatoriale Française (AEF) et colonie civile en 1940. De 1903 jusqu'à 1948, le District du Logone couvrait quasiment tout le Sud du Tchad dont le chef-lieu était Laï¹¹⁶. Mais pour distinguer les zones d'influence, les Français avaient préféré le nom Logone pour désigner Moundou et Doba alors que "Tandjilé" couvrait dorénavant Laï et Kélo¹¹⁷. En 1935, l'appellation "District" fut changée par "Département" et ce n'est qu'en 1947 que le terme "Région" les substitue. Laï et Kélo étaient des centres névralgiques. C'est à travers l'arrêté émanant du gouverneur général de l'AEF Kélo particulièrement fut baptisé "Maistre Ville" à la mémoire de

¹¹³Entretien Oueina Teguerge, 53 ans, coordonnateur des APE de la Tandjilé, entretien du 11 novembre 2022 à la Sous-préfecture de Laï

¹¹⁴ Entretien avec Basguetsiweye Ibn Keneng, 67 ans, Maître d'EPS retraité et personnel de la Délégation provinciale de Jeunesse et Sport, Laï, le 08 novembre 2022.

¹¹⁵ Cf J.P. Lebeuf et A.M. Detourbet, *La civilisation*, p.198

¹¹⁶Entretien Djona Sabiou, environ 60 ans, Secrétaire Général de la Mairie de Kélo, Kélo, le 07 septembre 2022.

¹¹⁷ Le mot "tandjilé" vient de "*tanjele*" en Nantchéré (une langue locale) qui désignait "le fleuve Tandjilé".

l'explorateur français Casimir Maistre, l'un des premiers explorateurs français à fouler le sol de la Tandjilé autour de 1892-1993¹¹⁸. Tout compte fait, la colonisation joua un rôle dans les exactions commises.

Les populations de Tandjilé étaient soumises aux travaux fastidieux tels que : la culture obligatoire du coton (1921), le portage des chefs, les exploitations forestières du Gabon, la construction des infrastructures comme le chemin de fer Congo-Océan, les exploitations minières et les fiscs lourds (impôts). D'autres étaient envoyées au Front pendant les guerres pour sauver la métropole. Les colonisateurs n'eurent avec la Tandjilé que des rapports de violence, de brutalité, de coercition et d'exploitation sur tous les plans. Ces excès des pouvoirs ont suscité des mécontentements aboutissant aux manifestations populaires et à la pression politique. En quête de leur autonomie, les élites du pays en général créent des partis politiques en 1946, notamment le Parti Progressiste Tchadien (PPT) afflué au Rassemblement Démocratique Africain (RDA) et l'Union Démocratique Tchadienne (UDT). Ce militantisme conduit le pays à sa proclamation le 28 novembre 1958 et peu après, son indépendance le 11 août 1960.

II.2.3. L'histoire postcoloniale

L'indépendance politique n'est qu'une accalmie passagère et figurative pour le peuple tchadien. Arrivés au pouvoir, les présidents tchadiens, à tour de rôle, avaient mis l'identité ethnique et religieuse au-devant de la scène politique ; c'est qui est à l'origine des guerres civiles. Raison pour laquelle, la Tandjilé a une histoire douloureuse et demeure très pauvre. En plus des guerres civiles et ethniques, la Région est également à l'épreuve des conflits interminables qui opposent souvent les éleveurs aux agriculteurs.

La Tandjilé est confrontée à plusieurs différends qui justifient son histoire en dent de scie. Au vue de tout ceci, ses élites doivent repenser son sort pour un avenir meilleur, pour histoire remarquable et positive.

III. DÉMOGRAPHIE ET ÉCONOMIE

Pour étudier l'impact des actions humanitaires des ONG dans une localité, il faut au préalable connaître ses populations à travers leurs différences activités économiques pour déceler le niveau de vie de celles-ci. Ce volet de notre travail est donc une étude centrée sur les aspects humains et économiques de la région de la Tandjilé.

¹¹⁸ Arrêté n°785 du 19 mars 1947 de l'AEF.

III.1. Aspect humain

L'aspect humain englobe la mise en place et la composante cosmopolite des populations de la Tandjilé en précisant leur structure et répartition.

III 1.1. Peuplement

Tout État, vaste ou restreint, développé ou non, se définit d'abord par un territoire et une population. Que ce soit au Nord ou au Sud du Tchad, les populations ont toujours fait l'objet des vagues des migrations venues de l'est. Le peuplement du pays en général date à une époque lointaine où les peuples subsistaient des activités riveraines tout au long du Lac-Tchad pour atteindre progressivement le Logone-Chari¹¹⁹. La plupart des communautés méridionales étaient mises sur-place vers le VI^{ème} et VIII^{ème} siècles. Le peuplement se densifie au Sud où se trouve la Tandjilé. Le Tchad est constitué de plusieurs ethnies réparties en douze groupes linguistiques et englobant environ 216 dialectes¹²⁰.

En effet, la présence humaine se signale dans la Tandjilé-Est, la partie orientale de la région, c'est une « Tour de Babel »¹²¹. Avant d'acquérir leur droit foncier hérité de l'autochtonie, les populations vivaient en communautés et leur origine remonte en Égypte, notamment dans la vallée du Nil. Celles-ci ont côtoyé et se sont métissées avec des tribus halogènes, véritable kaléidoscope ethnique. En ce temps, elles étaient déjà en parfaite connexion avec les pays arabes suite aux relations tirées du commerce transsaharien¹²².

La Tandjilé est une zone anciennement connue grâce à sa position géographique aux abords des Fleuves Logone et Tandjilé. C'est une liaison entre le Nord et le pays Sara. Il convient de remonter les faits pour ressortir le processus de la mise en place des propositions de la Tandjilé. Avant la colonisation, le peuple de la région avait subi l'incursion des pillards du Sultanat du Baguirmi et la conquête foubé. Toutefois, la région a su résister en repoussant ces envahisseurs et garder son intégrité. Les populations, quelle que soit la diversité de leur origine, se sont unies pour fonder la Région.

En fait, on rencontre plusieurs groupes de langues tels que les groupes de langues tchadiques, les groupes des langues afro-asiatiques, nigéro-congolaises et la famille linguistique nilo-saharienne. À l'image du Tchad, la Tandjilé est un kaléidoscope ethnique avec plus d'une

¹¹⁹ Encyclopédie Encarta Junior, 2009.

¹²⁰ Human Right, Rapport 2019.

¹²¹ Atlas Tchad, Rapport Démographique de 1968.

¹²² Ibid.

vingtaine d'ethnies¹²³. Les ethnies de la Tandjilé sont entre autres : les Gabri, Zimé (Mesmé), les Marba, les Lélé, les Nangtchéché, les Kabalay, les Soumraï, les Kwang (Tchaguine), les Goulaye, Mouroum, les Besmé, les Mobou, les Ndam, les Modé, les Kimré et les Moubou pour ne citer que celles-là. Outre ces ethnies autochtones, il existe d'autres halogènes qui ont migrées pour se sédentariser dans la Tandjilé pour des raisons diverses. Certaines se sont installées par alliance, nécessité de service et d'autres en raison du commerce. C'est le cas des Kim, Ngambaye, Moundang, Foulbé, Baguirmi, Haoussa, Borno, Arabe Kreda, Kanembou, Ouaddaïens, Zaghawa, Gorane pour ne citer que celles-là¹²⁴. Appartenant majoritairement au grand groupe tchadique, les principaux sous-groupes ethnico-linguistiques autochtones sont entre autres : les Marba (13, 85%), les Lélé (13, 93%) et les Zimé (13, 90%) dans le département de la Tandjilé-Ouest. Ensuite, les Nantchéché (13, 62%) sont dans le département de la Tandjilé Centre. Les Gabri (10, 61%) et les Kabalaye puis d'autres groupes ethniques originaires composent quant à eux, la population du département de la Tandjilé-Est. Dans l'administration, les langues officielles sont le Français et l'Arabe locale¹²⁵.

III.1.2. Population

La croissance démographique du Tchad est parmi les plus rapides au monde avec un taux de natalité de 48,72%. La population du Tchad se caractérise par un peuplement moyen et plus récemment au début du XXI^{ème} siècle, par une forte croissance démographique dans un contexte de fécondité élevée et corrélée par une forte mortalité infantile. La population tchadienne présente des différences régionales avec trois zones de peuplement distinctes : zone de forte densité, zone à densité moyenne et enfin la zone à densité faible. La Tandjilé se trouve dans la zone à forte densité. Ainsi donc, la Tandjilé ne se borne pas à son statut de zone mosaïque, mais elle se singularise aussi par le nombre colossal de sa population.

En 1993 lors du 1^{er} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH₁), la Tandjilé était la 6^{ème} sous-préfecture la plus peuplée avec 453 854 habitants sur 6 288 000 habitants de la population totale pour le pays. Parmi les 14 sous-préfectures, celles les plus peuplées étaient : Chari Baguirmi (y compris la ville de Ndjamena): 1 251 905 habitants ; Mayo Kebbi: 825 158 habitants ; Moyen Chari: 738 595, Ouaddaï : 543 854 habitants ; Logone Occidental : 455 489 habitants ; Tandjilé : 453 854 habitants¹²⁶.

¹²³Entretien avec Gali Zacharie Didama, 47 ans, Pasteur/Théologien, Kélo, le 31 octobre 2022.

¹²⁴ Archives du Département de la Tandjilé-est, Economie, Politique et Démographie, Rapport 2020.

¹²⁵Archives du Département de la Tandjilé-est, Economie, Politique et Démographie, Rapport 2020.

¹²⁶ Ministère de l'Administration du territoire, RGPH₁ de 1993 au Tchad.

Tableau 4 : Exemple d'une statistique du 1^{er} recensement général de la population de 1993

Année	Région	Habitants
1993	Tandjilé (14 sous-préfectures)	453854 hbts/ 6288000 hbts de la pop. Total du pays
	Chari-Baguirmi (ville de N'djamena)	1251905 habts
	Mayo-Kebbi	825158 hbts
	Moyen-chari	738595 hbts
	Ouaddai	543854 hbts
	Logone Occidental	455489 hbts

SOURCE : Tableau élaboré par Golgueu Karoll grâce aux données de l'INSEED.

Selon le 2^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH₂) de 2009, la population de la Tandjilé grimpe à 682 817 habitants avec une densité de 39 habitants/kilomètre carré (km²) et une densité moyenne de 6,3%. Elle devient la 4^{ème} Province la plus peuplée après le Mayo-Kebbi Est (7,3%), Logone Oriental (7,1%) et Logone Occidental (6,5%)¹²⁷. Au fil du temps, le Tchad a connu une pression démographique très galopante. Selon la Banque mondiale (BM) et les Nations Unies, la population totale est estimée à 16, 8 millions d'habitants dont celle de la Tandjilé atteint 718 028 habitants selon le sondage démographique de 2019. En ricochet, ces données ne sont que des estimations car, elles n'ont pas été obtenues auprès des sources officielles¹²⁸.

III.1.3. Structure de la population

Cette population nombreuse contraste dans sa répartition en âge et en sexe. Selon la structure par âge, la province de la Tandjilé a une population majoritairement jeune avec 51 %. Les adultes ou les actifs représentent 45 % de la population et les personnes âgées (plus de 60 ans) 4 %. L'âge moyen est de 20,4 ans. Les enfants âgés de 0 à 14 ans s'élèvent à 326 555 et ceux entre 15 à 29 ans sont à 205 611 sur la population totale.

D'après la répartition par sexe, le taux de féminité est supérieur au taux de masculinité. Ainsi, les hommes sont seulement à 358 508 contre 359 519 femmes souligne *World Bank* dans son rapport démographique 2022 issu du Disque d'aire professionnelle au nombre d'habitants

¹²⁷ INSEED, RGPH du Tchad, 2009.

¹²⁸ <https://3hujiworld.com/td/1352651-tandjile-region/#details>. Consulté le 19 mars 2023 à 14h00min.

en 2019 de chaque pays¹²⁹. En dépit de son potentiel démographique, la Banque Mondiale document note que la Tandjilé est la 4^{ème} province la plus pauvre du Tchad avec une incidence de la pauvreté estimée à 65,3%¹³⁰. Plus de la moitié de la population est aussi rurale¹³¹. Cette nombreuse population nombreuse est à l'abri des risques dérivés des guerres et des catastrophes naturelles d'où la nécessité de la réponse humanitaire et précisément celle de World Vision qui est le point nodal de notre étude.

III.2. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le Tchad dispose en général 39 millions d'hectares de terres cultivables dont 176 000 hectares pour la Tandjilé. La Tandjilé se trouve dans un ensemble géographique au sein duquel, les superficies sont réduites mais son milieu offre des potentialités naturelles favorables aux activités économiques. Les populations de ladite Région se livrent surtout aux activités du secteur primaire. De manière laconique, celles-ci pratiquent l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le commerce et le transport.

III.2.1. L'agriculture et l'élevage

Les populations provinciales de la Tandjilé vivent dans des conditions de vie précaires et subsistent surtout grâce aux activités agricoles et pastorales¹³². Au titre de niveau de vie, les populations vivent dans des conditions cruciales comme partout au Tchad avec un taux de 88,6%, 1% d'accès à l'électricité, et 99% des ménages font recours au bois ou au charbon comme source d'énergie pour la cuisine.

❖ L'agriculture :

L'agriculture constitue la mamelle de l'économie et rapporte 80% de la richesse de la Région. La Tandjilé dans sa majeure partie, est une terre d'abondance et ses populations se livrent aux travaux des champs. Pour les grands paysans qui cultivent des larges portions, ils embauchent nécessairement des ouvriers pour renforcer la main d'œuvre. Parfois, ils organisent

¹²⁹ Ces données sont des estimations et projections de la population mondiale effectuées par *World Population Propect* et publiées en juillet 2022 par la division démographique du département des affaires économiques et sociales du secrétariat des Nations Unies.

¹³⁰ Banque Mondiale (BM), Rapport sur le Tchad, 2020.

¹³¹ <https://wikimonde.com/article/tabdjile%C3%A9>. Consulté le 19 mars 2022 à 10h52min.

¹³² Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT).

aussi une opération champêtre appelée « *ndei* »¹³³. Dans les zones à plaines inondées, les activités sont permanentes alors dans les plaines exondées, les cultures sont soumises aux à l'alternance de saisons. En sa qualité de première activité économique, l'agriculture jouit d'un potentiel économique adéquat et englobe les cultures vivrières et les cultures de rente. Ses principaux revenus proviennent du riz, de la canne à sucre, de l'arachide, du sésame, du maïs, du mil (*pénicilaire*), du sorgho, d'haricot, du coton, de concombre, du poids de terre, de la courge, et du fonio. A ces cultures, s'ajoutent celles des tubercules (pomme de terre, taro, patate, carotte, manioc, igname, etc.) des oléagineux et de l'arbro-culture (papayes, bananes, mangues, goyaves, orange, citron, dattes...). La Tandjilé renferme presque toutes les spéculations cultivées au Tchad¹³⁴. Certaines sont pour la consommation et d'autre pour la vente. Autrefois, le coton était la seule culture commerciale et il se voit substituer par d'autres cultures commerciales (arachide, sésame, riz et haricot ou le niébé).

❖ Le riz :

La Tandjilé est la 1^{ère} Région productrice du riz au Tchad. Elle est considérée comme la « capitale de l'or blanc » et en même temps « le grenier de l'économie »¹³⁵. C'est le fief de la riziculture par excellence. On y cultive principalement trois variétés de riz : riz saïgou, riz de brisure blanche et brisure de tamisage¹³⁶. Les zones à fortes productions se situent aux abords des fleuves (Logone, Tandjilé et Tchiré). En termes de revenus issus des cultures rizières, le taux est très élevé à Laï et Kélo alors que Béré a une proportion de moindre de production.

❖ La canne à sucre :

Dans son documentaire intitulé *A la Découverte du Sud, Kélo : ville ancienne et cosmopolite*, Toumaï Web Médias présente les merveilles de la ville de Kélo en matière de production de canne à sucre¹³⁷. Kélo est la deuxième ville du Tchad en matière de canne à sucre,

¹³³ Le « *ndei* » est une forme d'organisation du travail en pays Zimé qui repose sur une opération collective et volontaire du travail. Après la fin du travail, les ouvriers sont rémunérés en nature, soit par de la viande, soit par les céréales ou même par la boisson traditionnelle.

¹³⁴ Entretien avec Davokombi Goukouni Weddeye, 38 ans, Ingénieur-Agronome, 22 juillet 2022 à Kélo.

¹³⁵ G. GOLVANG-BAYO, *A la Découverte du Tchad, La Tandjilé : économie et culture*, Cahiers d'Histoire, Centre Al-Mouna, N'Djamena, Tchad, mai, avril 2008, p.8-37.

¹³⁶ Ibid, p.36-37.

¹³⁷ Toumaï Web Médias, « *A la Découverte du Sud, Kélo : ville ancienne et cosmopolite* », journal virtuel, juin 2019.

juste après la ville de Sarh. La commercialisation de cette filière génère des revenus conséquents, mais elle de façon brute et embryonnaire en l'absence de l'industrialisation. Les baffons de Mori, Dian, Kolbo, Gand et Galapma, sont les zones de production. L'arachide, le sésame, le haricot et le mil complètent la liste des filières commerciales.

❖ Contraintes de l'agriculture :

L'agriculture est certes le levier de l'économie de la Tandjilé mais elle rencontre plusieurs difficultés. Il y a les problèmes climatiques et les problèmes techniques. Sur le plan climatique, la Région est soumise aux aléas causés par des fluctuations impactant les précipitations avec une inégale répartition. Sur le plan technique, les moyens agricoles sont restés rudimentaires, car la culture se fait de manière traditionnelle reposant sur la force de l'homme. Les moyens utilisés sont la daba, la charrue, la houe, la scie, la machette... Les tracteurs et les motopompes sont récemment utilisés. Hélas, ils ne couvrent pas le besoin global des producteurs. Au vue de ses activités agricoles, la Tandjilé est une zone agricole de grande envergure. Grace à ses centaines d'hectares inondables, elle tend à atteindre son paroxysme. A cause des conditions de vie de ses populations très précaires, les humanistes s'investissent dans ces dernières années pour pallier à ce mal¹³⁸. L'Etat tchadien devrait identifier et encadrer les paysans pour la mise en valeur de cette province délaissée¹³⁹.

❖ L'élevage :

L'élevage constitue la deuxième activité économique après l'agriculture. L'élevage est pratiqué dans tous les ménages de manière traditionnelle et peu développé. On y dénombre l'élevage des petits et grands ruminants, des volailles, etc. Les bovins, ovins, les caprins, les porcins, les arsins...

Par rapport à la zone septentrionale, la zone méridionale n'est pas un secteur pastoral digne de son nom. Ce n'est qu'à partir de l'arrivée des éleveurs (par transhumance) que la culture attelée s'intensifie et ravitaille de manière colossale aussi bien par la viande, la peau que par le lait qui est les sous-produits pastoraux dominants. En raison de la pathologie tropicale, la peste bovine, les maladies Tchang BLENG et all dans leur article, aborde l'élevage de la Tandjilé en spécifiant leur étude sur la valeur socioéconomique de l'élevage des pintades. Les Zimé (resmi),

¹³⁸ <https://lafenetreetoilee.mondobloc.org>. Consulté le 19 mars 2023 à 14h43min.

¹³⁹ Sollicitant l'anonyme, cet informateur lance un vibrant appel : "La Tandjilé est une région abandonnée en friches, où n'importe quel berger peut venir, faire paraître son troupeau. Car, ses fils ne sont pas d'accord que sur leurs propres désaccords".

les Marba et les Lélé sont les premières populations en élevage de pintade, de volaille. Les pintades sont issues des œufs couvés par des poules et servent à la fois pour la vente, la consommation et même pour des sacrifices. Les revenus annuels par producteurs s'élèvent à 97 010F et 41 042 670F pour l'ensemble des producteurs de la Tandjilé-Ouest¹⁴⁰. Cette activité pastorale de volaille joue un rôle capital dans l'économie ; mais elle est pratiquée de manière traditionnelle. Le Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE) implanté depuis 2009 devrait s'investir pour appuyer cette activité secondaire de l'économie¹⁴¹.

III.2.2. La pêche et l'artisanat

Dans le Sud du Tchad, se niche la Tandjilé, une province où ses populations riveraines s'adonnent aux activités halieutiques et artisanales.

❖ La pêche

La pêche est pratiquée partout dans la Tandjilé notamment dans les zones riveraines comme Lai (fleuve Logone), Béré (Fleuve Tandjilé) et même les points d'eau de moindre importance. Elle se pratique de manière traditionnelle mais plusieurs tonnes de poissons pour la consommation et pour la vente. Le Tchad est un pays très poissonneux qui distingue deux zones d'activités piscicoles : intense et secondaire. La Tandjilé se situe dans la zone secondaire où la pêche est surtout coutumière. Un peu en amont de Lai, le Fleuve Logone débouche des grandes plaines nues et monotones où les déversements sont propices à la subsistance des poissons. Les Kabalaye et les Besmé sont les grands pêcheurs de la région. Les revenus annuels de la pêche dépassent 30 tonnes et les principales variétés de poissons sont :

les alestes divers (sardines), *l'entropus (makélélé)*, *le labéo sénégalais* et *l'hydrocryn brevis*¹⁴². Dans ce texte, la pêche s'organise de manière traditionnelle certes, mais elle repose sur un calendrier bien défini. C'est entre avril et mai que la pêche collective a lieu et ses revenus sont vendus aux marchés clés¹⁴³. De nos jours, la pêche et la chasse vont de pair. Au même titre que la poissons, les produits de la chasse (varan, hérisson, lièvre, gazelle, rat) sont à la base de

¹⁴⁰ B. Tchang, et all., Socio-économie de l'élevage du pintade dans le Département de la Tandjilé-Ouest, Tchad, African Journals Online (AJOL), Biosciences, en ligne : <https://www.ajol.info/index.jab/article/wiki/232575>. Consulté le 19 mars 2023 à 14h22min.

¹⁴¹ <https://www.ajol.info/index.jab/article/wiki/232575>. Consulté 20 mars 2023 15h06

¹⁴² Golvang-Bayo, *A la découverte du Tchad, La Tandjilé : économie et culture*, Cahier d'histoire, Centre Al-Mouna, N'Djamena, Tchad, mai-avril 2008, pp.27-28.

¹⁴³ Les marchés clés de la Région de la Tandjilé sont entre autres : Dogou, Daoudi, Kélo, Bologo, Djera, Batrang, Gang, Galapma (Tandjilé-Ouest), Béré, Dalé, Delbian, Tamion (Tandjilé-Centre), Missiré, Ngamogo et Mandé (Tandjilé-Est).

l'alimentation. Ils sont vendus en, cas de surplus. Etant une activité d'apport de nourriture, la chasse n'est pas permanente et elle tend à être totalement interdite par les environnementalistes.

❖ **L'artisanat**

L'artisanat est une activité léguée par les oiseaux et se pratique dans toutes les sociétés rurales. Les activités artisanales de la Tandjilé sont pléthoriques. A titre d'exemple l'on a : la métallurgie, la forge, la menuiserie, la poterie, le tissage et la vannerie. Les produits artisanaux tels que le couteau, le couteau de jet, la sagaie, le bouclier, le mortier, le cercueil, le sel gemme et la jarre sont également vendus parfois au-delà de la province à cause de la forte demande. A ces produits, s'ajoutent la machette, la houe, la faucille, la scie, la natte et les paniers qui sont vendus et utilisés par les agriculteurs. Les greniers, les seccos, les gargoulettes sont souvent fabriquées pour le besoin familial. Beaucoup de gens pensent que l'artisanat est réservé aux esclaves, c'est ce qui entrave cette activité.

III.2.3. Commerce et transport

Il convient de noter en prélude que l'insuffisance des voies de communications et des moyens de transport, un handicap à l'essor de l'économie. La Tandjilé est une province totalement enclavée comme le souligne la secrétaire du département de la Tandjilé Est¹⁴⁴. Le commerce et le transport méritent une attention particulière.

❖ **Le commerce :**

Avant l'introduction du commerce colonial dit moderne, les peuples de la Tandjilé étaient en étroite communication avec le monde musulman grâce au commerce transsaharien. C'était un commerce basé exclusivement sur le système de troc.

Avec l'introduction du coton, la Tandjilé s'ouvre progressivement au commerce extérieur. Les revenus du secteur primaire ont quitté leur rôle de subsistance. En effet, le commerce extérieur de la région n'est pas assez rentable et le solde commercial est quasiment déficitaire. On entend par solde commercial, la différence entre la valeur des exportations et des importations¹⁴⁵. Par manque d'industries, les produits sont vendus à l'état brut ; faute de quoi, ces matières premières sont souvent vendues à vil prix. Dans toute la Tandjilé, seul le commerce du coton est modernisé avec l'installation de plusieurs usines grâce au secteur expérimental de

¹⁴⁴ Entretien avec Dagaï Moussa, 63 ans, Secrétaire Général du Département de la Tandjilé-Est, Laï, le 14 novembre 2022.

¹⁴⁵ C.bouvet et J-M. Lamban, *Histoire-Géographie du Monde d'Aujourd'hui*, Paris, Hachette, 1999, p.346.

Modernisation Agricole Laï-Kélo (SEMALK) qui s'occupe de la zone rizicole et l'Office National du Développement Rural (ONDR) dans la zone cotonnière siégeant à Kélo. Le coton était la principale production agricole avec 75% d'exportations dont la zone à haute production se situe à Kélo avec plus 394 hectares. Le riz, l'arachide, le sésame, le mil et haricot sont devenus aujourd'hui des filières commerciales.

❖ Le transport

L'enclavement de la région est un frein majeur au transport. La Tandjilé est composée et traversée par plusieurs axes routiers, mais un seul axe (N'Djaména-Moundou via Kélo) est bitumé¹⁴⁶. En « grosse modo », il existe quatre types de routes dans la province, mais les routes sont moins aménagées et sont sommairement construites en latérite (terre argileuse rouge). Pendant la saison des pluies, elles sont impraticables pendant au moins trois à quatre mois. A cause de ces conditions rudes, le transport est peu développé. Il manque non seulement les routes (voies) mais également des moyens de transport et dit-on, que la route tue plus que le palu au Tchad. Les paysans utilisent parfois la force physique, les chevaux, les bœufs et les ânes pour transporter leur produit. Bref les moyens de transport sont rudimentaires et jusqu'à nos jours, les populations utilisent la charrette comme moyen dominant avec les contrées voisines sont insignifiantes.

III.3. Potentialités économiques

Suivant la connotation "Tchad utile" décidée au Sud du Tchad l'on se rend à l'évidence que la région de la Tandjilé est une terre d'abondance. Ses potentialités proviennent essentiellement des ressources naturelles et des activités économiques.

III.3.1. Ressources agricoles et pastorales

Avec une population très jeune, la Tandjilé a un potentiel humain qui constitue la forte main d'œuvre. L'agriculture et l'élevage ont une contribution colossale à l'économie.

❖ Les ressources agricoles

En sa qualité de mamelle de l'économie de la province, l'agriculture génère des matières premières qui constituent ses ressources. Les ressources agricoles sont parfois soumises à la commercialisation pouvant grossir le trésor public. Le Fond de Développement et d'Action Rurale (FDAR) assure l'essentiel du commerce extérieur avec la vente du coton-fibre et coton-graine jusqu'au port de Douala. Cette commercialisation du coton dans la Tandjilé date de 1927

¹⁴⁶ Les principaux axes de la Région de la Tandjilé,

avec l'installation de la Coton-Tchad. Le coton n'est pas la seule ressource agricole. Le riz, l'arachide et le sésame complète la liste.

❖ **Les ressources pastorales**

L'élevage est une activité secondaire. Tout de même, ce secteur de l'économie contribue à travers le potentiel pastoral. La Tandjilé dispose aujourd'hui du bétail qui ravitaille les populations et le surplus est exporté vers les pays voisins comme (Cameroun et Nigéria). Même les œufs de pintades de la zone sont recherchés partout dans le pays. La ville de Kélo semble être la première productrice des œufs de pintades au Tchad.

III.3.2. Ressources halieutiques et artisanales

La pêche et l'artisanat ne sont pas à la marge quand il s'agit des ressources.

❖ **Ressources halieutiques et artisanales**

A partir du Fleuve Logone, Fleuve Tandjilé et des cours d'eau comme Tchiré, la région n'a pas manqué de justifier son potentiel halieutique. Les revenus issus de la pêche collective sont soumis aux taxes (fiscs) des agents des eaux et forêts, c'est une contribution louable à l'économie.

❖ **Ressources artisanales**

Les activités artisanales ont d'une part une valeur culturelle et économique d'autre part. Les activités liées à la forge, la métallurgie, la poterie, le tissage, la cordonnerie et de la menuiserie sont rentables.

III.3.3. Ressources naturelles

La Tandjilé dispose d'énormes potentialités naturelles. Son milieu physique et surtout son sous-sol montre bien son visage de noblesse. Ses potentialités de la Tandjilé sont aussi bien minières, minérales, fauniques que florales.

❖ **Ressources minières :**

Les études menées sur le sous-sol de la Région nous rapporte l'existence de plusieurs ressources. Dans la Tandjilé-Ouest, on y trouve le pétrole à Nangassou, le calcaire à Zagobo et Zaoulaka, le gîte du fer à Mori et Monogoye¹⁴⁷.

❖ **Ressources minérales :**

Qu'elles soient souterraines ou superficielles, les eaux sont d'une valeur importante dans un pays où, la majeure partie du territoire est désertique. Les eaux de Fleuve Logone qui d'achemine jusqu'à l'Adamaoua est une potentialité naturelle non négligeable.

❖ **Ressources fauniques et florales**

La nature offre de nombreuses espèces qui ont une valeur touristique. La végétation génère des arbres fruitiers comme le néré et le karité. La valeur du karité n'est pas à démontrer. Ses fruits sont consommés et ses noix sont exploités pour l'extraction d'huile. Le Karité est aussi capital pour ses fabrications savonnières. En outre, les fruits du néré sont exploités aussi pour leur consommation.

Au terme de ce chapitre sommaire, il convient de noter de manière succincte que la Tandjilé est une Province du Tchad en Afrique Centrale. Son milieu physique est propice aux activités économiques. Il apparait clairement que la Tandjilé n'est pas totalement en mauvaise posture en termes d'éducation, de culture et d'économie. En dépit de son potentiel économique, elle demeure pauvre à cause de son enclavement. Les conditions de vie sont assez précaires et ses populations vivent au seuil de pauvreté. C'est ce qui motive les acteurs humanitaires à œuvrer en sa faveur ces dernières décennies.

CHAPITRE II

CAUSES DES CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS DANS LA TANDJILE

Ce chapitre est consacré aux facteurs responsables des conflits agriculteurs-éleveurs dans la province de la Tandjilé. Le Tchad souffre depuis toujours des conflits intercommunautaires et

¹⁴⁷ Entretien avec GUIRMA Thimothee, 62 ans, Enseignant, 18 janvier 2023 à Kélo.

communautaires depuis 1990. Ces conflits ont des causes similaires et remarquables dans toutes les régions. Au vu des constats faits, il ressort que ces conflits intercommunautaires ou communautaires ont pour causes essentiellement d'ordre, politique, social, culturel et économique. Nous expliquons ici les facteurs en ce qui concerne des tendances démographiques ; c'est-à-dire l'expansion de la population humaine et bovine au fil du temps, les méthodes traditionnelles d'agriculture et de conservation, l'absence d'enclos de nuit solide, l'avènement de culture commerciale, le feu de brousses, la mauvaise pratique de la transhumance, la coexistence des terres arabes et de pâturages, l'influence du climat, de la topographie de la végétation ainsi que les forces naturelles en particulier les orages. En outre, la négligence de l'Etat et des autorités locales, la mauvaise application ou le non application des lois agricultures-éleveurs en tant que facteurs contributifs doivent également mis en évidence. Une analyse de ces causes permettrait une compréhension globale des conflits agriculteurs-éleveurs et aussi permettrait de comprendre qui est le plus coupable et bien chercher des solutions aux crises parmi les causes de ces crises, la pression démographique est primordiale. Mais d'entrer en profondeur de notre chapitre, nous mentionnons d'abord les causes majeurs de conflits dans la Tandjilé.

- **Les causes majeures de conflits**

Pour les causes majeures, il en ressort du diagnostic des causes et facteurs de risques de conflits, les principaux problèmes suivant :

1. La gestion des espaces /terre dans la province de la Tandjilé ;
2. Le statut des Ferricks vis-à-vis des villages et du canton.
3. La déscolarisation des enfants des éleveurs et le phénomène des enfants bouviers ;
4. Les attitudes agressives et injuriâtes de certains agriculteurs face aux éleveurs ;
5. La gestion des dédommagements en cas de dévastation ;
6. L'alcoolisme (surtout les guérècks) et la consommation des stupéfiants par les jeunes bouviers ;
7. Le vol du bétail ;
8. La gestion des couloirs de passage des animaux pour le pâturage et les points d'eau ;
9. La pratique de l'agriculture et l'élevage extensive (zones de cultures, pâturages et les points d'eaux) ;

10. La création anarchique des zones d'habitations ;
11. L'implication de la politique dans la gestion des conflits ;
12. Le manque de rencontre entre les chefs des villages et chefs des Ferricks en cas de conflit ;
13. La question des nouveaux éleveurs ;
14. Le comportement de la famille Adoum dans Canton Dormon les tirs d'armes dans le canton Gabri-Golo ;
15. La gestion du passage des éleveurs transhumants ;
16. La période de la montée aux chefs des villages ni aux chefs des cantons¹⁴⁸.

Après discussion et échanges avec les enquêtés nous retenons l'inondation comme le 17^{ème} cause car selon eux, l'inondation provoque le déplacement des éleveurs à qui des sites provisoires sont attribués même avec accord, refusent de céder après.

I-FACTEURS NATURELS ET GEOGRAPHIQUES

I.1- Pression démographique

Comme déjà indiqué la croissance, la croissance démographique en particulier et l'expansion humaine au fil de temps a joué un rôle important et primordial dans la création de conflits entre agriculteurs et éleveurs sincèrement de là, jusqu'à dans les années 1990, davantage les éleveurs Peuls ou Arabes se sont installés dans la région de la Tandjilé et se sont vu accorder des terrains pour les pâturages de leurs troupeaux par certains chefs locaux des différents départements de la région entre (1990-2021). Au fil des années, certains sous-groupes ont installé des ferriques.

En effet, l'entrée des éleveurs a affecté la structure de la population de la Tandjilé qui a connu une augmentation drastique. En outre, l'entrée et l'implication éventuelle des éleveurs dans la région quelque temps avant et après l'ère démocratique au Tchad. Ayant contribué à l'expansion de la population humaine. L'essor de la population bovine au fil de temps et est à la base d'un futur conflit entre agriculteurs-éleveurs et les indigènes. La population s'est augmentée en nombre. Et aussi le nombre de bétails dans la région avait une tendance à la hausse en 2020. Cette expansion de la population humaine et bovine au fil de temps a conduit à une occurrence pour l'utilisation de la terre et de ressources entre agriculteurs et éleveurs. Avec l'augmentation naturelle de la population dans les différentes préfectures et villages de la région, et avec l'augmentation

¹⁴⁸ In Forum provincial de paix et de cohabitation pacifique de la Tandjilé, tenu du 02 au 03 juin au centre Culturel Jean-Paul II de Lai, p.11
Rapport rédigé par : La Coordination de Cadre de Concertation de Lai

provoquée par l’afflux des fonctionnaires et d’autres immigrants des régions voisines ; avec des sols épuisés par les cultures intensives, les terres arables réelles ont commencé à diminuer alors que le nombre de la population était en hausse. Les éleveurs qui avaient obtenu et occupé de vastes zones de pâturages aux abords du village, ont vu les agriculteurs planter sur des parcelles de fermes isolées et construire parfois des maisons, de fermer dans les zones de pâturages. Les cultivateurs voyaient des éleveurs de bétails pénétrer, non seulement dans des terres agricoles nouvellement créées, mais parfois dans les anciennes parcelles agricoles puisque dans certains cas, l’excès de terres délimitées provoquait également une dégradation des pâturages qui n’étaient ni à régénérer, ni à améliorer. Cette situation a donné lieu à des affrontements agriculteurs-éleveurs dans le département de Tandjilé-Ouest¹⁴⁹.

Cette tendance des événements dans la région de Tandjilé impliquait non seulement les peuls, les arabes et les agricultures locaux, mais concerne également certains éleveurs indigènes qui cherchent à diversifier leurs sources de revenus et à améliorer leur statut économique et social. Cela implique parfois des conflits sur la terre et ses ressources ont opposé non seulement les troupeaux des éleveurs aux agriculteurs indigènes, mais ont également impliqué les éleveurs indigènes contre les cultivateurs indigènes. Dans le département de la Tandjilé Ouest à Bologo par exemple, le problème de l’intrusion des éleveurs locaux dans la zone d’autre personne. Cela se déroule particulièrement en pleine saison de pluie Juillet, Aout et Septembre en raison de l’abondance de pâturages et l’absence de ligne de démarcation entre les terres agricoles et pâturages¹⁵⁰.

Egalement à Delbian, Nangtcheré-Nongomé où le pâturage et terres arables se juxtaposent. La crise des agriculteurs-éleveurs a été préoccupante de l’intrusion des éleveurs dans la zone de l’opération de l’autre personne. Ceci est causé principalement par la population humaine et bovine confirmant ainsi l’hypothèse selon laquelle la pression démographique explique les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Outre les changements démographiques, un autre facteur qui a contribué à provoquer des conflits agro-pastoraux a été la méthode agricole traditionnelle qui a été largement incompatible avec le nomadisme pastoral pratiqué par les éleveurs pasteurs¹⁵¹.

I-1.1- Méthodes traditionnelles d’agriculture et la conservation

La méthode traditionnelle d’agriculture est ici l’agriculture de subsistance et la principale forme de culture itinérante. La culture itinérante est la pratique agricole par laquelle une parcelle de terre

¹⁴⁹ Entretien avec Guirma Thimothée, enseignants, 62ans, Kélo le 18 janvier 2023

¹⁵⁰ Entretien avec G. Thimothée

¹⁵¹ Entretien avec Davokombi G. Weddeye, Ingénieur-Agronomique, 38ans, Kélo le 22 juillet 2022

est cultivée pendant quelques années, et lorsque le sol est épuisé et que le rendement des cultures diminue. Le cultivateur abandonne cette parcelle pour retrouver, une autre parcelle fertile et se déplace ensuite vers une autre zone de culture. La culture itinérante implique une jachère de brousse rotative dans laquelle une parcelle de terre agricole a été laissée en jachère enfin d'améliorer la fertilité de sol et d'assurer la régénération du sol. De plus, dans ce système, la végétation et le brûlage des sols étaient et contribuent en partie à l'épuisement de sols et, par conséquent, au système de jachère. Ce système fonctionne autrefois dans la région avec peu de problèmes, mais avec l'expansion de la population au fil des années, de 1990-2021, et au-dessus, le système est devenu impraticable¹⁵².

Cependant, les agriculteurs locaux sont restés inflexibles sur le changement et sont restés fidèles à leur méthode agricole traditionnelle et ont refusé de donner des conseils sur le système sur brûlis et l'application d'intrants et engrais pour améliorer le rendement de cultures. Cette réticence ou ce refus a conduit à leur persistance dans la culture itinérante, qui entraîne les agriculteurs dans les pâturages actuels ou précédemment délimités, entraînant ainsi des conflits avec les éleveurs. Des telles pratiques sont courantes dans les zones agricoles mixtes comme Dormon. Bologo et Daffra expliquent en grande partie l'antagonisme entre agriculteurs et éleveurs dans ces localités dans la région. Cette méthode agricole traditionnelle a été une source constante de conflits entre agriculteurs et éleveurs car les premiers manquent des capitaux pour se lancer dans une agriculture moderne ou une culture intensive. Dans certains cas, les agriculteurs cultivent le long des restes à bétail jusqu'aux points d'eaux sans aucun enclos solide et lorsque le bétail les traverse et mange les récoltes, il y avait une crise¹⁵³.

De plus, le mode de vie et ce système agricole pratiqués par certains éleveurs (peuls) ont contribué aux affrontements des agriculteurs et éleveurs. Notons que les Bororos sont naturellement des nomades et pratiquent le nomadisme pastoral qui est un système d'élevage basé sur l'élevage intensif implique le déplacement constant ou ponctuel des troupeaux par les éleveurs à la recherche de pâturages et de ressources en eau. Ce mode d'élevage le plus souvent, a entraîné des éleveurs et les agriculteurs dans une sorte de collision, généralement lorsque les animaux sont en transit d'un pâturage à un autre ou encore en transhumance, comme se produit pendant les saisons des pluies lorsque les animaux pénètrent occasionnellement par inadvertance ou consciemment dans les champs, détruisant les cultures et causant des conflits avec les agriculteurs locaux. Si le mode de vie des éleveurs Bororos a été sédentarisé, le conflit avec les agriculteurs

¹⁵²Idem.

¹⁵³ Entretien avec Davokombi,....

seraient grandement minimisés, voire évités, mais ce n'est pas le cas. En effet, les éleveurs sont conservateurs et résistants au changement ou aux inondations et s'en tiennent au nomadisme pastoral, mode traditionnel d'élevage, rendant ainsi inévitables les conflits avec les agriculteurs locaux. Des conflits de cette nature se sont produits à : Delbian, Dormon, Bologo, Daffra, Dréssia et Djongo¹⁵⁴.

I.2. Absence d'enclos ou de parcs de nuit solide

L'inexistence ou l'existence de faibles clôtures de bétail construites de matériels locaux tel que de fagots, de petits bois et des bâtons ramassés dans la localité dans la Tandjilé. L'on retient que les faibles enclos construits par les éleveurs pour garder les troupeaux constituent en partie les causes de conflits agriculteurs dans la région étant donné que les troupeaux cassent facilement et se libèrent pour aller dévaster les champs dans la nuit. En effet, un enclot de nuit ou toute autre forme d'enclot fait en fer ou en bois assurait un bon confinement des bovins dans leurs enclos mais malheureusement ce n'est pas généralement le cas. En fait, la plupart des enclos qui existent pour contrôler le mouvement du bétail la nuit sont généralement mal construites et tombent le plus souvent sous la pression des vents violents de l'harmattan, sous la pression des bétails et souvent sont brûlés par le feu de brousses. Lorsque cela se produit, cela donne aux animaux la possibilité de s'égarer mais aussi la liberté de faufile dans les champs hors de leurs enclos dans les fermes voisines la nuit où ils endommagent les cultures. Dans certains cas, en raison de faible clôture, les bétails traversent et causent des ravages dans les champs, entraînant des affrontements avec les agriculteurs locaux¹⁵⁵. Certaines zones où ce genre de situation a été observé comprenant : Tchoua, Béré, Kolobo, Bologo.... Pourtant dans certains cas, les animaux n'étaient pas parqués la nuit par les bergers et cela leur permet d'endommager facilement les clôtures à proximité entraînant des conflits avec la population locale.

Photo n° 2 : Localisation d'un enclos de bétail à Daffra presque à terre

¹⁵⁴Entretien avec Dagai Moussa, 63ans, S. G. du département de la Tandjilé-Est, Lai le 14-11-2022.

¹⁵⁵ Entretien avec Christoph MELGUE, cultivateur, 43ans, à Lai, 10 Janvier 2023



Source : Ahmat Al-kalil, Avril 2020.

Photo n° 3 : un enclot de bétail non fermé



Source : photo filmé par Ahmat Al-Kalil, Avril 2020.

I.2.1 L'introduction des cultures commerciales

L'introduction intensive du bétail le sud du Tchad en général et dans la Tandjilé en particulier, par les peuls, bororos et les arabes venant de l'Adamaoua et certains venants de Nigeria vers les années 1980 a été encouragée par l'administration locale qui souhaitait diversifier les activités économiques dans la région. La politique économique visait à promouvoir les pratiques agricoles. Parmi ceux-ci, les principaux étaient la promotion de la culture agricole d'où la création de l'ONCVRR¹⁵⁶, les cultures de rentes par les hommes et, très tôt, la construction des troupeaux par

¹⁵⁶Office National de Culture Vivrière de Riz en milieu Rural (ONCVRR)

les peuls et les populations indigènes de la région. Ceux-ci sont devenus des moyens de déplacement pour augmenter les recettes fiscale, la taxe sur le bétail quand ils franchissent les frontières d'une région à une autre. Pour la population locale, quand les troupeaux devaient traverser le fleuve, les piroguiers bénéficient en argent et en viande par certaines bêtes noyées. L'introduction de l'agriculture pastorale par les français en 1943¹⁵⁷ a modifié le modèle d'utilisation des terres agricole dans les communautés à prédominance agricole de substance dans Tandjilé. Cela a conduit à une concurrence entre agriculteurs et éleveurs pour l'utilisation de la terre et de ses ressources, entraînant ainsi des conflits. Les pratiques d'agriculture et de pâturage étaient ainsi pratiquées en même temps que le modèle traditionnel d'agriculture qui avait subi une certaine transformation. C'était nouveau pour la population indigène dont les moyens de substances dépendaient des cultures vivrière de subsistance. Par conséquent, il avait des incidents récurrent de conflits entre agriculteurs et éleveurs provoqué par la vive concurrence pour les terres agricoles et ces pâturage. La lutte pour l'utilisation de la même parcelle de terre entre les éleveurs et les agriculteurs a entraîné des combats, des émeutes, une guerre ouverte, la destruction des récoltes et du bétail entre autres incidents négatifs¹⁵⁸.

Cela s'est produit dans les différents cantons de la région dans les années 1990 (à développer plus tard dans le chapitre 3 les manifestations des conflits agriculteurs-éleveurs). En outre, l'introduction de culture de riz dans la Tandjilé, a fourni de nouveaux modèles d'entreprise industrielle d'accumulation de capital. Entant que culture de vente, l'argent de la vente de riz, de canne à sucre, de l'arachide revenait à l'agriculture.

La production de riz, de canne à sucre étaient très lucrative et procure plus de revenus aux agriculteurs que les cultures vivrières comme le maïs, le haricot, le manioc, les arachides et le taro qui est cultivé dans le département de Tandjilé-Ouest. Au fil des années certains agriculteurs ont commencé à accorder moins d'attentions à la culture des cultures vivrières au profit de culture de riz¹⁵⁹.

De nouveaux hommes sont excités alors qu'ils envahissaient les terres agricoles environnantes et les terres vierges lointaines et cultivaient le riz. Cela impliquait une aliénation à long terme des terres et modifiait les schémas d'utilisation des terres dans l'économie des subsistances dans la région. L'occupation des terres est devenue de plus en plus un cas d'aliénation permanent.

¹⁵⁷ Entretien avec Fadine Robert, enseignant, 46 ans, à Lai le 23 janvier 2023

¹⁵⁸ Entretien avec Fadine Robert, enseignant, 46 ans, à Lai le 23 janvier 2023.

¹⁵⁹ Entretien avec Halimé Sadam, commerçante, 38 ans, à Lai, 2 février 2023

La compétition pour l'utilisation des terres qui s'en est suivie de concurrence a donné lieu à des conflits entre agriculteurs vivrières, ceux qui cultivent le riz et les éleveurs.

Dans le département de la Tandjilé-Ouest dans la localité de Bodéssi, de Bologo, et autre, il était courant de trouver les champs de riz autour des concessions et des plantations des cannes à sucre. La plupart de ces champs ont été établis par les autochtones qui pratiquaient une culture mixte de riz, de canne à sucre, de haricots et de taro. L'utilisation des champs de riz a entraîné l'empiètement des agriculteurs locaux sur les zones de pâturages, créant aussi des conflits avec les éleveurs arabes qui n'habitaient pas loin du contré.

Photo n°4 : un champ de canne à sucre dans la Tandjilé-ouest



Source : photo filmé par Agolom Soua Etienne, Bodéssi, 19 Janvier 2021.

I.2.2- Les feux de brousse pendant les saisons sèches

En raison des changements climatiques et saisonnières, il y'a toujours eu une pénurie de pâturage pendant la saison sèche. Avec une telle situation, les éleveurs recourent quelques temps au brûlage de l'herbe afin de régénérer de nouveaux pâturages pour le bétail. Dans ce processus, d'énormes incendies ont été allumés dans certaines localités de la Tandjilé. Ces feux de brousses étaient souvent mal maîtrisés et cela a permis la destruction des cultures et même des maisons dans certains villages compte tenu du fait que cette pratique était pratiquée pendant la saison des récoltes. Les effets dévastateurs de tels incendies ont toujours généré des conflits avec les agriculteurs locaux ; les dégâts causés par les feux de brousses entre 1990 et 2010 par

exemple, ont été estimé à plus de 10000000 FCFA¹⁶⁰. Cela comprenait des cultures vivrières telles que le maïs, le riz et les arachides qui ont été brûlés par les feux de brousses. De plus ces incendies détruisaient généralement l'azote et les micro-organismes des sols, provoquant ainsi un appauvrissement des sols. La conséquence a été la culture itinérante par les agriculteurs avec des durées de jachère variable qui est une cause importante de confrontation entre agriculteurs et éleveurs. Outre la pratique agricole courante du système sur brulis, cela a également conduit à des conflits car, à la cour des incendies, les pâturages et les clôtures pour le bétail ont souvent été détruits dans les zones où le feu n'était pas maîtrisé, créant des conflits avec les éleveurs et même les éleveurs indigènes, comme cela s'est produit dans le département de la Tandjilé-centre en 2000¹⁶¹.

I.3. les fausses croyances : tonnerre, la foudre et la tempête

Bien que cela ne soit pas prouvé scientifiquement, les éleveurs arabes et peuls pensent que les orages, le tonnerre et les éclairs entraînent la perte de bétail et accusent les agriculteurs d'être responsable de telles catastrophes, d'où les conflits entre les éleveurs et les agriculteurs locaux. Les tempêtes se réfèrent à de très mauvais temps avec le vent fort et de la pluie et souvent accompagné de tonnerre et l'éclair. Chaque fois que les tempêtes, les tonnerres et des éclairs se produisaient et couaient la vie aux bétails, les éleveurs croyaient que c'était la manifestation ou le résultat de pratiques de la sorcellerie par les paysans locaux pour détruire leur bétail. La sorcellerie¹⁶² est employée pour désigner le pouvoir mystique, généralement de manière secrète pour détruire quelqu'un considéré comme son ennemi ou détruire les biens de ce dernier¹⁶³.

Les éleveurs peuls croyaient généralement que la pratique de la sorcellerie par les agriculteurs indigènes contre eux était due au fait qu'ils étaient jaloux et envieux de la richesse de ces peuls, cela est devenu une source importante de conflits entre les deux parties dans cette zone et la foudre a frappé et tué plusieurs vaches appartenant à un certain Yaya à Ndam dans le département de Manga en 2018. Il y'a eu une explosion de colère, les éleveurs se sont mobilisés pour attaquer certains villages de ce département alors ce chef de canton a été alerté et a fait appel aux autorités de la loi afin de stopper l'affrontement. Et d'autres parts, face à cette situation certains ¹⁶⁴des autorités traditionnelles sont impuissants car il ne pouvait pas

¹⁶⁰ Délégation Départementale de l'agriculture, Tandjilé, Laï des activités agro-pastorales (2010) consulté le 06 janvier 2023 au centre culturel de saint Jean Paul II de Laï, p.21.

¹⁶¹ Ibid.

¹⁶² La sorcellerie est un terme utilisé pour décrire toute sorte de mal causé à un individu ou à des choses ou des animaux.

¹⁶³ Entretien avec Amadou Issa, 42 ans, éleveur de Tchaguine, Tandjilé centre, 14 janvier 2023

¹⁶⁴ Idem.

déterminer s'il s'agissait oui ou non de la sorcellerie. La difficulté de déterminer la véritable cause du drame de foudre a conduit à la méfiance les éleveurs et les agriculteurs indigènes et leurs relations sont restées antennistes¹⁶⁵.

I.3.1 L'influence du climat, du relief, et de l'hydrographie

Le milieu physique, c'est-à-dire le climat, le relief, et l'hydrologie contribuent également aux conflits entre les agriculteurs et éleveurs dans la Tandjilé. Les changements climatiques associés aux caractéristiques du relief ont contribué aux conflits. En effet, la saison intense dans la région a eu des effets négatifs sur la végétation. Les climats a produit des surfaces nues en raison des températures élevés. Cela a été une expérience courante dans des régions au Nord du Tchad où la nappe phréatique est trop profonde et ces régions sont vallonnées¹⁶⁶. Dans une telle situation, la végétation disparaissait facilement à l'approche de la saison sèche. Lorsque cela s'est produit, le résultat est la transhumance qui fait référence au déplacement ou mouvement saisonnier cyclique des éleveurs et de leur bétail aux recherches des ressources en eau et de pâturages pour leurs animaux. Dans la Tandjilé, à l'approche de la saison sèche qui s'étend d'Octobre à Mai, le bétail étaient généralement déplacé dans ses contrées pour son hospitalité qu'offre sa nature en Lou et les pâturages. Parfois, le bétail est déplacé de ces cas vers des plaines fertiles où il y a une végétation constamment riche. Lors d'un tel passage d'une zone à une autre, les conflits se produisaient généralement étant donné que la Tandjilé l'or des récoltes les cultures contre saison. Ainsi les récoltes étaient amenées en cours de route par le bétail en transit, considérant que le bétail, n'est pas un être humain et ne peut pas faire la distinction entre les mauvaises herbes et les denrées alimentaires. En outre, le bétail en transhumance dans la région de Tandjilé venait généralement des régions voisines telles que le Mayo-Kebi, le Chari-Baguirmi, et le Salamat. Donc très souvent, le nombre de bovins dépassait la capacité de charger des terres allouées au pâturage lors de la transhumance, entraînant des intrusions dans les espaces cultivées causant ainsi des conflits¹⁶⁷.

Aussi, lorsque les agriculteurs locaux ont été avertis de ne pas cultiver dans la zone de transhumance telle que les taros, les maniocs, et les champs de cannes à sucres mais de cultiver des cultures temporaires comme les maïs, les haricots et l'arachide qui pourraient être

¹⁶⁵ Idem.

¹⁶⁶ S.Mbiti, *religion et philosophie africaine*, Nairobi, Kenya, EAST Africa, educational, publishers LTD, 1994, pp.202-203.

¹⁶⁷ K. Zakaria Fadoul, *Violences et événements au Tchad*, Paris, édition l'harmattan, 2017, p.43

facilement récoltés à l'approche de la période de transhumance. Ils n'ont pas suivi les conseils, cela a été une cause de conflits au fil des années.

II-LES FACTEURS SOCIO-CULTURELS ET ECONOMIQUES

II-1-Les causes sociales

L'injustice, les mépris, les inégalités sociales, la pauvreté accrue, le taux démographique et le multiculturalisme sont autant des principales causes porteuses des germes des conflits intercommunautaires au Tchad. Soucieux de la mauvaise gouvernance économique qui plonge certaine couche sociale dans un état d'extrême pauvreté, et conscient de la situation, le président avait même sollicité l'instauration d'une gouvernance axée sur la situation socioéconomique afin de réduire les risques des affrontements favorisés par les activités économiques¹⁶⁸.

Dans les sociétés tchadiennes, cette mauvaise gouvernance économique énumérée ne favorise point le développement de tous. La précarité de vie menée, l'accès difficile aux ressources disponibles ainsi que la mauvaise répartition des biens entre les sociétés en sont des causes récurrentes.

Des causes qui se transforment au fil de temps en un mouvement de classe. La lutte entre ces différentes classes sociales ouvre ensuite la voie vers un communautarisme dangereux. Cette situation fait d'ailleurs l'objet de prêche lors de la fête de tabaski du 31 juillet 2020¹⁶⁹

Naturellement, certain tissu social tchadien était déjà vulnérable et très sensible pour les questions de tensions lorsqu'il est question de voir au clair les réalités socioéconomiques et sociopolitiques. L'ampleur qu'a connue le pays avec l'émergence de groupes linguistiques augmente sans cesse la situation et le risque de choc entre les communautés.

Ces conflits ou affrontements qui opposent d'un côté les communautés au sujet des chefferies locales trouvent place dans les causes sociales d'une part et d'autre part les conditions de vie et statut social. Ces affrontements qui se justifient par l'existence de phénomène dans les milieux ruraux et urbains, souvent analysés dans un contexte sociologique où la société des pasteurs nomade, une fois le brassage fait avec la société des agriculteurs sédentaires, ceux-ci se regardent en chien de faïence et laissent déjà un climat de conflit latent.

D'un autre côté, l'exode rural avec le déplacement des jeunes en milieu urbain et le contact avec la société citadine apporte quelques germes à ces conflits. Cet aspect est également associé à

¹⁶⁸ L'info N°698 du 04 au 07 octobre 2018, p.03.

¹⁶⁹ L'info N°869 du 03 au 05 Août 2020, p.01-02.

plusieurs facteurs que l'on ne se propose pas d'étudier ici en profondeur. Le sud du Tchad en général avec son climat favorable attire les pasteurs et enregistre une forte concentration de la population avec une croissance urbaine accélérée, générant ainsi plusieurs différentes cultures qui constituent également un pilier de l'analyse des conflits intercommunautaires¹⁷⁰.

II-1-2 Le régime foncier coutumier

Le régime foncier fait référence aux droits, lois et règles sociales régissant l'utilisation ou l'appropriation de la terre¹⁷¹. Dans la région du sud du Tchad anciennement appelé terre de paix, les lois coutumières sont applicables au régime foncier depuis des temps immémoriaux. Dans toute la région, le domaine commercial de la terre était dévolu au chef (*koumaleu*), chef du village, canton, entant que fiduciaire de la communauté et de l'établissement des étrangers nécessitaient son autorisation. Mais le contrôle de facteurs sur la terre était dévolu aux chefs des lignages ou de famille élargie, aux chefs de quartiers dans certains départements, ou aux sous chefs. La souveraineté d'un chef sur la terre les aspects territoriales de son autorité sur les personnes. Selon le système foncier coutumier dans Tandjilé toutes les terres inoccupées appartenaient au chef le *Koumaleu* qui est le responsable de l'attribution de ces terres aux migrants ou aux étrangers, telle était la situation avant et pendant l'époque coloniale. Après l'indépendance, plusieurs lois et décrets ont été adoptés par le gouvernement Tchadien classant et stipulant les conditions dans lesquelles les terres pouvaient être occupées et gérées ou utilisées¹⁷².

II 1-3 La place du chef face aux causes de conflits

Dans les différents départements, canton, et villages de la Tandjilé. Le *koumaleu* (chef) était considéré comme le gardien de toutes les terres occupées et inoccupées. Celle-ci comprenait des terres cultivables ainsi que la brousse qui sert de pâturages. C'était donc la prérogative du *koumaleu* d'allouer des terres à ses sujets et même à des étrangers.

Les étrangers étaient à leurs tours censés rendre hommage au chef en signe de respect et de soumission à son autorité. C'est dans ce contexte que les chefs traditionnels de la Tandjilé, ont accueilli les éleveurs Bororo, peuls et Arabes venant d'Ati, de Mao et autres où accordé des terres pour installer leurs Ferricks et plus tard leurs villages dans la Tandjilé et poursuivre

¹⁷⁰ Entretien avec Djasrabaye Elysée, Etudiant et cultivateur, 28 ans, à Dono-Manga, 22 janvier 2023

¹⁷¹ L. Lawane, « La problématique des litiges fonciers en milieu urbain : cas du premier arrondissement de N'djaména (Tchad) », mémoire de master en sociologie, Université I, 2022, p.83

¹⁷² Entretien avec KOUMADOUL Alphonse, à Béré, 16 janvier 2023.

leurs diverses activités , y compris l'agriculture pastorale . Tandis que le koumaleu Markidjay coopérait avec l'administration française et accueillait à volontiers les peuls a Lai et ses successeurs suivi ses pas collabora avec l'administration française et après l'indépendance, avec l'administration locale où le premier président français Toubalmbaye devenu Ngarta Tourbaye après avoir été à l'initiation, il décida tout Tchadien qu'il soit du Nord, du Sud, de l'Est ou Ouest qu'il soit musulman, chrétien, animiste ou un athée devrait être initié. Ainsi, plusieurs musulmans et non musulmans, Mbororo, les peuls et autres étrangers se trouvant au Sud en générale et dans la Tandjilé en particulier se sont retrouvés à l'initiation contre beaucoup leur volonté. Sous l'administration locale, beaucoup des étrangers se sont installé dans la Tandjilé. Les arabes et certains qui étaient impliqués dans l'agriculture pastorale ont demandé et obtenu un permis de pâturage au fil des ans, depuis les années 1950, lorsqu'ils ont commencé à affluer dans certains départements de la Tandjilé, jusqu'aux années 1990, lorsque l'étude a commencé. On leur a accordé des pâturages à la périphérie du village avec les terres qui n'étaient pas si bonnes pour l'agriculture et inondable aux abords des cours d'eaux à l'exemple de Tilambi¹⁷³.

La relation entre les éleveurs de bétail et les agriculteurs indigènes de la Tandjilé a été cordiale dès le début. Mais l'expansion de la population humaine et bovine au fil du temps, associée à l'introduction de culture de vente, conduite exécrablement à une situation où le modèle d'utilisation des terres agricoles à changer et les terres se sont raréfiées créant ainsi une de conflits entre les agriculteurs locaux et les éleveurs alors qu'ils se disputaient des terres pour satisfaire leurs besoins économiques. Tous ceux-ci se sont passé, parce qu'il n'y avait de lignes de démarcation claire entre la brousse pour servir de pâturages et les terres cultivables et qu'il avait n'y pas de surveillance était des activités des éleveurs et des agriculteurs conduisant à l'intrusion d'une partie dans la zone¹⁷⁴.

II-1-1-1-Les causes culturelles

Les conflits liés aux chocs font déjà l'objet d'étude par Dominique Picard et Edmond Marc, lorsqu'ils parlaient des conflits relationnels. Ce que nous voulons montrer dans le contexte de cette analyse, c'est qu'il est question de montrer que les habitudes culturelles de plusieurs communautés contigües au Tchad, sont déjà susceptibles de déclencher des affrontements. Néanmoins, il faut souligner la présence d'une communauté musulmane parmi la communauté

¹⁷³ Tilambi : un petit lac se trouvant dans la Tandjilé Est se situant non loin du fleuve Logone. Qui se déverse dans le fleuve en période de décrue et inonde l'espace habitable des éleveurs causant le déplacement de Bergers.

¹⁷⁴ Entretien avec Ngou Keugleu président du syndicat agriculteurs éleveurs 64 ans, 23 janvier 2023 à Lai

chrétienne qui suscite elle aussi de fois peu de confiance. Il en est de même pour les communautés d'agriculteurs et éleveurs. Ces méfiances résultent des habitudes des uns et des autres.

Ces divergences culturelles et ses habitudes créent de véritable problème de cohésion. Pour la communauté chrétienne, elle conçoit dans sa perception que l'éducation donnée aux enfants de la communauté musulmane aide à encourager la violence, ou encore le port obligatoire des armes blanches constitue l'essentiel de l'aspect culturel, dont la dérive est la violence¹⁷⁵. Pour cette communauté, le bon vivre, c'est l'enseignement du pardon.

Du côté de la communauté musulmane, la présence d'une communauté chrétienne dans leur milieu est sans doute la présence des païens sur leur sol, ou il faut s'en débarrasser ou infliger toutes autres formes de traitement¹⁷⁶. Pour cette communauté, voir un peuple rattaché à ses pratiques culturelles (meurs et traditions) ne mérite pas une bienvenue. Telles sont les conceptions des uns et des autres qui donnent à priori les brèches des conflits.

A posteriori, à moindre étincelle, cet antagonisme culturel et religieux bascule rapidement à un affrontement ou combat sans merci.

Les exemples abondent partout dans toutes les régions, et il semble être difficile de vivre en harmonie avec les communautés qui obéissent à leurs propres valeurs d'authenticité ou culturelles. Ces problèmes comme étant d'origines culturelles existent en dizaines sur le territoire tchadien. Ceux que nous avons évoqués ci-dessus ne sont que des échantillons.

Ces conflits culturels selon Dominique Picard et Edmond Marc témoignent de la vision du monde, nos valeurs, nos formes de pensées, nos modes de vie et de comportement qui sont constitutifs de notre culture". Ils en existent plusieurs, mais ce qui est intéressant est que les conflits interculturels entre les communautés que l'on qualifie jusque-là de conflits identitaires ou culturels s'intensifient facilement. Ces conflits mettent aussi en scène plusieurs acteurs, dont la nécessité est de voir la place qu'occupent les immixtions et ingérences politiques. Avec les armes utilisées lors de ces conflits intercommunautaires. L'élément social de ces conflits trouve sa place dans les aspects culturels cités ci-dessus ou alors l'existence des vieilles querelles existantes. Dans l'analyse de ces conflits, l'on observe l'usage des armes artisanales qui reflètent ces réalités sociales.

¹⁷⁵ Idem

¹⁷⁶ M. Toglo-Allah, *Conflits tchadiens et ingerences étrangères*, Liech, édition Peter Lang, 1997, p.62

Dans un Tchad profond, les conflits sont même observables au sein d'une même communauté, dont l'une se livre à des pratiques occultes. Ces pratiques nocturnes dont la communauté voisine essaye de contrôler ou la présence ne favorise pas le déroulement de cérémonie deviennent inquiétantes et les tendances changent en laissant place aux conflits latents ou virtuels. Le rattachement à des pratiques culturelles et religieuses présente déjà un aspect de conflit virtuel existant.

La diversité culturelle accentue de manière l'avènement des conflits intercommunautaires au Tchad. Cet aspect culturel présente une dimension particulière lorsqu'il s'agit d'évaluer les risques des affrontements. Cette diversité culturelle laisse une configuration du climat de conflit qui prend de proportion importante dans toutes les régions.

Cette proportion inquiétante reste indéniable pour les analyses des situations liées aux affrontements meurtriers. Bien considérée comme richesse d'un pays, un patrimoine immatériel mais également source de conflit entre les humains.

Pour le cas des phénomènes de conflits agriculteurs et éleveurs, il remonte depuis 1980 jusqu'à nos jours. Les tissus sociaux en milieu rural sont plus déchirés. Les éleveurs et agriculteurs se regardent en chien de faïence. La méfiance gagne le cœur des acteurs de chaque camp¹⁷⁷.

Dans un reportage de 154 minutes réalisé par le CEFOD, il ressort clairement que l'anthropologie culturelle est la véritable source des conflits sociaux¹⁷⁸.

En plus de ces causes sociales que nous venons d'évoquer, les causes économiques également en demeurent les sources des conflits intercommunautaires au Tchad à l'exemple de la dia.

II-1-1-2- Les Causes économiques

Le paiement de la dia et la peine collective sont ici vus comme les facteurs et causes économiques des conflits intercommunautaires. Il convient de faire mention que des enlèvements contre rançon dans le Grand Mayo-Kebbi rejoignent cette pratique honteuse. Ces phénomènes deviennent un cancer pour toutes les régions du Tchad et plus particulièrement celles du Mayo-Kebbi. Non seulement ils appauvrissent la population, mais sont devenus maux courants et véritables dangers pour une cohésion sociale.

¹⁷⁷ Djekounoumgoto, P., « Eleveurs et conflits agriculteurs-éleveurs dans la zone rurale de la sous-préfecture de *Baikoro*, au sud du Tchad » Mémoire de Master en histoire, Université de N'Gaoundéré, 2016, p.87.

¹⁷⁸ Ibi., p.88

De la période allant de 2003 à 2018, les populations du Mayo- Kebbi, lac Léré, département de Gagal et Mont Illi se retrouvent en train de payer de rançons estimées en termes de million chaque année, le gouvernement ne vient pas à leur secours, les éleveurs impliqués dans le kidnapping contre rançon, laissent les ravisseurs opérés souvent sans crainte et sans être repérés¹⁷⁹.

Ce rapport contre rançon s'accroît et s'intensifie ces derniers temps dans la région du Mayo-Kebbi Ouest. Une pratique qui a pris une dimension inquiétante et devenue la principale source de conflits intercommunautaires¹⁸⁰. Et, surtout les départements de Lac Léré, département de Gagal qui sont les plus touchés.

Dans ces départements, les parents victimes de kidnapping des enfants se retrouvent entraînés à débours 20 à 70 millions annuellement pour la libération de leurs enfants. Ceci étant une guerre lancée contre la population du Mayo-Kebbi géographique depuis 2003 selon certaines pressions. Une pratique qui touche la population autochtone qui est restée en dissidence vis-à-vis de l'autorité administrative. Cela engendre en outre un conflit non seulement contre les autorités administratives mais contre la communauté musulmane souvent épargnée de cette pratique¹⁸¹.

Victime de l'indolence de l'État qui ne veut pas vite agir contre cette honteuse situation, les populations des sous-préfectures de Lamé, Galet de Lagon dans la province du Mayo-Kebbi Ouest, vivent depuis deux décennies dans la psychose des enlèvements contre rançon¹⁸². Devenus principale préoccupation de tous, par un communiqué de presse, le Droits de l'Homme Sans Frontière (DHSF), qui dénonçait la recrudescence des conflits intercommunautaires observée dans ces régions, se penche également sur ces enlèvements suivis des traitements cruels et dégradants qui s'accroissent depuis toujours. Entremêlées, ces régions apparaissent comme zones d'insécurité où les conflits font leur lit et se sont généralisés dans le Logone occidentale, le Mandoul, la Tandjilé et le Mayo-Kebbi géographique, et souvent avec d'énormes conséquences¹⁸³.

¹⁷⁹ Dingamta Mbaïom Parfait, « La rébellion dans le Logone-Oriental (Sud du Tchad) 1982-2000 », Mémoire de Master, Université de N'Gaoundéré, 2010 ? p.118

¹⁸⁰ L'observateur N°814 du 20 au 27 Janvier 2014, p.05.

¹⁸¹ Ibid., p.06

¹⁸² Ndjamen Bi-Hebdo, N°1839 du 06 au 12 juillet 2020, p.05.

¹⁸³ Layibé Tourdjouman, Droits de l'Homme Sans Frontière, communiqué de presse du 06 juillet 2019.

Le Tchad souffre depuis toujours des conflits intercommunautaires dont les conflits agriculteurs et éleveurs devenu un phénomène récurrent dans les années 80¹⁸⁴. Ces conflits ont des causes similaires et remarquables dans toutes les régions.

Au vu des constats faits, il ressort que ces conflits intercommunautaires ont pour causes essentiellement d'ordre climatique, socio-culturel, politique et économique.

II.2- La pluralité des activités économiques dans la Tandjilé

La population de la Tandjilé avaient fondé leur économie sur la pratique de l'agriculture comme activité principale. Cependant, l'élevage, le commerce, la pêche et autres sont des activités aussi importantes pour l'éclosion traditionnelle.

II.2.1-L'agriculture comme activité dominante et source de conflit

Autant que la population de la Tandjilé accordaient une importance particulière à la terre pour le spirituel indissoluble, autant cette terre pour eux, est la principale source de revenu et d'alimentation. Les habitants de la Tandjilé se livraient à une agriculture intensive afin de pallier à l'exiguïté foncière qui caractérise la région en général¹⁸⁵. Jean-Louis Dongmo renchérit cette idée en montrant que la haute pression démographique a entraîné le défrichement et la mise en culture de tout le pays. L'on fait donc face à une occupation très poussée de la terre dont la force démographique aggrave du jour au jour avec l'installation des arabes éleveurs créant ainsi des conflits entre les deux communautés¹⁸⁶.

Cette agriculture intensive, dans sa pratique consistait à cultiver sur les mêmes parcelles de riz, de maïs, de canne à sucre, de taro, de l'arachide, de sésames et autres et occupait 80% de la population le long de l'année. Dans le même sillage, les jeunes se consacrent à la culture des maraichers comme les tomates, les oignons, les légumes... .

II.2.2-L'élevage, une activité de plus en plus pratiquée causant des conflits

La végétation dans la région de Tandjilé est essentiellement faite de savane et quelques espaces occupés par une forêt claire qu'on trouve particulièrement tout au long du fleuve Logone. C'est une végétation propice à l'élevage, car elle offre de la nourriture en abondance pour les herbivores comme les ruminants à l'exemple de bovins. Les céréales issues de l'agriculture constituent de la nourriture pour la population. Les résidus des champs constituent de la nourriture

¹⁸⁴ Le Phare Info N°062 du 24 au 31 Juillet 2020, p.3.

¹⁸⁵ Fokou, *Histoire d'une ville récente...*, in mémoire de K.D. Sidoine « La résolution des conflits à l'Ouest-Cameroun : Le cas Bagam-Bamenyam dans la région des Bamboutos de 1948 à 2006 », p.39

¹⁸⁶ J.L. Dongmo, *La dynamique...* in Mémoire de K.D. Sidoine, p.41.

pour les troupeaux des éleveurs qui se sont installés tout autour des différents villages afin de pouvoir bien profiter des pâturages spectaculaires que la nature a offerts dans cette zone. Nous notons que la région de Tandjilé n'est pas passé inaperçu aux yeux des éleveurs qui s'y est installé d'une part pour provoquer les villageois paysans de ce don de la nature¹⁸⁷. En fait, les potentialités pastorales des versants dans la Tandjilé attirent très vite les éleveurs ; ces derniers s'installent à Lai derrière le fleuve, à Béré, à Ndam, à Meulmeul et autres coin de la région et ces installations sont à l'origine des conflits aujourd'hui. C'est ainsi que notre zone de recherche est devenue une grande zone pastorale pour les éleveurs qui occupent plusieurs zones des pâturages. Les Bororos et les Peuls qui sont installés dans la Tandjilé s'occupent de l'élevage des bovins et des caprins. Puisque les vastes plaines fertiles qui couvre la moitié de la région, offre un cadre adéquat pour le développement de production animal¹⁸⁸.

III- CAUSES POLITIQUE

III.1. L'atmosphère politique et les causes de conflits intercommunautaires

L'atmosphère politique tchadienne est dominée par l'esprit de division. Des affrontements intercommunautaires qui persistent dans toutes les régions sont téléguidés par les hommes qui les entretiennent. Il arrive de constater selon l'avis de Dr Sitack Yombatina Béni, que les violences intercommunautaires sont aussi à l'origine de la pauvreté et la défaillance des services publics ou encore la corruption qui sont des aspects d'ailleurs traités dans les lignes suivantes. Cette politisation de ces problèmes sociaux et a suspension ver bale des autorités traditionnelles par les autorités ne sont pas du reste pour les problèmes sociaux que rencontrent les populations¹⁸⁹.

Dans chaque région, on y observe des réalités politiques et sociales qui traduisent le comportement, soit des hommes politiques véreux ou alors du côté des habitants eux-mêmes. Avec différents mobiles ayant contribué à alimenter les crises sociales, et vite on assiste à des situations conflictuelles plus aggravantes.

Cette métamorphose politique est comme un vent violent qui balaie sur son passage les valeurs patriotiques acquises, laissant place aux idées révolutionnaires qui véhiculent en retour les idées de haine des uns contre les autres, et se ramifient pour devenir en affrontements réels et observables de part et d'autre.

¹⁸⁷ C. Blanc-Pamard et L. Gambrezy, (sous la direction de), *Dynamique des systèmes agraires ; terre ; terroir, territoire, les tensions agraire*, Paris, éd., ORSTOM, 1995, p.140.

¹⁸⁸ Entretien avec Ngou Keugleu, président des syndicats agriculteurs et éleveurs, à Lai le 26 janvier 2023

¹⁸⁹ Le phare Info N°062 du 24 au 31 Juillet 2020, p.3.

Les esprits malveillants des administrateurs provinciaux, voués uniquement à la quête de richesse pour leur satisfaction et l'enrichissement. Détournés de leur mission, et se sont tournés vers un environnement de richesse en occultant le bon vivre ensemble. La plupart de ces administrateurs sont des militants d'un parti politique. Cette pratique intensifie les affrontements devenus irrémédiables¹⁹⁰.

Si de nos jours, la région du Nord voit une forte mobilisation au- tour de la succession, elle est similaire pour la région du Moyen-Chari victime de ce fléau politique.

Quant aux régions du Grand Mayo-Kebbi et des deux Logones, elles présentent chacune d'elles un aspect particulier des conflits inter- communautaires orchestrés par les actes dont les autorités sont accusées d'être responsables.

Dès lors, les amalgames politiques laissent imaginer la discrimination de certaines couches vulnérables, qui se sentent déjà abandonnées à leur triste sort. Cette pensée les pousse à ne point vouloir se laisser-faire sur leur terroir. En revanche, les couches vulnérables n'hésitent pas à exprimer leur mécontentement au moyen de la violence contre les envahisseurs éleveurs nomades, les protégés des autorités. Entre les leaders politiques, la situation agonise les institutions étatiques dominées par la corruption et l'injustice laisse planer le doute de réunification des peuples. C'est pourquoi ces actes politiques engendrent le sort des communautés qui font désormais face à des multiples affrontements¹⁹¹.

Du Nord au Sud, les causes politiques des conflits intercommunautaires sont directement liées à des intronisations forcées à la tête des chefferies ou la nomination par décret présidentiel des personnes moins habilitées et douées dans la gestion du territoire. Le fait que ces personnes originaires de la localité posent problème dans la mesure où la plupart ne sont pas souvent de la lignée des chefs antérieurs.

Indirectement lorsque ceux-ci sont nommés ou désignés par la force des décrets, contribuent à entretenir des relations conflictuelles, et laissent entrevoir une situation de règlements de comptes politique. Car ces conflits interviennent après des actes gouvernementaux comme la création des cantons par décret dans le ressort territorial tchadien.

¹⁹⁰ Le phare Info N°062 du 24 au 31 juillet 2020 p.4

¹⁹¹ Zakinet Dangbet, « la mobilité pastorale au Batha (Tchad central) : enjeux et défi, essai d'approche historique », mémoire de master en histoire, université Pierre Mendès France-Grenoble II, 2008, p. 128

III.1.1 La négligence de l'Etat et des collectivités locales

De toute évidence, le manque de soin et d'alternation de l'Etat et les autorités administratives locales dans la gestion de la relation entre les agriculteurs et les éleveurs a été en partie responsable des conflits sans fin dans la région. Avant l'année 1990, date à laquelle l'étude débuta, les lois étaient votées par le gouvernement Tchadien régissant les relations agriculteurs et éleveurs en vue de parvenir à tous les conflits de ce type. Ces lois prônaient les bonnes délimitations des terres cultivables et les zones de pâturages et fixaient des sanctions financières pour les contrevenants mais malheureusement, il y avait un problème au niveau de l'application. En d'autres termes, ils sont restés en grande partie une affaire de papier parce que l'Etat et les autorités locales pour la Tandjilé n'ont fait que peu ou rien pour faire respecter la loi et sanctionner les contrevenants. En outre, les conflits ont été accentués par le fait que les membres des conseils de consultations financières du ministère des souverains et du financier ainsi que les autorités traditionnelles locales, en particulier les *koumaleu* (chefs), n'ont jamais clairement tracés les limites foncières entre les terres agricoles et les zones de pâturage avec des bornes de délimitations dans les zones de l'agriculture mixte qui est commune à toute région de la Tandjilé¹⁹².

Cette négligence ou ce laxisme de leur part entraîne un empiétement sur les zones de pâturage par les cultivateurs ainsi qu'une intrusion dans les zones agricoles par les éleveurs, entraînant les conflits entre les deux parties. Cela s'est produit dans presque tous les coins de la Tandjilé, en particulier dans les zones agricoles. Guidari, Djongo, Dréssia et autres. En effet, l'administration ne veille pas à ce que les éleveurs mettent en place des enclos pour contrôler les mouvements des bétails pendant la nuit ; également pour s'assurer que les agriculteurs locaux clôturent les parcelles de leurs zones de cultures (leurs champs), cultivées, dans les sites de pâturages pour éviter les conflits¹⁹³. Une telle négligence a été responsable des conflits. De plus, lorsque les responsables qui sont chargés de la sensibilisation aux agriculteurs et les éleveurs sur la nécessité d'une coexistence pacifique et de l'identification des pistes à bétails d'eau n'ont pas fait leur travail, les conflits devaient survenir comme cela a toujours été le cas en fait, lorsque le bétail se déplaçait, en aval pour boire de l'eau sans aucun contrôle avec les affrontements occasionnels entre les éleveurs peuls, les éleveurs indigènes et les cultivateurs locaux lors de ces mouvements. Les zones de pâturages et les transhumances n'ont pas été

¹⁹²Entretien avec Dingam Djimet, conseiller pédagogique de l'éducation physique, à Mailao, 12-7-2022

¹⁹³ Idem.

délimité de manière permanente par les autorités administratives et traditionnelles de la Tandjilé, ce qui entraîne non seulement des conflits éleveurs¹⁹⁴.

Il a été noté que pendant la migration saisonnière du bétail qui se produisait généralement pendant les mois des saisons sèche, les éleveurs déplaçaient leur bétail dans la région de la Tandjilé depuis d'autres régions voisines à la recherche de zones de pâturages plus vertes.

Mais ce mouvement s'est fait au hasard, sans aucune surveillance de la part des agents de contrôle du bétail et des administrations concernées, notamment les chefs et les syndicats pour s'assurer que le mouvement se déroulait de manière ordonnée et contrôlée. Les troupeaux ne sont pas suffisamment soignés par les *gaynakos* et ne respectent pas strictement les pistes à bestiaux qui ne sont pas clairement balisées. Dans une telle situation chaotique, le bétail a tendance à manger occasionnellement les récoltes des champs au fur et à mesure qu'il se déplace, déclenchant ainsi la crise des agriculteurs et éleveurs. Les bergers ou *gaynakos* dont la plupart n'ont pas réussi à avoir le contrôle sur leur bétail. Le résultat a été certains des animaux sont sortis pour manger de l'herbes vertes qu'ils ont repérés pendant la journée, ce qui a causé des dommages aux cultivateurs et par conséquent, des conflits avec les agriculteurs locaux¹⁹⁵.

Dans certains cas la population bovine a augmenté et a dépassé la capacité de la zone en charge, le besoin de plus de pâturages s'est fait senti, ce qui a entraîné une intrusion dans la zone des agricultures. Termes agricole adjacentes aux pistes à bétail, ils ont détruit les cultures, ce qui a provoqué des conflits. Mais il convient quand même, de signaler que les responsables ont sensibilisé les agriculteurs sur le danger de cultiver le long des pistes à bétail et dans les zones de pâturages, les syndicats des agriculteurs et éleveurs de la Tandjilé l'ont fait avec obstination, provoquant ainsi des conflits lorsque les cultures sont endommagées par le bétail.

III 1.2 Les mauvaises applications de la loi sur la transhumance

Comme déjà noté plus haut dans ce chapitre, la transhumance a été une cause majeure de différend (conflit) entre agriculteurs et éleveurs dans la région de Tandjilé. Lors de ce déplacement saisonnier des troupeaux par les bergers à la recherche de pâturage plus vert et de ressources en eau, les conflits avec les agriculteurs locaux étaient inévitables, ce qui est en partie imputé aux administrer locaux dans la mesure où les éleveurs sont également tenus pour

¹⁹⁴Diagar, «l'impact socio-économique et environnementale », Rapport annuel sur les activités agro-pastorales (1996-1998), pp.52-53

¹⁹⁵ Ibid

responsables. De tels mouvements se produisaient généralement pendant la saison sèche et pendant ces mouvements, les troupeaux étaient parfois laissés sans garde et aussi, il y avait parfois un mépris des pistes de transhumance avec les zones où il y'a souvent des cultures contre saison. Les éleveurs empruntaient ces pistes qui menaient vers le point d'eau. Considérant que le bétail et autres animaux ne sont pas les êtres humains. Il devait y avoir un certain degré d'instructions des troupeaux dans les champs et, par conséquent, la destruction des cultures, entraînant des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Dans la région de Tandjilé, les problèmes de pâturages sont intensifiés par la transhumance en raison du fait que la zone de transhumance n'était pas bien délimitée, ce qui a entraîné des affrontements occasionnels. Les zones de pâturages, les terres cultivables et les pistes de transhumances n'étaient pas délimités alors que le gouvernement et les autorités locales devaient mettre de rigueur sur ces points.

Dans la localité de Bodéssi et de Bologo par exemple, la transhumance du bétail se faisait parfois aux mauvaises saisons entraînant les conflits. Les propriétaires de bétail n'étaient pas parfois pleinement informés des saisons de récoltes en raison de leur mauvaise connaissance du calendrier agricole. Dans cette circonstance, le bétail plus près de la frontière de Logone-occidentale, Tandjilé à travers les champs déjà cultivés de canne à sucre et de manioc. Il en résulte une destruction massive des récoltes par conséquent des conflits avec les agriculteurs locaux. Les dégâts sur les récoltes dus au mauvais timing de la saison ou du calendrier de transhumance entre 1991 et 1992 ont été estimés à plus de cinq millions de francs cfa (5000000 FCFA)¹⁹⁶. Les cultures les plus endommagées étaient les cultures vivrières donc le riz une culture de vente. Lorsque cela s'est produit les agriculteurs n'ont reçu aucune compensation financière ou autre de part des éleveurs, générant ainsi la plus, la méfiance mutuelle et les conflits. Tous ceux-ci parce que l'année 1990, le Tchad entier est entré dans une nouvelle ère qui est la « démocratie » et qui dit démocratie dit la liberté. La liberté avec l'avènement du feu Idriss Deby Itno, le maréchal du Tchad au pouvoir¹⁹⁷.

III.2 Les néo-éleveurs

La politique des néo-éleveurs se définit comme suit : être dans le gouvernement pour mieux dompter l'activité dans les provinces. Les néo-éleveurs sont rien d'autre que les hommes politiques, étant dans le gouvernement ils entreprennent dans l'élevage qui occupe le troisième rang dans l'économie nationale. Qu'est-ce qu'ils font ces néo-éleveurs ? Ayant des milliers de têtes de bœufs qui sont en province. Ils engagent les *gaynokos* (les bergers) afin d'assurer la

¹⁹⁶ Entretien avec Masrangar Nodjigoto, ancien combattant, 82ans, à Bologo, 9-01-2023

¹⁹⁷ Idem.

suivie de leurs troupeaux. Pour mieux assurer la garde, néo éleveurs fournissent des armes à feu illégalement acquises à ces *gaynokos* qui d'ailleurs 99% sont illettrés. Créant ainsi l'insécurité et les conflits entre paysans¹⁹⁸. Ces néo-éleveurs sont les ministres en fonction, les ministres retraités, les généraux et les grands commerçants¹⁹⁹.

La cause des conflits de cette partie est que ces néo-éleveurs ne prennent pas bien soin de leurs employés qui sont les bovins. Et ces derniers laissant parfois expressément les troupeaux détruire les champs des cultivateurs. Sachant qu'ils ont les armes pour se défendre et étant donné que ces troupeaux appartiennent aux autorités, les paysans agriculteurs ne peuvent rien faire en cas des confrontations. L'on note dans les causes de ces conflits l'ingérence des grands commerçants locaux, les commandants des Brigades, la mairie mise des généraux et les ministres retraités qui derrière et encouragent une partie de ces deux antagonistes²⁰⁰.

III.3. Les facteurs externes

Les facteurs externes peuvent augmenter le degré de conflits entre les diverses communautés du Tchad résulte de l'insécurité qui a connu les voisins.

En ce qui concerne les facteurs externes, la RCA avec l'histoire des Séléka, le Nigeria avec le terrorisme qui sévit dans ces pays avec la secte islamique Boko Haram sans oublier le Nord Cameroun et le Soudan vécu les conflits frontières. Ces menaces terroristes et autre orchestré la migration de plusieurs communauté des éleveurs et populations qui se déversent au Tchad. Et, avec une forte concentration à l'Est du pays et dans le Sud propice en favorise pas une bonne relation et la cohérence pacifique²⁰¹.

Ces mouvements politico-militaires qui retentissent progressivement dans le Sahel ont atteint un point culminant. Le Tchad avec ses armées, les éleveurs venant de ces pays dans le souci de trouver refuge et vivre en sécurité, heurtent à diverses réalités sociale et politique. Pour leur sécurité, ces éleveurs essayent de payer de fortes sommes aux autorités administratives en échange de leur protection. Ces amendes se payent en espèces (argent) ou en nature (bétails). Il arrive aussi de constater des clauses en cachette qui s'opèrent entre

¹⁹⁸ Entretien avec Mr Doloum Perdu, Fonctionnaire d'Etat, 58 ans, à Laï, 26 janvier 2023.

¹⁹⁹ Idem.

²⁰⁰ Entretien avec le président du syndicat agricultures éleveurs à Laï. Mr Ngou keugleu 63 ans. 26 janvier 2023. Entretien avec Mr Doloum Perdu à Laï, Fonctionnaire d'Etat, 58 ans, 26 janvier 2023.

²⁰¹ Le progrès N° 4276 DU 22 JANVIER 2016, p.1,, p.3.

autorités et éleveurs. Ces clauses profitent à nos autorités pour l'enrichissement illicite, et aux éleveurs pour la protection de leur bien²⁰².

Des clauses excluent de fois les agriculteurs sur leurs propres territoires, et ne cesse de semer le doute dans la communauté des agriculteurs qui n'hésitent pas à exaspérer vis-vis d'éléments qui sont mieux pour protéger les autorités administratives.

Cette pratique motive les autorités qui se bousculent pour les gains et collaborent mieux avec les éleveurs que les autochtones. Et faisant émerger les conflits.

Conclusion

Ce chapitre a été consacré aux causes du conflit agriculteur éleveur dans la province de Tandjilé. Il a examiné de manière critique les techniques agricole traditionnelles, la pression démographique, l'introduction de la culture commerciales, qui ont modifié le modelé d'utilisation des terres le nomadisme pastorale le faible niveau de d'éclaircissement rural la difficulté entre agriculteurs et l'éleveurs l'inefficacité des commissions agro-pastorale, absence de clôture a bétail ou de l'enclot de nuit, l'influence du climat et de la nature ainsi que des facteurs sociaux , entre autres comme cause de agriculteurs et éleveurs . L'examineur des facteurs contributifs des conflits agriculteurs éleveurs vient confirmer l'hypothèse émise au début de l'étude selon laquelle les causes étaient variées, de nature économique, politique et socioculturelle. En situation des conflits entre les éleveurs nomades et agriculteurs locaux, les industries agro-pastorales ont souffert surtout les agriculteurs locaux, qui ont du mal à contrôler leur statut social par l'agriculture.

Dans le cas où les antagonismes agriculteurs et éleveurs atteignaient des proportions alarmantes, il y a forcément une explosion de colère conduisant à des marches parfois à des protestations des agriculteurs, à une guerre ouverte entre éleveurs de bétail et agriculteurs, à la destruction de récoltes et du bétail et à la perte de vies humaine, entre autres les manifestations.

²⁰² Zakinet Dangbet , « la mobilité pastorale au BATHA (Tchad centrale) : enjeux et défi, essai d'approche historique » , Mémoire de Master en histoire , université Pierre Mendès France -Grenoble II, 2008,p 140.

CHAPITRE III

LES MANIFESTATIONS DE CONFLITS AGRICULTEURS ET ELEVEURS DANS LA PROVINCE DE LA TANDJILE : enjeux, différents phases d'affrontement.

Dans l'espace et dans le temps, le conflit intercommunautaires est constitué de plusieurs stages sous-tendu par une dimension physique. Le Tchad est un pays sahélien, enclavé et bouleversé où analyse des problèmes des fonciers révèlent la présence de plusieurs conflits. Depuis, les grandes sécheresses et les transhumances sont à l'origine des dévastations des champs. Le foncier est désormais au cœur de tous les débats.

Ces conflits intercommunautaires liés au foncier et l'exploitation des ressources naturelles sont très prégnants. Devenus très préoccupants en 2011 fait déjà un thème de débat au sein des communautés religieuses. Les accaparements des terres, le nomadisme transhumant et la politisation de ces mêmes conflits provoquent une situation explosive mettant en péril la cohésion social, la dimension psychologique favorise l'affrontement²⁰³. Elle est caractérisée par une méfiance matérialisée par la distanciation des acteurs et la rupture complète des relations ou échanges. Depuis plus de trois décennies, les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont récurrentes dans la province de la Tandjilé et leur période a été toujours la saison de récolte ; c'est-à-dire le début de la saison sèche, lorsque les partages sont un peu rare et que la transhumance a lieu. Dans ce chapitre, nous étudions la nature de ce conflit, également la forme que les conflits a pris, c'est-à-dire s'il était pacifique ou violent. Les hostilités marquées parfois par les bastonnades constituent parfois l'apogée de cette phase de tension. Cette dernière pousse les capteurs directement à l'affrontement dont l'intensité de bataille dépend de l'intensité de force, de leur équipement, de leur armement et de leur tactique. Ainsi, on peut assister à des destructions des cultures sur des zones litigieuses en zone rurales, ce qui peut pousser les acteurs vers des affrontements localisé ou à des escarmouches, puis des raids et des batailles rangées. Dans ce dernier cas, il s'agit de véritable affrontement. Et de l'escalade dans un conflit ouvert. Pour le conflit de Tandjilé, il convient de signaler que les batailles se limitent aux escarmouches. En fait, les deux communautés sont assez pauvres et incapables d'entretenir une véritable rébellion. Plus encore, le conflit ne vise pas l'anéantissement absolu de l'autre mais plutôt l'atteinte des objectifs fixés, c'est-à-dire récupérer l'espace ou la terre litigieuse. Si l'enfer principal de ces conflits au sud du Tchad a été le plus souvent le terrain, il convient de signaler

²⁰³ Z. Saha, «gestion des conflits et culture de la paix en pays bamiléké dans l'ouest Cameroun, du 18^e au début du 20^e siècle », thèse de doctorat, en Histoire, Université de Yaoundé I, 2006, p.67

que c'était le plus souvent une façade pour des enjeux plus grands surtout lorsque le conflit s'est prolongé dans le temps. Ils convient dans le travail de présenter les enjeux véritable de ces conflits et les différentes étapes qui ont meublé le conflit entre les agriculteurs et éleveurs.

I-LES ENJEUX DU CONFLIT ET LE DECLENCHEMENT DES HOSTILITES ENTRE AGRICULTEURS ET LES ELEVEURS DANS LA TANDJILE.

Le conflit agriculteurs et éleveurs est sous-tendu par de multiples qui transcendent la simple dispute d'une parcelle de terrain. Ces multiples enjeux ont conditionné l'enlisement du conflit, les rendent encore plus difficile à résoudre. Il est donc urgent dans cette sous-partie de présenter les différents acteurs du conflit, ses quelques enjeux et surtout comment se manifeste ces hostilités entre ces deux communautés.

I.1- Les acteurs du conflit agriculteurs et éleveurs dans la province de la Tandjilé

Chaque conflit se fonde sur des acteurs spécifiques, ceux-ci peuvent être des personnes prises individuellement ou des communautés entières. Le conflit entre ces acteurs est toujours sous-tendu par ce qu'ils pourraient gagner ou perdre à l'issue de leur affrontement : c'est ce qu'on appelle enjeu. Cet enjeu est spécifique à chaque type de conflit. Toutefois, dans la majeure partie du temps, les conflits intercommunautaires au sud du Tchad ont pour principal enjeu la terre et l'eau. En outre, le prolongement du conflit dans le temps peut être à l'origine d'enjeu encore plus grand et vice versa, ce qui rendrait le conflit encore plus complexe dans la résolution. Dans le département de Daffra et le département de la Tandjilé-ouest, le conflit agriculteur et éleveurs s'inscrit dans cette logique. Il conviendrait donc d'examiner qui sont les acteurs de ce conflit et ce qui constitue véritablement la pomme de discorde entre eux.

I-1-1- Les acteurs spécifique du conflit

On appelle acteur, un protagoniste, une personne qui prends part à un événement²⁰⁴. Dans un conflit, il peut s'agir d'un individu ou d'un groupe de personnes qui influencent directement ou indirectement le déroulement d'un conflit. Généralement, le conflit entre un ou plusieurs acteurs est influencé par le jeu des alliances²⁰⁵. Ces alliances sont parfois directes comme pendant la première et la deuxième guerre mondiale. Elles peuvent aussi être secrètes. Les alliances sont généralement secrètes non seulement pour des raisons de stratégie mais aussi du fait de la contrainte du droit universel qui condamne l'ingérence dans les affaires Internes des Etats²⁰⁶.

²⁰⁴ *Dictionaries universal*, Paris, Hachette, 1990

²⁰⁵ H. Morgenthau, cite par Jean Jacques roche, *théories des Relations Internationales* 6^e Ed, 2006, p.33

²⁰⁶ L'article 2 alinéa1 de la charte des nations unies consacre le principe de l'égalité souveraine. Cela implique que l'état est titulaire d'une personnalité juridique, avec des compétences exclusives. Il s'agit d'une compétence autonome des missionnaire réservé bien sûr de n pas se soumettre à l'arbitraire car la limite de la compétence de l'état c'est la loi.

Pour les conflits internes comme celui entre agriculteur et éleveurs dans la Tandjilé au sud du Tchad, les alliances sont secrètes avec le chef locaux, au-delà de leur caractère stratégique, permettent à l'allié d'éviter les rancœurs de l'adversaire de son allié une fois le conflit terminé. Autrement dit, une communauté plus petite comme les éleveurs en s'associant avec un autre groupe des éleveurs également petite pour combattre aux assauts des agriculteurs majoritairement considérés comme le géant de la localité.

La majorité des conflits intercommunautaires dans la province de la Tandjilé début par le jeu des alliances par certains chefs locaux. Le conflit agriculteurs-éleveurs met aussi en exergue quelque spécificité de l'alliance. En fait, dans les départements de la Tandjilé-ouest et Daffra la communauté Lélé paraît neutre car ses relations avec les communautés sont bonnes. Pourtant Daffra et les Marba qui ont mené victorieusement une bataille contre les éleveurs. Ainsi pour avoir été tous (les éleveurs) les victimes de l'expansionnisme territorial, ils ont fini par forger une alliance solide et forte, celle des opprimés et des victimes. Cette théorie de l'association des plus petits pour faire face aux agriculteurs autochtone qui sont considérés comme les géants fait allusion à la balance théorie énoncée sur l'équilibre des puissances dans ce sens, il convient de constater que pendant le conflit, les Marba et les Lélé se sont soutenus afin d'unir leur force pour faire face aux arabes éleveurs.

La particularité du conflit agriculteur-éleveurs, et qui déroge à la théorie réaliste de Morgenthau c'est que, la province de la Tandjilé à cinq(5) départements donc les éleveurs sèment la pagaille partout où ils passent. Ceci dit même ceux des départements voisins sont parfois incapables de fournir un effort capable de maintenir l'équilibre ou d'assurer la sécurité de leur localité. Nous notons lors des affrontements, certains agriculteurs ont laissé tous seuls leurs confrères qui stratégiquement, sont incapables de faire face aux éleveurs.

I-1-2 Les élites dans les conflits agriculteurs-éleveurs

À côté de ces acteurs communautaires (les agriculteurs-éleveurs), on peut associer des élites qui, même de loin, semblent avoir pesé de tout leur poids dans les manifestations du conflit. En fait les communautés (agriculteurs) affirment que les armes comme les AK 44 ou les Kalashnikovs et pistolets que détiennent les éleveurs venaient de l'extérieur de la province par conséquent de la capitale Ndjamena, preuve de ce qu'ils étaient alimentés surtout que les élites n'ont réagi de manière ferme sur la provenance de ces armes. Au total les acteurs du conflit agriculteurs-éleveurs étaient essentiellement les communautés en conflit à savoir : une communauté agriculteur chrétien originaire du sud et une communauté musulmane éleveur

venant du nord du pays. Nous avons les alliés de ces acteurs qui sont derrière ce conflit à l'exemple des grands commerçants et les élites politiques. Qui confient leurs bétails aux éleveurs et pour la sécurité du bétail ces patrons fournissent des armes à leurs employés.

Photo n°5: les éleveurs dans la Tandjilé Ouest armés de kalashnicoffs et des pistolets



Source : Abdallah Ousman , filmé 22 aout 2020 à Bodéssi

Photo n°6: les éleveurs avec des engins et les armes à feu



Source : Abdalla Ousman, filmé le 22aout 2020 à Bodéssi

I-2 Les enjeux du conflit agriculteurs et éleveurs

Depuis le début de l'ère post colonial en Afrique, le climat de conflagration qui s'est érigé dans les différents états africains est inhérent à plusieurs enjeu notamment les quêtes identitaires, le tribalisme monté en épingle par les nostalgique de l'ordre coloniales²⁰⁷, la lutte pour le contrôle des richesses naturelles, le foncier. La majorité des crises ou conflit en Afrique rentre dans ce contexte. Il convient par ailleurs de noter que la position géographique d'un territoire peut influencer sur la géopolitique de la région²⁰⁸. Autrement dit selon qu'une territoire regorge d'énorme richesses naturelle, cela peut attirer d'autres peuples ou communautés dans cette localité et c'est le cas de la province de la Tandjilé. Dans la province de la Tandjilé, le climat chrysogène observé dans la région de la Tandjilé depuis plusieurs décennies à attirer plusieurs étrangers. L'espace physique (le pâturage), le trop-plein de la population (la démographie) l'attachement des peuples à la terre, la conquête et l'exploitation de l'espace ou se concentre une richesse. Toutefois, le contrôle de l'espace semble être dans cette province le but de la géopolitique.²⁰⁹

Dans le conflit agriculteurs-éleveurs, le principal enjeu reste et demeure la volonté des peuple autochtones de contrôler l'espace pour leur champs. L'espace est donc une cible d'ambitions et de revendication ; car dans la Tandjilé, il représente comme la première étape vers la recherche de richesses. Par ailleurs, nous notons que la puissance d'un état est aussi fonction de sa taille. A ce propos, Moreau Défarges affirme que l'espace reste un indicateur essentiel de puissance « la taille des états unis, l'immensité de l'union soviétique, offrent des possibilités de dispersion, de déplacement, de dissimulation des arme, bien plus difficiles à réaliser sur des territoires de taille moyenne, et en outre fortement peuplés »²¹⁰

Ainsi, celui qui possède et maîtrise l'espace physique détient la puissance. Par ailleurs, s'approprier un espace impose de fixer les limites avec les autres, ce qui conduit immédiatement aux conflits que nous assistons et à une mise en cause de la légitimité du propriétaire, à la convoitise des autres (éleveurs) dont la conséquence immédiate est le conflit. On est ainsi « engagé dans un cycle infernal ou la trilogie espace-pouvoir-conflit s'auto entretient et alimente les plus belles, les plus émouvante mais aussi les atroces et douloureuses pages de

²⁰⁷.V. Thibaut, *géopolitique de l'Afrique et moyen orient*, ouvrage collectif, Paris, Nathan, 2006, pp.99

²⁰⁸ .F. Diangituwa, *Géopolitique, intégration régionale et mondialisation plaidoyer pour la création d'une communauté économique des pays de l'Afrique-centrale*, Paris, l'harmattan, p.26

²⁰⁹ Haushofer cité P. Moreau défargues, *introduction à la géopolitique*, 2^e Ed, Paris, seul, 2005, p.172

²¹⁰ M. Kueté et A. Dikoumé, *espace, pouvoir et conflits...2000*, in mémoire de K. D. Sidonie « La résolution des conflits à l'ouest Cameroun », Université de Yaoundé I, Département d'histoire, 2010-2011

l'histoire de l'humanité »²¹¹. Dans le pays kabalay par exemple, la puissance d'un chef se mesure par le nombre de sujets qu'il a sous autorité. Toute fois un nombre imposant d'homme et de femme oppose de disposer d'un territoire suffisamment étendu pour les installer. Cette difficulté est doublée d'une autre en plus difficile à résoudre : c'est l'exiguïté foncière dans la Tandjilé.

Photo n° 7 : le village Bouhouleu deffendent leur espace pour l'agriculture



Source : filmé par koumabas Alain à Boumon, 19 juillet 2019

Dans le village Boumon situé dans la Tandjilé-Est, les villageois en ont râle-bol des manigances du chef de canton avec les éleveurs. Selon notre enquête, le chef octroyait des terres cultivable pour que les éleveurs implantent leur Ferrick afin d'y habiter. Ce jour 19 juillet, les jeunes se sont mobilisés armés de bâtons, de machettes et autres... Pour défendre leur terre empêchant ainsi les éleveurs de s'installer dans les champs²¹²

A cette situation déjà accablante, s'ajoute la perception générale de la terre par certains peuples dans la Tandjilé à l'exemple des Kabalay ; de même, avec l'arrivée du colonisateur, la terre passe de bien collectif inaliénable a outil de production et d'en richement²¹³, le climat

²¹¹ M.Kuete et A Dikoumé, espace, pouvoirs et conflit dans les hautes terres de l'ouest Cameroun, CERETH Presses Universitaires de Yaoundé, Janvier 2000 p25

²¹² Entretien avec Koumabas Alain, enseignant à Boumon, 34ans, 26 janvier 2023

²¹³ idem

conflictuel dans la Tandjilé exige davantage l'espace comme premier enjeu de la lutte. Plus encore, le conflit agriculteurs-éleveurs, un des espaces les plus convoités est le petit territoire de NDAM, situé à proximité des cours dans le département de la Tandjilé-centre et à Daffra.

En fait, au cours des années 1984, le pays a été marqué par des sécheresses prolongées, ponctué le plus souvent par l'assèchement complet des cours d'eau au nord, la bataille pour les zones marécageuses fait rage. Cet espace du sud favorable à l'agriculture et à l'élevage même en temps de sécheresse ne peut que faire l'objet des convoitises en zones des campagnes et dont d'agriculture. Dans ce sillage, le contrôle de l'espace et surtout la ressource en eau qui s'y ajoute a constitué le principal enjeu du conflit agriculteurs éleveurs dans la province de la Tandjilé²¹⁴.

Dans le même sillage, il convient de noter que les micro-Etat que représentent les chefferies dans le sud du Tchad sont constamment animés par l'enjeu de puissance dans leurs relations avec leurs voisins. Thomas Hobbes dans *le Léviathan* estime que l'homme est par nature égoïste et calculateur et ne s'associe à ses semblables par peur. C'est par intérêt qu'il renonce à sa liberté et signe le pacte social²¹⁵. C'est cet égoïsme individuel qui est transporté dans le groupe et définit la politique étatique. En matière de relations entre les communautés, la tradition réaliste oppose par facilité l'ordre interne au désordre extérieur. Le champ des relations entre état ou communauté est donc considéré comme domaine de l'état de nature ou la jungle continue de prévaloir. Ainsi nous pouvons donc comprendre l'acharnement avec lequel les communautés éleveurs et agriculteurs se font la guerre sinon comment justifier plus de trente décennies de conflit entre les deux peuples dont la principale difficulté au quotidien n'est pas celle de l'espace en tant que source de nutrition. On peut donc entrevoir à travers cette situation le farci de puissance qui, selon Raymond Aron, fonde les relations entre les états et se définit comme concept à la fois matériel et abstrait. Il fait allusion à « la légitimité et à la légalité du recours à la force de la part des acteurs ».²¹⁶

C'est dans ce sillage que Hegel estime que la guerre est une « nécessité spirituelle des peuples »²¹⁷. Pour les empêcher d'être esclaves. Cette hypothèse s'applique sans doute à la situation qu'ont reçue et continuent de vivre les communautés éleveurs et agriculteurs.

²¹⁴ Entretien avec Alexis Damssingue, agent humanitaire, 39 ans, Lai le 4-2-12023

²¹⁵ T. Hobbes, Écrit par J.J Roche théorie de la relation internationale, 2006 p21

²¹⁶ R. Aron, « qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales », in *revue française des sciences politique*, vol, XXVII, n°5, oct. 1967, p343

²¹⁷ F. Hegel cité par J.J. Roche théories des relations internationales 2006 p22

En outre, la terre en démarrant un enjeu économique et d'enrichissement individuel, double à l'esprit d'entreprise qui caractérise la Tardienne, ont ouvert la voie vers une économie de marché donnant par la même naissance à une nouvelle classe, les élites c'est cette élite que Jean-Pierre Warner appelle des néo-chefs. Leur action se matérialise par l'appropriation foncière, l'investissement immobilier, les actes d'évergétisme, l'apport financier au deuil. Dans la gestion quotidienne de la communauté, les chefs s'appuient de plus en plus sur les néo-chefs. Jean Pierre Warner d'écrit cette situation de la façon suivant.

La signification de ces comportement est claire : il s'agit pour le néo-chef de s'insérer dans la lignée d'obtenir une légitimité, dont ils ne disposent pas étant sortis du rang des cadets, de réaliser leur désir de production, ce qui exige obligatoirement qu'ils se rattachent à un héritage²¹⁸.

En outre, les élites utilisent leurs moyens pour soutenir les éleveurs et alimenter les conflits avec les agriculteurs afin de se faire une légitimité. Par ce même moyen, ils établissent des fonds de commerce tout en permettant aux chefs d'en bénéficier d'avantage. L'aide apporté par les dirigeants pour les éleveurs consiste à fournir les armes et tous autres produits nécessaires aux belligérants (éleveurs) pendant les conflits contre les agriculteurs toutes ces malices se font le plus souvent sous le regard inoffensif des pouvoirs publics sur qui ces élites s'appuient souvent pour s'attacher des espace litigieux²¹⁹. C'est ainsi que les conflits ont tendance à se pérenniser. Des lors, au-delà de l'enjeu foncier que rêvent les conflits dans la Tandjilé, il faut ajoute la manifestation économique.

Envenimé par l'instrumentalisation des élites et même les quêtes identitaires. Dans les conflits agriculteurs et éleveurs sur les lieux du litige, ce dernier laissait entendre « il ya des gens qui ne veulent pas que la paix reviennent dans ces groupements parce qu'ils y entretiennent des fonds »²²⁰. Peut catégories des personnes sont particulièrement pointées du doigt ; il s'agit de certains chefs traditionnels et des élites. Il rappelle par après que le fond qui se fait sur le sang des frères n'est pas bon. Ce constat a mer fait par le président des syndicats agriculteurs-éleveurs de la Tandjilé permet de comprendre que certains, loin d'être artisans de paix comme ils veulent laisser croire à la communauté, sont plutôt des instigateurs des troubles à la guerre.

²¹⁸ J.P. Warner, *l'esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993, p.220.

²¹⁹ Ibid. p.222

²²⁰ 14 entretiens avec le président des syndicats agriculteurs-éleveurs de la Tandjilé, mr Ngou Keglou, 64ans, 16 janvier 2023 à lai

A ce sujet, les agriculteurs accusent souvent le régime au pouvoir de soutenir les éleveurs dans leur élan de guerre²²¹.

II -LE DECLenchement DES HOSTILITES ENTRE ELEVEURS ET AGRICULTEURS DANS TANDJILE

Très souvent, à cause de la position radicale des population rural impulsée la plupart de temps par des phénomènes de cultures les enjeux économique et politiques, un conflit aussi longs ont jalonné de plusieurs phases, chacune se caractérisant par ses spécificités. Ainsi, on observe des périodes généralement marquées par les conflits²²². Il s'agit du phase de guerre ouverte. A côté du conflit ouvert, subsiste le conflit latente pendant cette période, il n y a pas affrontement mais les tensions sont vives. Le conflit agriculteurs et éleveurs a connu ces phases dans les diffèrent département de la Tandjilé.

II -1 De la genèse du conflit agriculteur-éleveurs aux affrontements.

Avant 1990 jusqu'à aujourd'hui, les deux communautés agriculteurs et éleveurs sont en conflit et la principale raison est le litige foncier. Pendant plus de trente ans, les deux peuples(les arabes de Am-timan et les Marba de la Tandjilé-Ouest) issues des deux régions diffèrent se sont opposés, se faisant souvent la guerre en raisons circonstancielle. Toutefois, l'opposition a été marquée la plupart de temps par le conflit latent, des tensions qui attendaient la moindre étincelle pour se transformer en escarmouches. Par exemple, le manque de vigilance d'un petit éleveurs laissant le troupeau entré dans le champs d'un agriculteur et c'est partir, il y aura un bain de sang tout au long de ce conflit, trois période clés de l'escalade ont été observées.il s'agit des affrontement de 2001, ceux de 2018 et ceux de 2020. Ce pendant, c'est l'escalade de 2020 qui pris l'ampleur de ces dégâts et le contexte a mobilisé plus d'énergie et d'attention²²³.

Doudlengar Miayo, ancien gouverneur de la province de la Tandjilé originaire de cette province et fils d'un paysan agriculteur, en tant que témoin de plusieurs évènement qui ont émaillé les relation entre les agriculteurs et les éleveurs, affirme que le conflit entre ces deux serait né avant 1990²²⁴.

²²¹Idem

²²² Entretien avec Oncle Joseph, agriculteur, 46ans, Lai le 5-é2023

²²³ Entretien avec Mr. Adolph, agent forestier, 55ans, Kélo le 7-2-2023

²²⁴ Entretien avec Doudlengar Miaya, ancien gouverneur de la province de la Tandjilé, voir aussi archives des service du cadastre à lai.

Photo n°8



Source : filmé par Mia Eric, agriculteur, 31 ans à Béré, aout 2020

Entre cette date de 1990 et 2001, le conflit était resté latent, géré l'administration provinciale. La province de la Tandjilé au « Sud du Tchad » vu sa position la COPAC et l'ONDR n'ont pas pu mettre fin au contentieux entre les deux communautés. Les tensions devinrent de plus en plus vives de la part des agriculteurs qui se sentaient frustrés et indignés. Cette frustration atteint son point culminant en 2001 et les agriculteurs se décidèrent de réagir par le moyen des armes blanches (flèches, couteaux, sagaies...) c'est dans logique que les premières attaques entre éleveurs et agriculteurs furent observées. Il s'agissait essentiellement des raids qui consistaient pour les belligérants, notamment les éleveurs, à détruire les champs de culture sur l'espace litigieux²²⁵.

L'intention était de pousser les agriculteurs à la faute, stratégie qui réussit sans faille car, les agriculteurs finirent par s'engager dans une guerre contre les éleveurs²²⁶. C'est ainsi qu'armés de machettes, de lancés des flèches et couteaux, les agriculteurs s'attaquèrent aux éleveurs dans un indicatif. Cependant, dans ses débuts, cette guerre s'est limitée à quelques destructions symboliques notamment, les champs de culture et les bêtes domestiques. Par la suite, les belligérants (éleveurs) passèrent à une vitesse supérieure matérialisée par des affrontement physique avec des armes à feu à l'exemple de Kalashnikov sur les espace disputés. A ce niveau,

²²⁵ Entretien avec Dénémadji, commerçante, 37ans, Bagtchoro le 9-2-2023

²²⁶ Entretien avec Adam Lambert, 47 ans, ancien commerçant de lai

on a assisté à de nombreuses pertes en vie humaines²²⁷, s'il est difficile d'avancer des chiffres sur le nombre de victimes, il convient cependant de signaler que plusieurs dizaines de personnes de régler leur contentieux avec leurs ennemis. C'est ainsi que les esprits mal intentionnés en profitèrent pour faire des incursions dans les différents départements pendant la nuit et assassiner²²⁸.

Froidement à coup de machette ou de couteaux soit les brûlent leurs bourreaux. Il faut cependant noter que cette guerre n'est véritablement pas dans la logique d'une campagne militaire car non seulement les agriculteurs n'entretenaient pas des troupes probablement formées pour faire des attaques, mais aussi leur armement était rudimentaire²²⁹.

En outre, la bataille de 2019 entre agriculteurs et éleveurs s'inscrit dans un climat de faction sociale très avancé dans le Sud du Tchad en général et la province de la Tandjilé en particulier. C'est l'horreur qui règne un peu partout avec l'action de la démocratie mal comprise des partisans du mouvement patriotique et du salut (MPS). Dans cette mouvance l'on note « une piétaille très jeune d'âge désœuvrée, déscolarisée désargentée et vivant dans un environnement criminogène qui met à profit aussi bien le maillage étroit et dense des chefferies que la sous-administration, pour ensanglanter et endeuiller la région »²³⁰. En fait, depuis le début de l'ère démocratique au Tchad, le désordre s'est installé peu à peu, ce que c'était la démocratie. C'est-à-dire que ce mouvement avait trouvé un terrain fertile dans la Tandjilé et plus particulièrement à Manga. Il faut cependant noter ici le phénomène de récupération. Cette faveur dont jouissent les membres du mouvement (MPS) extrémistes dans le sud-Tchad a pour origine non pas le travail intensif et méthodique des uns et des autres mais plutôt la mise en relief de toutes sortes de mécontentements.

Que les modistes ont vécu au temps du premier président, le mécontentement d'ordre local contre l'administration, le cadre traditionnel et dans la grande majorité de temps, notons aussi les problèmes de terrains entre les groupements et entre les quartiers. Ainsi avec le MPS on assiste très souvent à une transposition d'un fait local dans le cadre d'un problème général.

Cette situation se produit et se développe beaucoup plus dans les périodes de 2001-2002. C'est une période au cours de laquelle les conflits locaux et surtout au sud ont connu une escalade de

²²⁷ Entretien avec Koumakoye Abel, chef de village de Tchiré, 66ans, 9-2-2023

²²⁸ Entretien avec Osée Barnabas, étudiant, 29 ans, Mailao le 11-2-2023

²²⁹ Entretien avec Fatmé Adramme, enseignante, 36 ans, Mandelia le 13-2-2023

²³⁰ B. P. Kame, *la rébellion dans le pays bamiléké*, Paris, présence Africaine 2008 p3

la présence de parti politique au pouvoir le MPS dans la révolte qui ne dit pas son nom. Des crimes se succèdent partout dans les départements de la Tandjilé, on assiste à l'incendie des champs et au pillage des quelques villages²³¹.

1-Conflit agriculteurs et éleveurs a Sandana

Au Tchad, les raids de bétails meurtriers ont été périodiquement menés entre les communautés des agriculteurs face a la communauté des éleveurs. C'est ce que les medias annoncent et signalent a tout moment. Ces province de Sud tchadien se présentent par excellence comme des terroirs lits de conflits agriculteurs et éleveurs. Ce phénomène est lié a l'intégration de l'économie agricole et de l'élevage qui génère une compétition entre agro-pasteurs et agriculteurs²³².

Alors a Sandana, un conflit fait surface et a occasionné, 9 morts après celle d'un éleveur. Situe dans le canton de Koumogo, département de Barh-Koh de la province de Moyen-Chari, ce canton demeure toujours une zone de trouble. Ceci est le résultat d'un drame politique.

En effet, ce conflit est intervenu juste après la nomination du président du gouvernement des éleveurs, militant du parti politique Mouvement Patriotique du Salut (MPS) du département de Bahr Khou. Ce militant est nommé comme préfet du chef-lieu du Moyen-Chari²³³. Alors que la population de cette localité elle-même avait opposé à l'élection d'un chef canton d'éleveurs dans leur terroir.

Le nouveau préfet nommé, victime du refus et contestation de la population autochtone, aide à encourager le problème éleveurs et agriculteurs, et ne peut que résoudre partiellement ce problème. Ainsi, au début, il a laissé sciemment le problème s'intensifier pour en faire un règlement de compte politique. A chaque fois que surgit un conflit meurtrier à grande échelle, les voix s'élèvent et dénoncent le régime avec la fameuse 4e République, qui engendre un nouveau sort et le dilemme agriculteurs et éleveurs. Faisant suite à ce drame, l'on enregistre partout les conflits intercommunautaires liés au pâturage et au foncier²³⁴. Avec l'actuelle politique administrative qui fait l'objet de beaucoup de critiques, tous les paysans décrivaient les malheurs qu'ils attribuent aux responsables administratives.

²³¹ Entretien avec Ibrahim Seid, éleveur, 38 ans, Mandelia le 13-2-2023

²³² Entretien avec Agolom Soua Etienne, étudiant, 27 ans, Mailao le 14-2-2023

²³³ Entretien avec Djim Carme, agriculture, 49 ans, Mailao le 15-2-2023

²³⁴ Entretien avec Falmata Djomi, ménagère peulh, 34 ans, Mailao le 15-2-2023

III- LES MANIFESTATIONS DE CONFLITS DANS LES DIFFERENTS DEPARTEMENTS DANS LE SUD

Dans des analyses particulières, les conflits éleveurs et agriculteurs sont beaucoup plus tournés vers le pastoralisme. Les pays du sahel en général et le Tchad en particulier font face à d'énormes difficultés liés au pastoralisme. Difficultés qui accroissent sans cesse les conflits agriculteurs et éleveurs. Le malheur et la politisation de ces conflits entraînent l'affaiblissement des mécanismes traditionnels de régulation²³⁵. Tous les jours, l'on annonce sur les ondes de radio les conflits entre agriculteurs et éleveurs qui perdurent dans tous les coins. Ces conflits ont pris une certaine ampleur et deviennent très difficile à maîtriser depuis quelques années. Et, surtout dans la majeure partie du territoire national tchadien.

Selon le journal Grain de sel, le taux de croissance des unités pastorales à l'échelle communautaire et dans un même espace où la concurrence est observée, l'on arrive à envisager des stratégies en défaveur des agriculteurs²³⁶.

En dehors de toutes ambitions cachées des autorités administratives, il manque toujours de lumières à faire sur les questions des conflits intercommunautaires liés aux pastoralismes. L'Etat et ses partenaires appuient uniquement les éleveurs et le rêve de trouver la paix entre ces deux communautés fait face à une impasse. C'est ce qui laisse une démonstration absolue de force des autorités, loin de trouver une formule de paix. Cette pratique politique ne prend aucunement en compte les réalités sur le terrain pour l'élaboration des stratégies de gestion et le poids de l'injustice qui pèse sur les agriculteurs les moins nantis.

Car, cette manœuvre témoigne la situation de plusieurs provinces des régions tchadiennes confrontées à d'énormes difficultés .Et, surtout avec les autorités véreuses, il semble que leur méthode favorise uniquement les éleveurs, constat fait même par les agriculteurs victimes de tout genre d'extorsion .Et, surtout la transhumance qui reste un débat toujours flou qui contribue à l'amplification d'une vague de conflit intercommunautaire et qui s'étend partout dans les milieux ruraux²³⁷.

La vie quotidienne au Tchad laisse entrevoir que la quasi-totalité des populations ne vivent pratiquement pas dans la tranquillité pendant toute la saison. Le constat est amer et parfois

²³⁵ Grain de sel N°73-74 de juillet 2016 à juin 2017, p.12.

²³⁶ Ibid., p.13

²³⁷ Entretien avec Haroundé Issa, bouché, 44 ans, Mailao le 16-2-2023

déplorable avec les semis, et de même en saison sèche avec les récoltes²³⁸.

Des autorités qui ne prennent jamais en compte ces conflits comme le cas des villages et non seulement cités ci-haut sont édifiants, mais ces conflits émergent après l'évanouissement des autorités administratives très tardives dans la province des conflits lorsqu'il faut analyser la question liée aux conflits agriculteurs et éleveurs comme ceux de Mbio dans la sous-préfecture de Torrock.

1-conflit agriculteurs et éleveurs à Mbio dans la sous-préfecture de Torrock

La situation des conflits agriculteurs et éleveurs qui prévalent actuellement dans les provinces et cantons tchadiens est trop endémique et prend de l'ampleur. La prolifération de ces conflits surgit à tout temps par les manœuvres et la complicité des autorités administratives. Ces conflits agriculteurs et éleveurs apparaissent dès lors comme une réalité lorsque la responsabilité est attribuée aux chefs traditionnels, et comme des manœuvres politiques du moment où l'on trouve le cachet de l'autorité administrative.

Souvent très meurtriers, ces affrontements deviennent récurrents dans le Sud. Avec des racines profondes, et ne cessent d'ailleurs d'endeuiller les familles. Dans le Sud du Tchad, ces types de conflits entre les paysans Sara et éleveurs arabes constituent une véritable manifestation des violences ordinaires et l'impossibilité à régler de manière pacifique les problèmes liés aux dégâts commis par le bétail dans les champs des agriculteurs²³⁹. De fois jumelées avec la question foncière que nous proposons d'étudier partiellement ici avant de voir un peu plus loin les aspects des conflits liés aux ressources naturelles.

A Mbio par exemple, un malheur a frappé ce village le 24 mai 2019. Qualifié d'une bagarre rangée opposant la communauté Moundang et les Moussey dans un canton appelé Goigoudoum dans la sous-préfecture de Torrock²⁴⁰. Cet affrontement sanglant s'est déroulé à 15 heures dans la journée du 24 mai.

A l'origine de ce conflit entre ces deux communautés voisines, tout tournait autour d'un champ qui avoisinait celui d'un Moussey. Ce champ était cultivé en premier lieu par un ressortissant Moussey, de la communauté de Bambi. Ce dernier avait semé dans le champ avant le chef du village de Bambi. Après plusieurs tentatives et négociations et d'entente échouées à l'issue des revendications, la communauté Moussey décide d'attaquer la communauté

²³⁸ Entretien avec Issa Adam, éleveur, 42 ans, Mailao le 17-2-2023

²³⁹ Politique Africaine N°91 d'octobre 2003, p.06.

²⁴⁰ L'Observateur N°942 du 12 au 19 juin 2019, p.05.

Moundang de Bambi²⁴¹.

Comme conséquences de cet affrontement, 11 personnes sont signalées mortes et plusieurs autres blessées. Ce conflit sanglant a également occasionné la suspension du gouverneur de Mayo-Kebbi Ouest par la suite.

Le village de Tilo, lui aussi ne reste pas indifférent devant ces affrontements, et surtout contre la communauté agriculteurs et éleveurs.

2-Conflit agriculteurs et éleveurs à Tilo, dans la province du Mayo-Kebbi Ouest

La question d'adversité et de conflit entre agriculteurs et éleveurs sans aucune résolution qui laisse des taches psychologiques se traduisent par d'autres affrontements. Le cas d'un affrontement qui s'est produit dans le village Tilo situé dans le canton de Kordo est lié à la limite d'un couloir de transhumance. Cet affrontement a opposé la communauté d'éleveurs et celle d'agriculteurs avec un bilan de 3 personnes mortes et 13 blessées²⁴².

Aux origines de ce conflit, il s'agissait d'une ligne de couloir de transhumance tracée par le sous-préfet de la localité. Cette ligne de transhumance, par erreur, pénétrait le champ d'un paysan. Et, en application de cette ligne de transhumance, les éleveurs se sont rués dans le champ du paysan traversé par la ligne du couloir. Soudain, le paysan s'est mis à attaquer les éleveurs et a reçu un coup mortel d'une flèche²⁴³.

En réaction, les autres paysans étaient vivement touchés par la colère, et la scène s'est débouchée à un autre affrontement. A l'issue de ce second affrontement, deux personnes ont perdu ainsi leur vie et 13 blessés sont signalés par la commission d'enquête. Après cette enquête sur le terrain, la responsabilité de l'affrontement fut attribuée au sous-préfet qui, d'après les témoignages des paysans, a œuvré pour leur mettre dans une situation de crise. Toujours dans le grand Mayo-Kebbi, à Béléré, une localité proche de Gounou-Gaya, il y avait un affrontement entre agriculteurs et éleveurs dans la journée du 23 novembre 2020. A l'issue de ceci, 10 personnes ont trouvé la mort et une dizaine de blessés sont signalés²⁴⁴. D'après l'opinion d'une personne de la localité jointe par le téléphone, les forces de l'ordre qui ont effectué une descente sur le lieu, ont effectué des tirs de sommation à l'endroit des paysans, afin

²⁴¹ Entretien avec Koumguebing Viviane, 38 ans, Moundou le 26-2-2023

²⁴² Bakibné Boukar, « les conflits agriculteurs-éleveurs, problèmes liés aux couloirs de transhumance... (Tandjilé) », Mémoire de Master en histoire, Université de N'djamena, 2015, p.40

²⁴³ Ibid. p.45

²⁴⁴ Entretien avec Béatrice N'do, ménagère, 41 ans, Moundou le 26-2-2023

de les disperser et sauver les éleveurs²⁴⁵.

Pour la gestion de ce conflit, il a fallu l'intervention des forces de l'ordre pour apporter un temps d'accalmie, mais apaiser les tensions communautaires est souhaitable et permettra de stopper l'hémorragie de ces conflits dans cette localité.

Au peigne fin des analyses des dimensions des conflits intercommunautaires, il existe des similarités ou encore des bagarres rangées par les autorités sans prendre en compte les réalités sociales. Cette localité du Sud n'est pas seulement victime des conflits intercommunautaires qui lui causent tant de maux, mais la région de la Tandjilé, une région de riziculture est en perpétuelle ébullition du fait que le manque de couloir de transhumance en demeure une autre réalité qui laisse de gangrène avec la question agriculteurs et éleveurs. Alors que cette région regorge un bassin de rétention d'eau qui accueille tous les éleveurs nomades venus de Batha à la recherche du pâturage²⁴⁶.

Dès lors, le vent des conflits intercommunautaires souffle jusqu'à atteindre les localités comme Mouroum-Touloum dans la Tandjilé Est qui se présente pour le véritable foyer des tensions agriculteurs et éleveurs.

3-conflit agriculteurs et éleveurs dans le Mouroum-Touloum, province de la Tandjilé-Est

A Mouroum Touloum dans le département de la Tandjilé-Est, un affrontement considéré d'une bagarre rangée est survenu entre éleveurs et agriculteurs le 7 et 8 juin 2020²⁴⁷. Il s'agissait d'un affrontement entre les paysans autochtones d'un canton situé dans ce département qui s'opposent aux éleveurs.

Aux origines de l'affrontement, un éleveur aurait lâché son troupeau dans les champs²⁴⁸. Ce lâchement de troupeau est l'étincelle de l'affrontement. Cela crée aussitôt des hostilités qui ont commencé immédiatement dans le village de Bémabgra. Après être alertés, les 5 autres villages (Ngamongo, Koro, Dormon, Sama-Mberi et Gabri-Ngolo) ont rejoint leurs frères. Dans la colère, après une altercation entre les jeunes qui demandaient à un éleveur de retirer son troupeau qui broutait dans le champ²⁴⁹. Le jeune éleveur aurait refusé d'obtempérer et aurait résisté devant les agriculteurs. En tirant des flèches sur les agriculteurs, il a fait deux victimes

²⁴⁵ Emission Choc des Idées sur FM Liberté, du lundi 23 novembre 2020

²⁴⁶ Entretien avec Djabatoye Sylvain, Artiste peintre, 31 ans, Doba le 28-2-2023

²⁴⁷ Entretien avec Nemngar Bonheur, Environnementaliste, 29 ans, N'djamena le 2-3-2023

²⁴⁸ N'Djamena Bi-Hebdo N°1836 du 15 au 21 juin 2020, p.02

²⁴⁹ Ibid. p.3

mortes sur le champ. Choqués par ces décès, les agriculteurs se sont organisés, et attaquent eux aussi les éleveurs dans la journée du 08 juin 2020. Une attaque qui a fait plusieurs blessés dans les deux camps. Dépêchés de la ville de Lai, les militaires ont fait une descente dans la zone d'accrochage. Avec du gaz lacrymogène et des tirs à balles réelles qui font encore d'autres victimes admises à l'hôpital²⁵⁰. Il qualifie des actes ignobles par la presse qui déplore cette situation chaotique. Les interventions musclées observées dans les régions du Tchad, témoignent des démonstrations des forces militaires et la volonté des administrateurs politiques qui laissent assassiner froidement les agriculteurs selon les avis recueillis²⁵¹.

La gestion fut absurde et sans statuer de façon à faire régner la paix. Suite à cela, les autorités ont imposé la signature d'un accord de paix le 11 juin 2020 sans aucun consentement. Alors d'un autre côté, le parquet d'instance de Lai menait des actions pour l'arrestation des autorités administratives considérées comme l'instigateur de ce conflit. Certains témoins décriaient même l'application des autorités et affirmaient tous de constater d'autres éleveurs qui collaborent avec les militaires en intervention et, étaient chargés de transporter du gaz lacrymogène dont les forces en font usage pour réprimer dans le sang des agriculteurs disaient nos enquêtés. Cette attitude confirme la capacité des autorités civiles et militaires, dont leurs actions, mises en contribution dans ces types d'affrontements communautaires se terminent à chaque fois dans un bain de sang.

Ces méthodes de résolution inadéquates de conflits par ces autorités qui, leur lot à gagner est chez les éleveurs qui paient mieux la dia, laissent entrainer les conflits. Les démarches inappropriées dans la gestion présentent un climat d'insécurité permanente où le soutien des autorités à l'endroit des éleveurs encourage leurs actions. Selon les écrits du journal *N'djamena Bi-Hebbo* N°1836 du 15 juin 2020, les agriculteurs eux, victime de cruauté et injustice qu'ils qualifient sans cesse de stratégie politique. Ces derniers payent au prix de leur sang lorsqu'ils manifestent pour leur droit alors que l'action des éleveurs reste salubre. Les crises des agriculteurs restent muettes et ne sont point écoutées par la haute hiérarchie. C'est ce qui explique clairement une administration publique gangrenée par la corruption au détriment de bien-être de la société²⁵².

Les constats amers sont les vécus quotidiens des paysans autochtones. Les éleveurs eux, sont instrumentalisés, de dépouiller leur par la dia qu'ils paient aux autorités d'une part, et d'autre

²⁵⁰ N'Djamena Bi-Hebdo N°1836 du 15 au 21 juin 2020, p.02

²⁵¹ Ibid. p.4

²⁵² Ibid. p.5

part l'envie de déstabiliser les agriculteurs et perturber ainsi le rythme normal des travaux champêtres. Toutefois, lorsqu'un conflit est constaté, et opposant les agriculteurs aux éleveurs, les autorités administratives et militaires sont toujours la cause de débordement.

Toujours dans la Tandjilé près de la ville de Lai, un affrontement entre agriculteurs et éleveurs dans un champ a fait 4 morts et 24 blessés²⁵³. C'est dans un village de Banga-Dormon, une commune (sous-préfecture) de Lai situé dans le département de la Tandjilé Est que cet affrontement a eu lieu. Passé dans la journée du 12 août 2020, ce choc entre ces deux communautés intervient juste après le paiement de la dia, acceptée par la communauté agricole suite à un conflit antérieur²⁵⁴.

Dans cette région, les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont récurrents.

A Guidari, dans le département de Manga, et le canton de Dono-Manga dans le même département, localités situées dans la province de la Tandjilé-Est, un affrontement agriculteurs-éleveurs a fait un état de 4 morts et autres blessés. Il s'agit d'un affrontement orchestré par les éleveurs armés de flèche, opposant les agriculteurs qui se termine par la mort des personnes dans les deux parties en conflit. Cet affrontement est intervenu dans une embuscade tendue par les éleveurs²⁵⁵.

Devenu très chronique et endémique, il arrive toujours de constater que de résolution appropriée des conflits agriculteurs-éleveurs crée d'autres conflits supplémentaires. Un conflit intercommunautaire avait opposé les agriculteurs aux éleveurs à Béré le 15 décembre 2015. Un accrochage qui est lié à la dévastation d'un champ du riz par les éleveurs d'après les enquêtes au niveau local²⁵⁶.

Comme conséquence de cet affrontement, sept (7) personnes ont trouvé la mort et 5 autres blessés sont signalés. Cette situation qui perdure endeuille toujours les familles, dont le cas des décès s'estime toujours en dizaine à l'annonce de chaque conflit²⁵⁷.

Les mesures prises par le gouvernement restent toujours inefficaces lorsqu'il s'agit de contrecarrer les actions des éleveurs qui déterminaient illégalement les armes²⁵⁸.

²⁵³ Le Progrès N°5370 du 21 août 2020, p.03

²⁵⁴ Entretien avec Alexis Damssingue, agent humanitaire, 39 ans, Lai le 4-2-2023

²⁵⁵ Idem.

²⁵⁶ Le Progrès N°5450 du 16 Décembre 2020, p.03

²⁵⁷ Ibid. p.5

²⁵⁸ Entretien avec Oncle Joseph, agriculteur, 46 ans, Lai le 5-2-2023. Cf. photo n°5

Pour un récent conflit du 15 décembre 2020 à Béré, la situation fut déplorée par le gouvernement lui-même qui estime que ces conflits ont causé aussi de nombreux décès dans les régions et provinces les plus touchées par ces fléaux. Conflit qui surgit de façon répétitive, réveille la conscience du gouvernement, notamment le Ministre de la communication, porte-parole du gouvernement M. Cherif Mahamat Zene qui a ordonné la récupération de toutes les armes détenues illégalement afin de ramener le calme et de renforcer la sécurité²⁵⁹.

Pour le feu président chef de l'Etat, Idriss Deby Itno, à cause de la persistance des conflits intercommunautaires dans les localités citées, il a instruit lui à son tour et ordonné aux ministres concernés par cette affaire aux autorités administratives, militaires et traditionnelles de tout mettre en œuvre les stratégies nécessaires pour ramener de calme et de renforcer la sécurité sur toute l'étendue du territoire. Suite à l'instruction du feu président, le gouvernement lui, par le biais des autorités administratives est complètement chargées de gérer cette affaire, il leur recommande de prendre en compte et d'appliquer d'autres mesures urgentes, notamment la sensibilisation et la prévention afin d'éviter ces conflits à outrances²⁶⁰.

Le problème demeure crucial et délicat du point de vue où, le gouvernement prend de fois des mesures drastiques à l'insurrection des conflits, mais incapable de définir des couloirs de transhumance afin d'orienter le rythme des éleveurs transhumants²⁶¹.

Un autre aspect qui prend des proportions très inquiétantes, on se demande souvent d'où les éleveurs se procurent des armes pour menacer les agriculteurs sur leur propre territoire. Cette interrogation demeure très préoccupante dans la mesure où les renseignements sur les terrains informent toujours que les autorités administratives eu aussi deviennent des éleveurs (néo-éleveurs) et recrutent parmi d'autres éleveurs des bouviers charges de conduire leur troupeaux²⁶².

Conscient que le Sud du pays est une zone d'agriculture dont la menace pourrait surgir à tout moment s'il arrive de voir des cas de dévastations des champs, malgré la pauvreté déjà existante. Ainsi, ces autorités militaires fournissent des armes aux bouviers qu'ils recrutent, et ceux-ci ne tardent pas à faire usage lorsqu'ils sont en face aux agriculteurs. Ces mêmes autorités ou élites, lorsqu'un conflit surgit entre éleveurs et agriculteurs, elles s'en fichent des réalités sociales et

²⁵⁹ Emission Choc des Idées, FM Liberté du 14 décembre 2020.

²⁶⁰ Entretien avec Falmata Djomi, Ménagère peulh, 34 ans, Mailao le 16-2-2023

²⁶¹ Bakibné Boukar, « Les conflits agriculteurs-éleveurs, problèmes liés aux couloirs de transhumance dans la zone de Lai (Tandjilé) », Mémoire de Master, Université de N'Djamena, 2015, pp. 44-46

²⁶² Entretien avec Koumakoye Abel, Chef de village Tchiré, 66 ans, Tchiré le 9-2-223

envoyer les factions militaires pour réprimer davantage les agriculteurs. Cette pratique humiliante ne favorise guère la cohésion entre les éleveurs et agriculteurs. Ceux-ci se regardent des lors en chien de faïence et, cette haine viscérale des autorités administratives touche innocemment de fois les éleveurs ordinaires qui déplorent aux yeux aussi la situation²⁶³. C'est l'ensemble de toutes ces pratiques qui accroît les risques des affrontements, non seulement dans les provinces de la Tandjilé, mais également dans d'autres régions du Sud les plus touchées.

Ces récurrents conflits observés dans ces régions sont des véritables problèmes liés aux couloirs de transhumance mal organisés. La rencontre des deux communautés (agriculteurs sédentaires et éleveurs nomades) ne correspond guère à une vie d'aisance²⁶⁴.

Les potentialités qu'offre le milieu physique de Lai en font de lui une partie de conflit par excellence. Sur l'ensemble de cette terre, vivent la population humaine, animale et végétale avec un réseau hydrographique considérable qui attire les éleveurs venant du centre du pays.

Ce qui caractérise les conflits entre les communautés de Lai, est l'accès à la terre. Dans une société d'obédience coutumière, l'accès des ruraux est fondé sur les acquis selon le droit coutumier. Mais les occupations archaïques avec l'arrivée des transhumants se soldent pas des attaques qui oppose toujours les sédentaires et nomades.

D'ailleurs à Lai, aucun espace n'est réservé au pâturage, sauf pour la jachère²⁶⁵. Alors que l'occupation des éleveurs avec ou sans autorisation des chefs d'installer les ferricks ou hameaux en sont des véritables causes des affrontements. Ces affrontements ou conflits liés autour de couloirs de transhumance étaient présentés dès 1979, et en 1984, ces conflits prenaient déjà de l'ampleur avec la sécheresse qui sévissait dans le Nord et le centre du pays. Devenus chroniques et endémiques aujourd'hui, ces conflits n'ont jamais cessés d'alimenter la corruption par le paiement de la dia²⁶⁶. Si la dia et la corruption motivent fortement les autorités administratives à encourager les violences communautaires, chaque région ou village a un aspect particulier, lorsqu'il s'agit d'évaluer les causes des conflits intercommunautaires. Avec de divergences, il arrive souvent de constater que les réalités sont plus ou moins similaires lorsqu'on observe les réalités d'une région ou d'une autre²⁶⁷.

²⁶³ Entretien avec Mr. Dolum Perdu, enseignant, 58 ans, Lai le 18 février 2023

²⁶⁴ Idem

²⁶⁵ Entretien avec Koumabing Viviane, Cultivatrice, 38 ans, Moundou le 26-2-2023

²⁶⁶ Idem.

²⁶⁷ Entretien avec Koumakoye Abel, Chef de village de Tchiré, 66 ans, Tchiré le 9-2-2023

Conclusion

En clôturant ce chapitre, il faut retenir que les conflits qui ont été reçurent dans la province de la Tandjilé. Il comme dans les provinces voisins et partout dans le sud du Tchad provenaient principalement des grandes éleveurs , les néo-éleveurs , et les grands commerçants et les élites (l'administration) qui étaient responsable de plupart des affrontements et confrontations avec les agriculteurs locaux .Cependant, il convient de noter les éleveurs de petits ruminant(chèvres, mouton) n'était responsable que d'environ 20% du conflit. Etre temps, nous vous observé dans ce chapitre, les différentes manifestations à la crise des agriculteurs – éleveurs. Les plus importantes étaient les différents affrontements dans le département de Tandjilé. Il et les différentes méthodes tels que le feu de braise, l'incendie de clôture de bétail pour détruire les bétails Malgré la mise en place de mesure légales, le conflit entre agriculteurs-éleveurs un cauchemar pour tant pour les autorités traditionnelles que les autorités locales.

Le chapitre suivant de notre travail sera consacré à l'impact et quelques solutions proposées afin de pallier aux problèmes de conflits agriculteurs-éleveurs dans notre zone de recherche la Tandjilé.

CHATRE IV

LES CONSEQUENCES DES CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS DANS LA REGION DE LA TANDJILE ET LES SOLUTIONS SUGGEREES

Dans ce chapitre, l'attention est focalisée sur les réactions et les retombées des conflits dans la province de la Tandjilé puis, quelques solutions proposées afin de venir à bout de ses crises. En outre, l'impact des conflits entre agriculteurs et éleveurs s'observe sur plusieurs plans : social, économique, politique, d'eau, la végétation, la flore et faune, l'écosystème, la biodiversité, et le cône proprement dit seront unis en évidence. L'impact de la crise sur l'emploi, le pouvoir d'extinction des personnes affectées par les conflits, les pertes enregistrées à la suite des conflits seront mises en lumière.

I-LES IMPACTS DES CONFLITS AGRICULTEURS-ELEVEURS DANS LA PROVINCE DE LA TANDJILE.

I-1- Impact socioculturelle

La répartition de la solidarité comme nous l'avons déjà indiqué, les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont commencé timidement dans les années 1990, ont ensuite pris de l'ampleur et se sont multiplié aux files des années dans tous les départements dans la province. Sur le plan socio-culturel, les impacts ont été sévères sur les agriculteurs et les éleveurs. Le système traditionnel de tenure foncière et d'héritage des terres pas de descendants de la famille en favoriserait pas les migrants comme les éleveurs qui se retrouvaient au sud du pays et sont souvent considérés comme les étrangers, traiter avec un peu de mépris, dédain et quelquefois marginalisé en terme d'acquisition foncière et de vie sociale pas certaines natif de la Tandjilé²⁶⁸, avec un tel état d'esprit, les élèves comme des étrangers qui n'étaient censés être sûrement intégré dans la société. Les conflits encore agriculteurs et éleveurs vont donc mettre à mal les relations entre les deux parties et accroître la marginalisation des éleveurs (peuls, Haousa et arabe) en entraînant la rupture de la solidarité communautaire²⁶⁹. Quelques cas des affrontements dans le chapitre trois (3) en témoigne. Un incident s'est produit en septembre 2018 dans le département de Tandjilé. Est à Mouroum-Touloum, au cours duquel le bétail d'un éleveur, du Issa Mohamat a ravagé plus d'un hectare de pénicilaire et d'arachide appartenant à

²⁶⁸ Entretien avec Alixis Damssingue, Agent humanitaire, 39 ans, Lai le 4-2-2023

²⁶⁹ Entretien avec Fadine RoBERT, enseignant, 46 ans, Lai, 17-8-2022

un agriculteur local. La réaction des agriculteurs locaux et environnant a été rapide. Certains élèves comme les peuls devenus sédentaires et ayant emprunté des terres pour la culture appétit échelle du maïs et le mille ont été victime lorsque les femmes ont été saisis et leurs cultures endommagées²⁷⁰.

Certains éleveurs qui possédaient un grand troupeau de bovins ont été touchés car certaines de ses épouses étaient violées. Comme si cela ne suffisait pas, les enfants des Ferriks²⁷¹ environnant ont été harcelés par dans les écoles et dans certains lieux publics par les indigènes des villes de la Tandjilé.²⁷²

En raison des tensions et des incompréhensions constatés entre les éleveurs et les agriculteurs locaux, les premiers avaient tendance à être traité par les secondes comme des exclus de la société. Cela a été évident pendant les fêtes de Ramadan ou Tabaski, lorsque des fidèles musulman de la ville ou des ferriks environnant de la ville de la Tandjilé invitent les amis autochtone d'origine à festoyer avec eux, mais aucun agriculteur ne se présente à la fête²⁷³. Deplus, les relations tendues entre les agriculteurs et les éleveurs avaient une autre dimension sociale dans la mesure où il existait une ségrégation ouvert contre les éleveurs qui se voyaient refuser l'accès aux autres lieux de divertissement par les autochtones qui les harcelaient ou les chassaient en utilisant des armes tels que les couteaux et des machettes. par ailleurs, les jours de marché hebdomadaire qui se tenait dans les villages, les éleveurs se voyaient refuser l'accès aux denrées alimentaires comme le miel, Le riz, les arachides et autres sous prétexte qu'il laissent leurs bétail dévasté les champs et détruit les récolte. Pendant ce temps, sur les routes, en raison des différents affrontements entre agriculteurs et éleveurs, les éleveurs homme auraient été tapés et humilié par certains indigènes de la Tandjilé²⁷⁴

I-1-1 Impactes sociales

Généralement, les conflits agriculteurs/éleveurs ont un impact considérable sur les sociétés. Ils impactent sévèrement les communautés en conflits dont les relations se dégradent et se reconstruisent nonchalamment. A la sortie des conflits, les conséquences qui y mènent ces sociétés sont multipliées avec accroissement de l'insécurité, l'extrémisme violent et le repli

²⁷⁰ Entretien avec Béatrice N'do, Ménagère, 41 ans, Moundou le 26-2-2023

²⁷¹ Un petit village qui regroupe trois(3) à quatre(4) famille des éleveurs.

²⁷² Entretien avec Fadine Robert, enseignant, 46 ans, Lai, 20-2-2023.

²⁷³ Entretien avec Ahmat AKOUNA à Kélo, directeur du C. E. G., 49 ans, Mandelia le 19-2-202

²⁷⁴ Idem.

identitaire. On constate toujours des répercussions sur cohésion sociale dans les régions victimes.

La question de vivre ensemble et du bon vivre est mise en rude épreuve par différentes formes de pratiques comme le repli identitaire souligné ci-dessus et les inégalités sociales. Cette situation n'est pas l'apanage 'une région ni de la localité mais du Tchad entier ou la population des régions en conflit.

Les conflits agriculteurs/éleveurs surtout observés illustrent fort bien la question de dégradation des relations sociales, dans la mesure où les autorités administratives visent en générale les intérêts politiques, quels intérêts sociaux ou communs à la nation.

Ces conflits intercommunautaires en milieux sociaux ont également des remords sans cesse sur le vécu quotidien des hommes des localités touchées. Ces remords entraînent de fois des interdictions formelles de mariage entre les communautés, de brassage et communication qui sont imposés aux communautés comme une autre condition de vie. C'est ce qui résulte sans doute de la méfiance des uns aux regards des autres.

Les conséquences relatives aux questions sociales dans des différentes régions en conflits ne sont pas d'actualité, mais un phénomène récurrent. Elles créent des divisions sociales, les antagonistes et les idéologies politiques sans oublier les haines du fait des mécontentes, de séparations dans les couches sociales observées dans notre zone d'étude mais aussi dans toute l'étendue du territoire tchadien. Ceci provoque le retard du développement de la province et aussi le développement local qui évolue en dent de scie.

Un autre volet de ces conflits est le mal qui s'introduit dans la région et particulièrement ceux que nous menons l'étude. Ces conflits naissent et grandissent puis retentissent au sein des communautés, entraînant des détériorations des relations sociales sans oublier l'insécurité et les massacres. Dans les provinces du Nord Est par exemple, pour la sécurité et la stabilité, 14 gouverneurs se sont engagés pour mettre fin aux pratiques illicites comme facteurs d'insécurité qui sévissent dans leurs régions²⁷⁵.

Ces aspects énumérés sont non seulement endémiques, mais les attaques contre les familles peuls(éleveurs) plane toujours dans les zones d'intense conflits agriculteurs et éleveurs.

²⁷⁵ Le Prores N°4959 du novembre 2018, p01 ; p06.

I-1-2-Les attaques contre les familles peuls et la destruction des habitations des éleveurs

Alors que la crise entre l'agriculteur et les éleveurs faisaient rage dans la Tandjilé, certains agriculteurs ont été témoin d'immoralité sexuelle. Lors notre décente sur le terrain en 2022, nous avons appris que les agriculteurs pour se venger de mal que les éleveurs les a causés, ils décidèrent d'attaquer les familles peuls déjà sédentariser et ont emporté quelques-uns de leurs biens. Dans cet état de confusion, les éleveurs vivaient dans une peur alors que les autorités traditionnelles ce sont retrouvés impuissante face à une situation aussi inquiétante. Face à la tension entre agriculteurs et les éleveurs, les agriculteurs autochtones de la Tandjilé ont détruit plus de seize(16) huttes dans certain canton laissant sans abris les éleveurs déjà sédentarisés²⁷⁶.

I-1-2-1 Les pertes de vie et la chasse à la sorcellerie

Comme déjà indiqué dans les chapitres précédents l'antagonisme paysan-éleveur a également pris la forme d'une chasse au cours de laquelle toute de force maléfique ont été envoyés par les paysans locaux, victime de la destruction des champs et quelques bétails, pour nuire les agriculteurs soit les éleveurs. Par exemple, un incident s'est produit en septembre 2019 à Delbian dans le département de la Tandjilé centre, l'un des plus grands sites de pâturage et d'agriculture au cours duquel certains agriculteurs ont été pris en embuscade par des bergers peuls armés entraînant la mort de deux agriculteurs et quelques blessés. Avec de telles pertes infligées aux agriculteurs, les esprits se sont enflammés parmi les membres des familles des victimes qui ont tenté d'arrêter les coupables ont réussi à s'enfuir vers le village voisin.

En représailles, les chefs de terre et sorcier locaux ont combiné tous les pouvoirs mystiques et la force de l'eau telle que Tilambi et Ndam pour envoyer des pythons ou des esprits de l'eau pour chasser les familles éleveurs dans leur ferricks. Dans le même temps, des sorciers invoquaient les esprits maléfiques et en voyant sous la forme d'abeille sauvage et des fourmis dangereuses qui envahissait la nuit, les maisons et les ferricks et injectaient des maladies aux enfants des éleveurs qui souffraient les maladies telles que le goitre, de jambes enflées et de trucs enflés tout émanant de pratiques de la sorcellerie²⁷⁷. Tout cela a entraîné des nombreuses pertes parmi les éleveurs tandis que certains se rendaient en consultation dans les dispensaires locaux à Béré et d'autres venaient au district de Lai pour la hospitalisation, mais malheureusement les infirmières et médecins n'ont pas diagnostiqué de la maladie dont les

²⁷⁶ Etretin avec Doloum Perdu 58ans, enseignant à Lai, 12-1-2023.

²⁷⁷ Entretien avec Alixis Damssingue, Agent humanitaire, 39 ans, Lai le 4-2-2023

éleveurs souffraient réellement cela entraînant des nombreuses décès. Pendant ce temps, certaines victimes ont été transférées à l'hôpital de Moundou pour d'autres soins²⁷⁸.

I-1-3-1-Le chômage et la famine

Autre impact social indésirable des conflits entre l'agriculteur et l'éleveur dans la province de la Tandjilé et le chômage a été enregistrée tant parmi les agriculteurs que parmi les éleveurs. Le chômage parmi les agriculteurs étaient élevés et préoccupant. Les conflits ont entraîné la perturbation des activités agricoles et créer une atmosphère générale d'insécurité alimentaire. L'insécurité a donné lieu à l'absentéisme dans les exploitations agricoles et bien entendu, au chômage des agriculteurs. En outre, les ouvriers qui sont généralement embauchés dans les champs de riz par les agriculteurs et qui gagnent un salaire pour un travail effectué quotidiennement se sont retrouvés en chômage. De nombreuses familles qui dépendaient des activités agricoles ont également été interrompu²⁷⁹. Il y a eu un déclin complet de communautés agricole rurales et de coopérative producteur en raison du manque de stock régulateur pour soutenir les revenus de leurs membres. Ce problème contribue à la désintégration des familles et à d'autres bouleversements sociaux tels que la pauvreté, la malnutrition et la sous-alimentation. La faim, la famine, le vol à main armée et la promiscuité sexuelle, entre autres. En effet, entre les années 1994-2021, le taux de chômage des agriculteurs locaux victimes des conflits et le changement climatique s'élève à plus de 76 % selon le président de l'AMECET. Cela a conduit à la pauvreté et à un faible niveau de scolarité dans la province²⁸⁰.

Du côté des éleveurs en réalité, les *gaynakos* les éleveurs et les propriétaires des bétails ont subi des ventes de bétail. Les élèves de bovins ont été dans des déclin de leurs troupeaux et une diminution le même sort le chômage a été observé parmi les cowboys qui se sont retrouvés au chômage en raison des conflits avec l'agriculteur. Certains sont restés au chômage pendant un temps et ont été même menacé d'expulsion par leur maître ou leurs employeurs en raison de la baisse des revenus issus de la vente de bétail. Les responsables de syndicat des agriculteurs et éleveurs ont relevé qu'au coup de 2000-2001, plus 34 *gaynakos* ou cow-boys ont été licenciés par les propriétaires de bétail en raison de la perte du revenu de la vente de bétail²⁸¹.

Les propriétaires de bétail ont souffert pendant cette période de bouleversement social de vol de vache qui était monnaie courante. De tels actes ont été perpétrés par des bergers licenciés

²⁷⁸ Entretien téléphonique avec Delphine Buyse 43 ans, directrice AMECET le 21-11-2022

²⁷⁹ Idem.

²⁸⁰ Entretien avec Falmata Djomi, Ménagèer peulh, 34 ans, Mailao le 15-2-2023

²⁸¹ Entretien Abdelkrim Mahamat, éleveur 51ans, Djone, 12-1-2023,

par leurs patrons et certains agriculteurs qui ont profité de la confusion provoquée par les conflits. Par exemple, suite au conflit à Bodessi en 2020 plus de dix Vache qui était volé et emmener pas des hommes non identifiés qui ont profité du désordre régnant suite au conflit pour exécuter leur tâches.

Entre-temps, le chômage se fait sentir également par les travailleurs du conseil rural de la Tandjilé, pleinement engagé dans la collecte des taxes sur le bétail auprès des éleveurs transhumants. À raison de cette situation, certains chômeurs se sont livré a des maux sociaux tel que le banditisme et le gangstérisme....

Par ailleurs, la Délégation Provinciale de l'Elevage de la Pêche et des Industries Animales (DPEPIA) et le centre croissant technique et ont été affecté par les conflits entre agriculteurs et éleveurs. La province a ressentie un pincement à la situation en raison de la baisse des consultations des éleveurs et d'une baisse de vente des médicaments vétérinaire notamment les vaccins contre la trypanosomiase et autres maladie du bétail. De l'analyse ci-dessus il est donc entendu que le chômage et la famine générer par les conflits et les confrontations entre l'agriculteur et l'éleveur ont affecté à la fois les agriculteurs, les élèves ainsi que la communauté dans son ensemble. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont causé également des déplacements de population²⁸².

I-1-3-2-Le déplacement de la population

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans Tandjilé ont eu pour effet de déplacer les agriculteurs et les élèves de la zone de conflit vers une zone de sécurité et de sûreté. Par exemple disait l'un de nos enquête l'année : 2019-2020 surnommé l'année de la guerre agriculteurs éleveurs a été témoin de déplacement de la population de département de la Tandjilé ouest précisément ceux des coton Kolon vers le département de la Tandjilé centre et Daffa parcourant ainsi des kilomètres à pied. On rapporte que plusieurs familles se sont déplacés et plusieurs autres cas de déplacement ont été enregistrées. Des nombreux personnes ont été expulsé de leur site agricole et la zone de pâturage permanente mais les agriculteurs, dont certains avaient les logements en le plus souffert parce que c'était vraiment un cauchemar d'acquérir des nouvelles terres pour s'établir. Alors que certains personnes ont quitté leur village et se sont installés chez des membres de leur famille vers d'autres destinations lointaine. D'autres bloqué et se déplacèrent vers les centres urbaine notamment vers Laï et Kelo. C'était le cas des nombreux

²⁸² Entretien avec KOUMANDE Barka à Dréssia, agriculteur, 16-janvier 2023, 46 ans ;
Entretien avec Adoum Goulgue, chargé de communication SECADEV ? 51 ans a LAI, 18 janvier 2023.

agriculteurs pas opposition aux éleveurs donc la plupart n'avait pas encore adopté un mode de vie sédentaire. Durant la période de 1999 2021, le coût total de la réinstallation des populations déplacées s'est élevé plus de dix million (10 000000fcfa). Cette somme a été récoltée principalement par des ONG et quelques philanthropes individuels. C'est ONG comprenaient le HCR le SECADEV et le World vision²⁸³.

En outre, des contributions pour remédier à la solution sont venus de la coopérative rurale et du conseil rural de la Tandjilé.

Par ailleurs d'autres associations prêtes main forte aux victimes des conflits agriculteurs et éleveurs pour la réinstallation de ces derniers. Les conflits agriculteurs-éleveurs ont eu les impacts économiques.

I-2- Conséquences économiques

Les conséquences économiques qui résulte des conflits agriculteurs/éleveurs dans la province de la Tandjilé sont entre autres le sous-développement, la sous production observée suite à l'instabilité de la province. La perte des vies humaines diminue la main-d'œuvre. La destruction des champs coté leveurs, les pillages au moment des conflits ne favorise pas un développement durable²⁸⁴.

En plus de ces conséquences, les partis en conflit payent des fortes amendes en nature ou en argent en guise de dia²⁸⁵ ou peine collective. Ceci ruine les communautés dépourvues de leurs ressources ou qui voient leurs ressources confisqués par les autorités administratives.

Du côté de l'Etat, les conséquences sont énormes. Souvent à l'issue d'un conflit, le gouvernement mobilise des moyens colossaux dans le cadre de sa gestion et résolution. Ces moyens s'estiment en termes de moyens financier, matériel et humaine, amputés directement sur le budget de l'Etat²⁸⁶.

Pour les sociétés, la relance économique est souvent faible et difficile. Au niveau des collectivités locales, lorsqu'elles sont trop infectées par les types conflits agriculteurs/éleveurs, directement on observe une chute de production dans ces localités.

²⁸³ Entretien avec Adoum Goualgue, chargé de communication de SECADEV, 51 ans, Lai le 18-1-2023

²⁸⁴ Entretien avec Koumadoul Alphonse, enseignant, 49 ans, Béré le 16-1-2023

²⁸⁵ Dia : Prix de sang fixé chez les musulmans

²⁸⁶ Entretien avec Alex Taiwé, étudiant, 28 ans, Yaoundé le 3-3-2023

Les rendements est peu lorsque le cultivateurs sont victimes de dévastations des champs. En moins lorsque la communauté voisine est en conflit, ce mauvais climat ne favorise pas la productivité et l'économie reste baissée²⁸⁷.

I-2-1-La faible production agricole

Il y avait une stagnation générale de l'économie rurale en raison des conflits entre agriculteurs et éleveurs. La période de démocratique c'est-à-dire en 1990, a été témoin de trop de conflits entre éleveur et agriculteur en raison d'expansion de population humaine et bovine. L'insécurité générale orchestre pas les conflits a contraint la plupart des agriculteurs dans les zones des conflits à abandonner le champ, certains pour deux mois ou plus. Lorsque cela s'est produit le désordre a été introduit dans les villages au canton. Puis les cultures vivrière et les mauvaises herbes étaient en compétition pour le sol. En fait, les cultures ont été étouffées par les mauvaises herbes sauvage et leur croissances a été non seulement retardé ne pouvait pas être sain et sauf à maturité. Des herbes sauvages ont envahi des hectares des champs de riz, maïs arrachée et autres.

Dans cette situation, les serpents les taupes et les oiseaux profitaient de l'absence des agriculteurs pour profiter des produits agricoles et même pour faire leurs habitat dans les champs, les serpents se nourrissent en permanence des rats taupes et représentant un grand danger pour l'agriculture tant dis que les rat troupes se nourrissaient d'arachide et d'autres racines des cultures. L'enfouissement constant de taupes dans le sol créant des trous et des canaux pour l'érosion du sol et rendait difficile la réorganisation et la planification appropriée des exploitations agricoles. Les oiseaux se nourrissaient principalement des cultures, les champs envahi par les oiseaux sauvages ont le plus souvent produit de très peu en termes de rendement par hectare de terre cultivé. Au cours de la période 2020-2021, des conflits persistants entre agriculteurs et éleveurs, entraînant d'énormes pertes financières. Par exemple, un agriculteur victime d'un conflit avec les éleveurs, s'est absenté de son champ pendant un mois et le jour où il fait surface dans son champ, il a rencontra une topographie aride. En effet, il a subi une énorme perte financière car toute son exploitation était envahie pas de mauvaises herbes. Une situation aussi tenante qu'une faible production agricole résultant des conflits et a des effets indésirables tel que la pauvreté, la famine, des souffrances indicibles, une mauvaise alimentation et la maladie, entre autres il a été révélé pendant les années 1990-2020, lorsque les

²⁸⁷ Entretien téléphonique avec Mme Fatimé Mahamat, Présidente Tchad SOS 42ans, Kélo le 24-11-2022

conflits entre éleveurs et agriculteurs a commencé et faisant rage. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont contribué à la dévastation des champs dans certaines parties de la province.²⁸⁸

I-2-2-La dévastation des cultures et la destruction du bétail

Les conflits agriculteurs éleveur ont parfois conduit à la destruction de la récolte et du bétail. Comme nous l'avons déjà vu dans certains cas de conflit au chapitre 3, de nombreuses plaintes ont été déposées par des agriculteurs contre la destruction des cultures par les bétails et les petits ruminants tandis que quelques-unes ont été déposées contre les agriculteurs par les éleveurs pour signaler la perte de leurs bétail. La destruction des champs s'est produit dans la zone des conflits entre l'agriculteur et éleveurs tel que Mouroum –Touloum, Donomanga, Daffra Gabrigolo , Delbian, Bodéssi et Dray-bassa. Les récolte détruit étaiens des cultures vivrière telles que le riz, le maïs, les arrachent, les haricots, la canne à sucre le cas de Bodéssi²⁸⁹.

D'après les entretiens, la destruction des champs par les éleveurs impliquent d'énormes pertes financières pour l'agriculteur avec d'autre répercussions négatif tel que perte des revenus, réduction des revenus, pauvreté, la misère de la frustration, le faible pouvoir d'achat et l'incapacité de survenir aux besoins fondamentaux de la famille notamment à l'éducation

Dans l'ensemble, la dévastation des champs, en particulier des cultures vivrière a conduit à la rareté et à la non disponible de certains produits alimentaires sur le marché hebdomadaire dans certaines villages de la province pendant un certain temps. Parfois, la production agricole a chuté de plus le 25 % en raison de conflit. Au cours des années 1994-2001 et 2019-2021, la pénurie de production alimentaire tel que le riz, le maïs, les arachides, les tarots et le pénicillaire à entraîner une montée en flèche des prix des denrées alimentaire. En effet, les années 1994-2021 ont été marquées par des fluctuations des prix des produits agricoles en raison des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Le tableau ci-dessus illustre ce fait.

²⁸⁸ Entretien téléphonique avec Fooyahta Moundai, expert national juriste/PNUD 55ans à Abéché, 24-11-2022

²⁸⁹ Entretien avec Gaksou Golvan, Enseignant chercheur à l'Université de N4djamna 58ans, Kélo le 20-9-2022

Tableau n°4 : La fluctuation des prix des produits agricoles sur le marché

Produit agricole Unité de mesure		Prix et années				
		1994	1995	2019	2020	2021
Riz	Un sac décortiqué	5000	7000	13000	15000	30.000
Mais	Un sac séché	3700	5500	9000	13500	26000
Arachides	Un sac décortiqué	6000	7500	1200	16000	32000
Pénicillines	Un sac baba-gana	4200	6000	8500	13000	28000
Haricots	Un sac séché	4500	6800	9000	14000	29000
Sésames	Un sac (L8)	6000	8550	10000	12500	42000

Source : Tableau conçu par nous sur la base des informations collectées sur le terrain.

Il y a une fluctuation des prix des denrées alimentaire dû aux conflits agriculteurs et éleveurs de 1994-2021 (tableau.). D'une manière générale, les prix des denrées alimentaires ont commis une tendance à la hausse ou une augmentation en raison de la faible production et la rareté des produits sur le marché. Par exemple, le riz le maïs est le pénicilliaires denrées alimentaire de base, a commues l'augmentation du prix des sacs passant de 5000 francs CFA en 1994 à 30000 francs CFA en 2021 . De telles fluctuations, la hausse des prix a eu un impact négatif sur le nouveau de vis des cultivateurs ainsi que des consommateurs ou des acheteurs²⁹⁰.

Outres, la dévastation des récoltes et les effets qui en résulte sur les agriculteurs en particulier et sur la population de la Tandjilé dans son ensemble, les conflits entre agriculteurs et les éleveurs ont également conduit à la destruction des bétails appartenant aux éleveurs par les cultivateur. Comme déjà noté dans le chapitre 3 de cette recherche, pour les agriculteurs victimes de la destruction bétail ont réagi de manière violente et agressive en battant ou en abattant certains bovins. Un exemple typique ces produits dans les environs de la ville de LAI en 2020 parce que les bétails d'un éleveur a dévasté plus de 2 hectares de champ de riz et d'arachide entraînant d'énormes pertes financières pour les agriculteurs concernés. Les agriculteurs touchés ont réagi aux dégâts en battant à mort environ 10 bêtes appartenant audit

²⁹⁰ Entretien avec Masbaye Delphine, commerçante 39ans à lai, 11-12-2022

éleveurs²⁹¹ ; puis un incident s'est produit à Béré dans une zone où se déroulent des activités de pâturages et d'agriculture. Il arrive quand l'agriculteur ait planté ses belles petites pépinières de Riz et le bétail est venu brouter et piétiné causant des destructions massives, les tiges de la plupart des jeunes semences étaient mangées par les bétails²⁹².

Il convient de mentionner quand la fin de la catastrophe, les deux parties, éleveurs et agriculteurs se sont rapprochés grâce à l'intervention des responsables de force de l'ordre et les animaux blessés ont été pris en charge par les vétérinaires puis l'affaire a finalement été résolue à l'amiable. Les deux parties ont partagé les responsabilités de la tragédie et ont accepté qu'elle doit coexister pacifiquement car, elles ont besoin les uns des autres. Les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs ont également provoqué le transfert de bétail vers des zones de sécurité, en particulier dans le département voisin²⁹³.

I-2-2-1 L'évacuation du bétail vers le département voisin

Comme nous l'avons déjà dit, une de ces répercussions négatives des conflits agro-pastoraux a été l'évacuation des vaches vers d'autres contrées. Cette situation provenait du fait qu'il était interdit par les autorités administratives locales à quiconque d'exercer une activité économique qu'elle soit de pâturage ou d'agriculture dans la zone litigieuse jusqu'à nouvel ordre. Avec une telle injonction, les propriétaires de bétail n'avaient d'autres choix que de transférer leur bétail vers des zones controversées dans des départements voisins de la province²⁹⁴.

Le coût du transport du bétail était assez élevé par exemple dans les années 2018-2020, le coût global du bétail depuis les zones de conflits vers les zones de sécurité s'élevait environ un million de francs CFA on estime qu'au cours de cette période également plus de 200 têtes de bœufs ont été déplacés vers d'autres contrées. Le coût financier énorme induit par le transfert du bétail et une partie responsable des difficultés et de la baisse des niveaux de vie observés par les familles éleveurs, les bergers et les petites éleveuses. Le bétail n'a pu être restitué dans la Tandjilé après la levée des injonctions et la résolution des différends. Les conflits agriculteurs-éleveurs ont également déclenché des locations ou des empreintes de terre par les agriculteurs victimes des conflits avec les éleveurs²⁹⁵.

²⁹¹ Idem.

²⁹² Entretien avec Masbaye Delphine commerçante 39ans à Lai, 11-12-2022

²⁹³ Idem.

²⁹⁴ Entretien avec Famalta Djomi, Ménagère peulh, 34ans, Mailao le 15-2-2023

²⁹⁵ Entretien avec Béatrice N'do, Ménagère, 41 ans, Moundou le 26-2-2023

I-2-2-2-L'emprunte ou location de terre en dehors de la zone de conflit

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont pour effet malheureux de conduire à une pénurie de terre. Dans la zone où il était interdit par les autorités, l'agriculture ne devrait être pratiquée jusqu'à ce que le conflit en question soit résolu. Cette situation malheureusement a poussé les agriculteurs à quitter les zones de conflit et certains sont allés jusqu'à dans les régions voisines à la recherche de terres pour l'agriculture. Certains agriculteurs ont loué des champs, d'autres ont emprunté ou louer des terres chez les voisins. On estime que pendant les années 2019-2021 plus de 481 hectares de terres ont été empruntés par les autochtones de la Tandjilé selon un entretien avec un agent de l'ONDR²⁹⁶. Pourtant les conflits agriculteurs éleveurs dans la Tandjilé leur ont également eu un impact sur l'environnement.

- **Conséquences politiques**

Avec les multiples conflits agricultures/éleveurs que l'on observe çà et là, et sans mesure de gestion et d'accompagnement, désormais toutes les communautés perdent la confiance de gouvernements et des administrateurs. C'est ce qui engendre le sort des communautés qui prônent chacune la légitime défense comme l'ultime moyen de défense.

Avec la création des collectives locales et l'érection des cantons, on assiste à la restructuration des régions qui résultent des actes politiques avec d'énormes conséquences sur le vécu de la population. En date du 14 Mai 2014, l'assemblée a entériné une séance plénière 91 voix pour 9 abstention sur un projet de loi portant ratification d'ordonnance n°003/PR/2014 portant restructuration de certaines collectives territoriales décentralisées²⁹⁷. Ces faits politiques se démarquent des idéologies politiques et ne favorise pas la cohésion sociale. Des structures qui se font sans enquête ni consentement au préalable et ne cessent d'alimenter les conflits entre les communautés qui se trouvent dans l'ensemble du territoire.

La création des cantons et sultanats par décret de même que les nominations des chefs cantons et sultans ont des conséquences importantes sur les collectives locales du Tchad en général et sur la province de la Tandjilé en particulier. Nous prenons un exemple parmi tant d'autres les décrets instituant les ressorts territoriaux, en date du 31 octobre 2019. Il s'agit du décret N°1764/PR/MATCDT/2019, instituant la sortie de l'ancien sultan du Ouaddaï par un inconnu qui n'est de la localité. Un autre décret du 17 septembre 2019 est aussi édifiant à cet égard. Il

²⁹⁶Entretien avec Amame Soudera, agent de l'ONDR, 43ans, à Mandelia, le 13-11-2022

²⁹⁷ Femme Active en Mediation(FAM), 2012, « étude sur les conflits liés aux ressources naturelles et à la terresur les conditionde vies des femmes en milieu rural » :région du Logone Occidental, rappot d'activité, p.03

s'agit du décret N°1549/PR/MATCTD/2019, pourtant la création d'un canton dénommé Wéra dans la commune de Dougouba département d'Iriba, province du Wadi-Fira. Un canton qui pour chef-lieu Dougouba. Rien que ces deux exemples qui prouvent à suffisance que la mégalomanie politique des administrateurs et les hommes politiques qui, sans de prévention, érigent certains villages en canton et contribuent à l'entretien des conflits. Lorsque les communautés sont séparées, et avec les rivalités, elles deviennent rivales automatiquement au sujet de l'espace et des ressources disponibles. Il arrive de fois où ces communautés partageaient les mêmes ressources en eau ou l'espace cultivable. Mais, lorsque le droit d'une communauté prime devant l'autre, ça devient un problème délicat.²⁹⁸

Cette politique de séparation ou de fusion par le gouvernement entraîne la disparition des chefferies traditionnelles dans les provinces du Tchad en général et dans la Tandjilé en particulier.

Par un décret présidentiel n°653/PR/PM/MAT GL/2016 du 05 octobre 2016, décret qui supprime dix cantons des préfectures d'Amdjarass. Un autre décret n°654/PR/PM/MATGL/2016 signé du président de la république réduit à des groupements de 20 cantons à des sous-préfectures d'Amdjarass dans l'Ennedi-Est.²⁹⁹

Avec la suppression de ces cantons, les chefs deviennent des simples sujets ou les chefs de carrés, et obéissent aux ordres d'autres chefs. Alors que ces chefs étaient autonomes dans le passé. Ces réformes politiques ont des conséquences directes sur les chefferies traditionnelles et laisse grandir encore des relations conflictuelles qui donnent souvent naissance aux conflits intercommunautaires dont conflit agriculteurs/éleveurs. C'est ce qui ne favorise pas toujours un bon climat politique au Tchad.

Il convient aussi de souligner également que ces conflits agriculteurs/éleveurs ont des conséquences sur l'environnement.

3-Les effets environnementaux

Les ramifications économique et sociaux culturelles des conflits entre l'agriculteur et les éleveurs analysés ci-dessus de ce conflit également affecté l'environnement à la fois physique et humaine. L'environnement physique fait ici référence à l'atmosphère, au sol de la végétation et aux ressources en eau, tandis que l'environnement humain a été affecté à travers des

²⁹⁸ Le Progrès N°3868 du 15 mai 2014, p.3

²⁹⁹ Le Progrès N°4451 du 10 octobre 2016, p.1 ; p.5

déforestations, les feux de brousses, la destruction des espèces, de flore et de la faune, la contamination des ressources en eau.

3.1 La destruction de la végétation

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la province de la Tandjilé au cours des années 1990-2021 ont affecté négativement la couverture végétale naturelle. La végétation fait ici référence à la petite forêt de la province, aux arbres aux arbustes et aux herbes qui ont tous souffert. Les conflits ont conduit à la déforestation. Les espèces des différentes plantes ont été ravagées par les feux de brousse allumés par les agriculteurs pour éloigner les éleveurs. Car la végétation verte les attire et par conséquent, l'extension de leurs activités par inadvertance ou consciemment sur les terres agricoles entraînant une destruction des récoltes. Parfois, la déforestation visait à rechercher des terres cultivables, notamment dans les zones de végétation vierge. Dans l'ensemble, les agriculteurs étaient responsables de cette destruction, mais ils essayaient de justifier les actes destructeurs comme moyen d'éloigner les éleveurs et les bétails et également au motif qu'il fallait plus de terre cultivables. Cet acte des agriculteurs ne fait que minimiser les efforts du ministère de l'Environnement pour encourager le boisement et le reboisement comme moyen d'éviter la dégradation de l'environnement, l'avancée du désert, la sécheresse et la destruction de la couche d'ozone³⁰⁰. La destruction de la végétation naturelle et le feu de brousse entraînent le réchauffement climatique. La destruction de la végétation pouvait être observée sur une vaste étendue dans le département de Manga. Il convient de noter que l'émergence de la destruction de la végétation a eu un impact négatif sur la biodiversité de la zone. Il y avait un risque d'extinction d'espèces animales menacé tel que les singes, les chimpanzés, les pythons entre autres, car ils s'échappent de cet environnement vers un nouveau environnement et risquent d'être tués ou disparaître³⁰¹.

Par ailleurs, la flore et la faune étaient affectées par les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

3-2 La perte de la biodiversité

La destruction des espèces de flore et de la faune résulte de la déforestation et du feu de brousse. La flore fait référence aux plantes naturelles d'un endroit particulier, tandis que la faune fait référence aux animaux d'un endroit spécial ou particulier à un moment donné³⁰². Le feu de

³⁰⁰ Entretien avec Brahim Seid, agent eaux et forêt, 51ans, à Delbian le 21-11-2022

³⁰¹ F. et Bryant, Nkankeu, *Regards multidisciplinaires sur les conflits et impacts socio-économico-politiques au Cameroun*, Laboratoire de développement durable et de dynamique territoriale, département de géographie, Université de Montréal, 2010. p.67

³⁰² Petit Larousse

brousse constitue en réalité une menace pour la flore et la faune car il affecte des insectes comme les papillons, sauterelles et les vers de terre. Une variété d'espèces végétale comme les gomme-arabique, les arbustes et les acacias ont été dévastés entraînant la pénurie des bois de chauffage, une source d'énergie domestique. Les incendies de la petite forêt en détruit d'importance espèce fruitière tel que le karité, les manguiers et autres³⁰³.

De même, la faune ou les espèces sauvages ont été très profondément affecté par les feux de brousse. Ces espèces comprenaient les gazelles, les lapins, les serpents, des singes et des oiseaux dont leur zone où ils habitent ont été envahi par les agriculteurs lorsqu'ils incendient les brousses. Ces espèces sauvages ont dû fuir c'est d'autres environnements, comme des cours de vallées pour les singes tandis que les gazelles, les lapins, les écureuils et les buffles s'enfouissent vers d'autres contrées pour se réfugier. Mais le lézard, grenouille fourmis et autres micro-organismes ont été largement détruit par les feux de brousse. En résumé à la déforestation et le feu de brousse ont entraîné la perte de la biodiversité on observe que les antilopes, les singes et les écureuils qu'on trouvait d'autres fois dans une zone avec disparu ou se raréfient en raison d'une l'empiètement et la destruction de leurs habitats par les agriculteurs.

Il faut aussi noter que le feu de brousse détruit la couche d'ozone, les feu allumé par les agriculteurs dégagent la fumée noire en quantité dans l'atmosphère la fumée provoquée par le feu de brousse affectent les propriétés atmosphériques de la couche stratosphérique. Il convient de mentionner que ce phénomène est produit pendant les mois de saison sèche de janvier en mai. En effet, durant cette période les agriculteurs s'apprêtent pour accueillir la saison de pluie en défichant les champs brûlant les herbes et les arbustes. Et lors de ces incendies, la fumée noire était émise lentement dans l'atmosphère³⁰⁴. L'on sait la fumée contient des gaz carbonique qui sont responsables de l'appauvrissement de la couche d'ozone. En effet, les gaz carbonique endommage les propriétés du chlore de l'atmosphère qui était essentiel aux propriétés de couche d'ozone et l'empêcher le rayonnement ultra-violet d'endommager la planète terre. La destruction du chlore, une propriété essentielle de l'ozone dans la stratosphère s'avère dangereux pour les organismes vivants c'est-à-dire les plantes et les animaux et provoque le réchauffement climatique³⁰⁵.

³⁰³ Entretien avec Nelngar Bonheur, environnementaliste, 29 ans, N'Djamena le 2-3-2023

³⁰⁴ Pamard-Blanc et Gambrzy, *Dynamique des systèmes agraire ; terre, terroir, territoire, les tensions agraires*, Paris, éd . ORSTOM, 1995, p.98

³⁰⁵ Ibid. p.100

La destruction des ressources du sol suite à la déforestation à effectuer les micro-organismes et les bactéries. Cela endommage les bactéries fixatrices d'azote qui enrichissent souvent le sol et augmente sa fertilité. Dans certaines parties de province, les bactéries fixatrices d'azote ont été endommagées, entraînant l'infertilité des sols et par conséquent l'application et l'utilisation d'engrais chimique devenu dangereux pour la santé humaine et environnementale. Cela a rendu l'environnement plus artificiel dans ces perspectives. Par ailleurs, la destruction de la végétation par les feux de brousse et la déforestation a exposé le sol aux forces d'érosion du vent et de l'eau³⁰⁶. Un sol exposé ou une topographie stérile ont entraîné une évapotranspiration élevée et l'érosion éolienne est devenue grave. L'érosion éolienne notamment le harmattan et la mousson ont balayé plusieurs hectares de terre agricoles chaque année dans certaines parties de la Tandjilé en particulier et le sud en général, entraînant un déséquilibre écologique majeur du paysage. Dans une telle situation, l'utilisation d'engrais chimique par les agriculteurs dans les localités touchées est devenue inévitable³⁰⁷.

Ensuite, la porosité du sol à faciliter l'érosion physique. Notons que les capacités érosives de l'eau sont facilitées par les pâturages en amont. Cela s'explique par le fait que les animaux sont chargés d'emprunter et d'ameublir le sol avec leurs sabots.

II-LES PERSPECTIVES DE L'AMPLIFICATION DE CONFLITS ET SOLUTIONS PROPOSEES POUR RESOUDRE LES CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS DANS LA TANDJILE

Au regard des constats faits, relatifs aux conflits entre les agriculteurs et les éleveurs, ressort que plusieurs associations et mouvement de lutte pour le droit de l'homme ne cessent de ménager des efforts. Ils décrivent cette situation chaotique et proposent des pistes de solutions pour sortir de crise communautaire.

Pour aborder cette dernière partie de notre travail, les conflits agriculteurs et éleveurs seront présentées en première lieu et en derniers ressort les actions des associations qui militent pour la paix, tout en proposant quelques solutions de ce conflit.

Pour un proche ou lointain, les conflits agriculteurs et éleveurs observés dans les régions du Tchad en général et celui de la Tandjilé en particulier, sont susceptibles d'entraîner d'avantage vers des conflits généralisés qui impactent sur le social, l'économie et la politique du pays. Nous avons cet exemple de Nigeria avec la naissance de la secte Boko Haram dans un petit État de Bornou (Bornou State) de se généraliser sur le plan national voir continentale

³⁰⁶ Entretien avec Nelngar Bonheur, Environnementaliste, 29 ans, N'djaména le 2-3-2023

³⁰⁷ Entretien avec Koumguebing Vivane, Cultivatrice, 38 ans, Moundou le 26-2-2023

1-Perspective social

La montée des conflits agriculteurs éleveurs et l'insécurité en milieux ruraux constitue un véritable danger pour le Tchad en général et la région de la Tandjilé en particulier. Ce conflit est le vrai problème d'insécurité. Nous supposons dans la même lancée, que si l'on voit considérablement la montée de la pauvreté en social, elle peut être aussi fatale dans l'avenir comme un véritable facteur qui peut faire germer encore plus d'affrontements entre agriculteurs et éleveurs dans cette région au fil des années.

Dans les milieux sociaux, les situations conflictuelles laissent de plus en plus une marque indélébile marquée des querelles communautaires qui risqueraient de déboucher sur les guerres civiles ou encore une guerre tribale. Ces marques suscitent souvent des mécontentements à la longue seront eux aussi susceptibles de déclencher des émeutes dans la mesure où l'on ignore les mécanismes de gestion appropriée de ces affrontements entre éleveurs et agriculteurs.

Ces deux groupes communautaires sont en perpétuelle lutte. Les disputes autour des ressources naturelles, risqueront de déboucher à une guerre génocidaire avec les interventions musclées de l'armée dans la gestion de ce conflit. Ceci représente un réel problème pour la population de la Tandjilé en particulier et pour l'avenir des tchadiens en général.

Avec un indice de développement faible dans les ménages, et une forte démographie très élevée, ces aspects orienteront les relations seront encore plus conflictuelles dans l'avenir du pays et celle de la région concernée si l'on sous-estime cette menace réelle.

Accompagnées de transfert de la population d'une région à une autre, les sociétés feront encore face à d'énormes difficultés liées au pastoralisme et ressources financières qui occasionneront plus des affrontements communautaires si aucune initiative de prévention n'est envisageable.

Avec les bouleversements observés dans les sociétés, la situation s'empire du jour le jour, accompagnés des revendications du pouvoir par les autorités traditionnelles qui, réclament d'être respectés dans leurs droits. Ces représailles laissent croire d'avantage que l'on peut sans doute arriver à une situation de conflit de grande envergure. Ce conflit agriculteurs et éleveurs risque de bouleverser l'ordre établi il y a de cela plusieurs années dans son caractère frêle et tangible. A chaque régime politique qui succède, ce régime serait toujours synonyme de troubles ou des désordres au niveau des collectives locales. Les peuples (Arabes) usurpés seront porteurs de ces germes qui ne tarderont pas à provoquer un bain de sang.

Dans les perspectives des guerres et conflits en Afrique, l'analyse phénoménologique de la conflictualité en Afrique en a toujours laissé croire. Les conflits à l'origine d'une certaine intolérance culturelle qui mettent en péril l'existence politique même des États imposés par la colonisation. L'ethnocentrisme et les fondamentalismes religieux, en tant qu'expressions des identités radicales, gouvernent les règles politiques en Afrique en générale et le Tchad en particulier.

Ces crises débouchent sans cesse en guerre tribale ou civile. Ainsi, nous admettons que si les mesures d'urgences ne sont pas prises par le gouvernement tchadien, la gravité des conflits agriculteurs et éleveurs font toujours surface peut atteindre une maturité et déclencher à nouveau une guerre civile au niveau régional ou nationale.

Se présentant comme une réalité sociale, les inégalités, les replis identitaires et le communautarisme qui dominent sont couronnés par plusieurs facteurs sont à l'origine de déstructuration du tissu et de l'équilibre social. Ces luttes structurent l'interaction entre les *sudiens* (sudistes) et les *nordiens* (Nordistes), entraînant des effets plus ou moins désastreux sur le terrain social.

Désormais, c'est l'ensemble de la communauté tchadienne et celle de la Tandjilé qui s'investit et qui s'investit éternellement et sans relâchement dans les relations plus conflictuelles qu'avant. Surtout avec l'arrivée des pasteurs nomades (les nordiens) dans les régions du sud en générale et celle de la Tandjilé en particulière, les croisements entre les éleveurs et les agriculteurs développent des conduites d'hostilité et d'adversité qui entraîneront tout le temps des affrontements l'attente ou violents entre les deux communautés. Le réchauffement climatique contribuera lui aussi à la ramification des crises dans les secteurs les plus reculés du pays. Alors, on continuera toujours à constater les déplacements des pasteurs nomades vers le sud qui va par ailleurs semer plus d'insécurité au pire des cas, fragiliser l'économie nationale et celle de la région concernée.

2-Perspective économique

Malheureusement pour le Tchad, les conflits n'ont jamais cessé d'affecter l'économie nationale. Des conflits qui entraînent la mobilisation des ressources financières pour les résolutions, et qui conduisent les peuples de la Tandjilé dans une situation d'extrême pauvreté. Malgré l'indice de développement faible et très accentué, cette instabilité rendra le pays et la région de la Tandjilé plus vulnérable économiquement. Ce qui rend aussi précaire la situation économique du pays et celle de la région avec un taux très croissant de la misère dans les provinces du sud en

générales et de notre zone d'étude en particulier. Ces misères et précarité s'expliquent par les perpétuelles instabilités sociales qui ne favorisent pas une production au niveau communautaire.

Cette compilation instabilité sociale qui venait de souvent diminuer le taux de production agricole au niveau rural, laissant décroître en même temps le niveau économique aux périphériques ruraux. Si l'on se projette un peu plus loin et la stabilité n'est pas restaurée ou alors les conflits agriculteurs et éleveurs ne sont point maîtrisés et gérés, la région de la Tandjilé connaîtra d'avantage un indice très faible de développement économique pour les prochaines années. D'ailleurs à l'issue des conflits agriculteurs éleveurs, l'État mobilise des ressources tant matérielle, humaine que financière dans le cadre de sa gestion. C'est ce qui a amputé de façon directe le budget de l'État.

Souvent, au moment de post conflit, on observe des dégâts collatéraux avec des bilans lourds. Tous ces phénomènes rendent faible la rentabilité et la productivité de la région, et qui exposeront sans cesse le pays et la région de la Tandjilé dans une vulnérabilité économique très aiguë.

Ces conflits qui perdurent, gangrènent sans relâche le secteur économique de notre zone de recherche. La situation se complique d'avantage avec les biens économiques des agriculteurs et éleveurs détruits. Avec des conséquences redoutable suite à la corruption et l'injustice qui prennent de l'ampleur ces pratiques risqueraient de plonger également les communautés dans une situation d'extrême pauvreté, et se retrouveraient complètement ruinés et dépouillés de leurs biens et leurs économies.

Si nous faisons allusion aux publications des rapports de Doing Business par le groupe Banque Mondiale du 24 octobre 2019, et par rapport aux climats des affaires, le Tchad est classé 181e pays en 2019 et 182e en 2020³⁰⁸. Ceci s'explique par la multiplication des conflits et insécurités persistent ne favorisent pas les investissements au Tchad ni dans la région de la Tandjilé. Ce qui pourrait encore être très fatal pour le Tchad dans les prochaines évaluations si aucun effort n'est fourni en matière d'instauration de la paix et de la sécurité publique afin de promouvoir les investissements dans la région.

Nous constatons avec amertume la région de la Tandjilé travers de plus en plus des situations de crises sociale et politiques difficiles qui ne qui ne permet pas un bon décollage pour la

³⁰⁸ Entretien avec Alexis Damssinge, Agent humanitaire, 39 ans, Lai le 4-2-2023

population de la Tandjilé. Au regard des analyses faites sur l'instabilité très fréquente, on voit la croissance de taux élevé de pauvreté lié à un niveau de profil économique très bas. Ceci nécessitera des mesures adaptées afin de remédier à la situation économique que connaît le pays en général et la région de la Tandjilé en particulier. Au bas de l'échelle nationale, ce niveau économique très réduit cédera au fur et à mesure à la pauvreté. Tout de même, cette pauvreté extrême après avoir atteint son point culminant, les conflits agriculteurs et éleveurs risqueront de faire preuve d'action dans toute l'étendue du territoire.

Avec une évolution du PIB en dent de scie, depuis 1960 à 2018, le Tchad peine à se développer économiquement. Avec -10 en 2000, -20 en 2006 et -30 en 2016³⁰⁹. Ce taux de croissance économique très faible est directement lié aux phénomènes d'instabilité politique et sociale qu'a connue notre pays. Ces fléaux communautaires et intercommunautaires qui sévissent depuis fort longtemps, viennent redorer la mauvaise gouvernance économique qui empire la situation.

La prolifération du communautarisme avec toutes ses conséquences sont loin de relever le niveau économique de la région de la Tandjilé au niveau national. Après les études de cas de conflits communautaires, l'expérience a démontré qu'à chaque sortie de crise communautaire, les victimes font face à des conditions économiques très difficiles. A côté de cette situation économique, les communautés après conflit se trouvent dès lors dans une situation de sous-production avec des faibles rendements sur les revenus et les recettes de l'État.

La multiplication des conflits agriculteurs éleveurs dans la région avec des diverses formes de pratique politique, semble laisser un chaos qui s'installe progressivement dans les couches communautaires, et rend flou l'avenir politique du pays et de cette région (Tandjilé).

3- Perspective politique

L'absence d'un système de gouvernance occasionne toujours le vide juridique, et laisse planer toujours les conflits agriculteurs et éleveurs comme le reflet de la mauvaise politique. Ces mauvaises pratiques politiques engendrent le sort de leaders et entraînent la perte des confiances des citoyens.

Si aujourd'hui plusieurs facteurs accordent à expliquer l'éclatement des conflits qui bouleversent toute la région de la Tandjilé, ces mêmes facteurs compromettent l'avenir politique du Tchad. L'exclusion du dialogue social, le manque de cohabitation pacifique ont des

³⁰⁹ Jeune Afrique Economie, N°409, éd. Par GIDP(group international d'édition et de publication), p.7

conséquences fâcheuses et désastreuses qui nourrissent les idées de division, de rébellion comme le cas du Sud autrefois.

Aujourd'hui, les violences de droits de l'homme, les inégalités, la lutte des classes dans les conflits intercommunautaires risqueraient de conduire non seulement la région de la Tandjilé mais tout le pays dans des guerres civiles ou alors les replis identitaires qui aideraient à l'alimentation des bandes de rebelles. Cette fait l'objet d'enquête dans la région du Lac et celle de Moyen-Chari. Depuis toujours, le communautarisme traduit le résultat des échecs de la démocratisation des jeunes États africains en général et du Tchad en particulier. Les manœuvres politiques suscitent les idées rebelles et conduisent à la désobéissance civile. Elles sont à l'origine des manifestations voilées organisées au sein des communautés.

Au niveau de l'État, l'aboutissement de pratique politique est soldé par les tentatives des coups d'État répétés qui mettent en cause la démocratie promise en 1990(notre borne inférieur) avec l'avènement de MPS³¹⁰. Ces crises sociopolitiques bouleversent tout le temps l'ordre politique établi, et cédant place aux désordres politiques. De fois, au même des communautés, l'incivisme accru, avec les voix discordantes qui s'élèvent dénonçant les manœuvres politiques contradictoire au développement intégral des communautés. Un régime politique qui ne prend pas en compte les réalités sociales est toujours détesté par le peuple, suscitant en eux les mécontentements grandiose qui sans doute crée des soulèvements populaire et capable de nuire à l'Etat.

Garantir la paix et la sécurité, c'est garantir la politique intérieure. Dans une analyse politique, les situations difficiles et les troubles que connaît cette région ont souvent des origines lointaines. L'éclatement de guerres civiles, le déclenchement de rébellions, tous sont enracinés dans un passé liés aux conflits entre les diverses communautés. Ces exemples pourraient nuire à nouveau la paix intérieure d'un pays. De même pour tout le Tchad actuel, loin d'être un État de droit et de démocratie, le mauvais climat politique et le profit de lutte intestines encore les communautés comme base d'un positionnement risquent en un choc politique dans un avenir proche ou lointain. La mauvaise gouvernance qui fait jalonné les séries de crises sociale à l'instar de conflits agriculteurs éleveurs dans la région de la Tandjilé, les violences constatées dans les autres régions ne tarderont pas à s'ériger en des ultimes affrontements.

Le manque de prise en compte de la gestion des conflits intercommunautaires au niveau étatique, pas cessé de mettre en conflit ces différentes couches, dont leurs instincts sont portés

³¹⁰ Entretien avec Abdoulay Mahamat, Politicien, 53 ans, N'djaména le 2-3-2023

vers les règlements de comptes. Ceci rend l'atmosphère politique tchadienne vraiment tendue, ou les leaders politiques ressortissants des différentes communautés mènent chacun une politique ethno régionale, en vue de trouver solutions aux préoccupations des siens. Cette pratique n'améliore pas la situation sociopolitique au Tchad. Comme conséquences, plus les tourments politiques sévissent, plus les idées de haines viscérales véhiculent.³¹¹

De nos jours, avec les querelles politiques qui se démarquent, les conflits intercommunautaires animent les débats politiques des uns et les autres et aussi des rancœurs politiques. Les représailles continuent et laissent vivre à tout temps les moments sombres de l'histoire politique du Tchad. Nous pouvons ici faire une allusion similaire de la perspective politique des qui profitent des querelles intestines pour asseoir leur pouvoir, mais leur chute était toujours fatale. L'appauvrissement de la population, les guerres communautaires, l'administration corrompue, la division de la Chine en royaumes reste sans doute la chute de cette dynastie que nous prenons pour exemple. C'est ce qui pouvait être comme le base d'une leçon à tirer pour les systèmes politiques, dont les règnes reflètent les réalités que vivent les communautés qu'ils dirigent. Du fait que la politique tchadienne a tendance à négliger les interactions sociales, susceptibles de trouver rancune dans le passé, c'est ce qui conduira à l'amplification des conflits politiques ou vers une impasse politique qui méritait bel et bien des solutions sociales et voire même politiques.

III- SOLUTIONS PROPOSEES POUR UNE BONNE RESOLUTION DE CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS

Vu les conditions précaire vie infligées aux populations suite aux conflits agriculteurs et éleveurs, plusieurs stratégies de gestion et des mesures de préventions sont proposées par les associations civiles et bien d'autres organisations soucieuses de la paix dans la province de la Tandjilé.

Ajouter à l'action de ces associations, il se trouve également d'autres pistes de solutions proposées par nous même dans les lignes qui suivent avec quelques un projet proposé pour mieux sortir la Tandjilé et le Tchad de cette crise sociale qui s'est transformée en conflit intercommunautaire.

Nous savons tous par l'histoire et la géographie de la république du Tchad en général et celle de la province en particulier, chacun représente un visage de notre monnaie. Ils sont condamnés à rester dans la Tandjilé, et leurs activités contribuent énormément au

³¹¹ Entretien avec Koumakoye Abel, Chef de village Tchiré, 66 ans, Tchiré le 9-2-2023

développement économique à l'économie rurale et nationale dans son ensemble. Partant de ce postulat, il est donc nécessaire d'intégrer pacifiquement et pleinement les secteurs de l'élevage et de l'agriculture pour que chacun puisse assumer sa juste place dans l'économie rurale et nationale dans son ensemble.

Dans cette optique, le chercheur a suggéré quelques solutions entre agriculteurs et éleveurs dans la Tandjilé en une d'améliorer et de renforcer la relation entre agriculteurs et éleveurs, permettant ainsi une cohabitation pacifique entre les deux parties à l'avenir.

Tout d'abord, il est nécessaire que les agriculteur, originaires de la province, changent d'attitude à l'égard des éleveurs et abandonnent l'habitude de considérer les éleveurs comme les étrangers ou des colons n'ayant aucun droit à la propriété foncière. Il y a une aliénation de terres de la part de certains agriculteurs autochtones, ce qui constitue un sérieux obstacle à la communication avec les éleveurs lorsque des conflits éditent. Il existe un certain degré de jalousie de la part de certains agriculteurs autochtones qui prétendent que les éleveurs possèdent tellement de bétail, ce qui représente beaucoup d'argent, et qu'il ne devraient donc pas paître sur leurs terres. Dans le même ordre d'idées, certains éleveurs se sentent psychologiquement supérieurs car ils sont plus riche que les agriculteurs et peuvent facilement sacrifier de l'argent pour que tout conflit avec les agriculteurs soit résolu par les autorités administratives. Cet état d'esprit constitue également un obstacle au dialogue et à la communication avec les agriculteurs, ce qui n'est pas le cas. Pour une véritable solution, les deux parties devraient donc humblement discuter de leurs différends, malentendus et les résoudre de manière pacifique et amicale. La bonne nouvelle est que certaine indigènes de la Tandjilé sont impliqués dans l'élevage de bétail, ce qui leur fait voir le conflit du point de vue des éleveurs. Avec une telle intégration, l'approche du conflit est plus douce et seront facilement aplanies.

Une autre façon de sortir de la crise entre agriculteurs et éleveurs nécessite une sensibilisation et une éducation appropriées et contiennes des agriculteurs et des éleveurs sur le régime foncier afin d'éviter l'expansion illégale et l'occupation des terres nationales à des fins de pâturages ou de culture qui ont contribué au conflit. Le conseil consultatif foncier et autre parties prenantes devraient être en mesure de mettre un terme à cette tendance et d'essayer de synthétiser ou d'harmoniser les systèmes fonciers costumiers ou traditionnels et les systèmes modernes de tenure foncière qui ont laissé place à l'anarchie, à l'occupation des terres au hasard et illégalement par les agriculteurs et les éleveurs, conduisant à des conflits.

De plus, la transhumance doit se faire de manière ordonnée pour éviter les conflits. Le calendrier de transhumance doit être scrupuleusement respecté. Les éleveurs peuls et les administratifs tels que les responsables des ANADER, des ONDER, des autorités traditionnelles et les syndicats des agriculteurs et éleveurs devraient veiller à ce que la transhumance soit effectuée uniquement pendant les mois de saison sèche après les récoltes.

Lorsque la plupart, sinon la totalité des cultures sont récoltées, des plus les autorités gouvernementales devront veiller à ce que le bétail transhumant dans la Tandjilé qu'il provienne de l'intérieur ou de l'extérieur de la province, reflète la capacité de pâturage et la disponibilité des ressources pastorales requises dans la province de la Tandjilé. Le passage ou le couloir de transhumance doit être large d'au moins 15 à 20km et bien défini par la commission puissent soit clôturer tout.

En effet, un système moderne d'agriculture pastorale devrait être introduit, comme c'est le cas dans les pays occidentaux d'Europe, aux Etats-Unis d'Amérique (abrégé en anglais comme USA), en Australie et dans certains pays africain. Cela peut être réalisé grâce à l'élevage moderne, à des projets d'irrigation et à des pâturages améliorés. L'élevage en ranch est une méthode d'élevage en plein air dans laquelle les bergers dépendront exclusivement des pâturages naturels avec une utilisation minimale de main d'œuvre. Ce système est réalisable là où le terrain est assez vaste et couvre des milliers d'hectares. Le ranch est généralement un enclos où sont effectuées d'autres opérations telles que la vaccination, le trempage, le sevrage, le marquage et la castration des animaux. Une partie du ranch pourra être utilisée pour la plantation de variétés d'herbes telles que : le Guatemala, le Brakaria, le Sennisetum clandestinum (*halouwa*), le desmodium, les stylosanthes qui sont les espèces qui prospèrent bien dans la province. Ceci est réalisable entre laï et Béré, le plus grand site de pâturage de la Tandjilé (De Djongo vers DJON, de Gagri-Golo vers dono-Manga...³¹²)

Un tel projet orienté vers l'amélioration de l'élevage peut être facilité par le personnel formé de l'IRZ (Institut de Recherche Zootechnique) avec des stations spécialisées dans une ville du Cameroun comme Maroua. Nous avons aussi l'institut Agronomique qui peut aider avec son personnel dans le domaine des plantations des arbres fourragers pourront également être plantés pour remplir un double objectif à savoir servir d'enclos et d'alimentation animale en même temps. Ces arbres fourragers comprendront les *Khaya* serregalesis, les acacias, les *leucaena* et

³¹² Z. Saha, « Gestion des conflits et culture de la paix en pays Bamileké dans l'Ouest Cameroun, 18^e au début de 20^e siècle », Thèse de doctorat, département d'Histoire, Université de Yaoundé I, 2006, p.103

erythrina, les parkia Biglobosa... ils serviront d'aliment pour les animaux tout au long de l'année et aider à éviter les conflits avec les cultivateurs. Dans la province de la Tandjilé, ce système est sera praticable dans les grands sites de pâturages telque Delbian, Dono-Manga, Béré, Djongo, bref partout dans la Tandjilé ce projet est réalisable.

Les projet d'irrigation pourront être introduit par le gouvernement de la république du Tchad dans les zone d'élevage de bétails telles qu'elles existent dans le monde occidental pour assurer la disponibilité de fourrage ou de prairies, en particulier pendant la saison sèche, lorsque les pâturages sont rares. Les responsables en charge de l'agriculture et de l'élevage de la Tandjilé é pourront faciliter la tâche, même si cela nécessite le financement.

Le gouvernement devra aider financièrement les agriculteurs et les enleveurs pour leur permettre de construire des clôtures solides et des enclos de nuit utilisant des barbelés afin d'éviter la destruction des récoltes et le vol du bétail, provoquant le conflit entre les deux parties.

Conclusion

Pour résumer, il faut noter que les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont énormément contribué à la destruction de l'environnement physique et humaine. Les conflits sociaux culturelles entre agriculteurs et éleveurs ont contribué à la rupture de la solidarité communautaire. Finalement étendu pour impliquer les deux communautés qui sont la communauté musulmane et les autochtones de la Tandjilé, avec des conséquences économiques généralisée, des conséquences sociales telles que la destruction et les dévastations des champs, les pertes en vie humain, la destruction du bétail, la perte de revenu, le chômage, la famine les déplacements de la population entre autre, l'environnement a souffert de ce conflit, car ils ont engendré la destruction des plantes (forêts) , les feux de brousse ; ce qui a eu un impact négatif comme la destruction de la flore et de la faune, l'érosion l'appauvrissement des sols, la destruction de la couche d'ozone contribuant ainsi d'une certaine manière au réchauffement climatique ou à « l'effet de serre» préjudiciable à la vie humaine. Les ramifications négatives de conflits entre agriculteurs et éleveurs ont nécessité l'intervention des différentes parties prenantes pour donner une solution temporaire et durable au conflit dans la province de la Tandjilé. Et en dernier position nous avons fait mention d'un projet qui peut contribuer à l'absolution de ces conflits pour la province en particulier et Tchad en général.

CONCLUSION GENERALE

Ce chapitre de conclusion est une brève récapitulation de l'ensemble du travail et met ainsi en lumière les points principaux qui ont constitué le cœur de l'étude.

Dans le chapitre premier de notre travail, nous avons présenté géographiquement la province de la Tandjilé et donné le contexte historique de l'étude. Il a été observé topographiques (le milieu phytique) de la province, en particulier ses nombreuses plaines, vallées et ruisseaux étaient des forces d'attraction pour les pasteurs de la région. Ainsi donc, le climat humide, la végétation de type soudano-sahélien, le sol fertile étaient tous des facteurs contribuant à la culture et à l'élevage et ceux-ci expliquaient en partie la concurrence entre les agriculteurs et les éleveurs, sur l'utilisation de la terre et ses ressources contribuant parfois à des conflits entre les deux parties.

Dans le chapitre deux(2) de notre travail, l'étude a analysé les causes de conflits entre agriculteurs et les éleveurs de la province de la Tandjilé qui étaient entre autres de nature politiques, socioculturelles, géographiques, naturelles et économiques. Qui comprenaient la pression démographique, les méthodes traditionnelles d'élevage et de la culture, l'absence d'enclos solides pour garder les bétails, les mauvaises croyances par les éleveurs, l'aliénation à la terre, les faiblesses des institutions foncières, l'analphabétisme élevé, le manque de dialogue entre les deux parties, le non-respect du calendrier du transhumance par les éleveurs, et le racisme en général. L'insuffisance du cadre juridique, Lors de notre analyse du conflit il a été établi que l'expansion de la population humaine et bovine au fil du temps était primordiale car elle provoque une pression sur des terres conduisant ainsi à des conflits, compte tenu des autres facteurs contributifs. La transhumance s'effectue majoritairement pendant la période de la saison sèche que pendant la saison de pluie. En raison de la rareté des pâturages pendant cette période. Dans notre analyse des conflits, il s'est avéré que les éleveurs étaient davantage responsable étant donné que, les animaux se déplacent et non les terres agricoles avec les cultures.

Pour notre chapitre trois(3), nous avons mentionné les manifestations de conflits agriculteurs et éleveurs dans la province de la Tandjilé. D'où nous parlé en première partie des enjeux du conflit dans la province de la Tandjilé, en deuxième grand partie du chapitre trois(3), nous avons fait le mention des déclenchements des hostilités dans la province de la Tandjilé. En troisième et dernière partie de ce chapitre, nous avons parlé des manifestations de conflits dans les différents départements de notre zone de recherche en particulier et dans le Sud du Tchad en général avec différentes exemples à l'appui. Par ailleurs, notre analyse de conflit agriculteurs-éleveurs dans la province de la Tandjilé a révèle que les conflits provenaient davantage des grands et néo-éleveurs de bétails et des cultivateurs extensifs que des éleveurs de petits ruminants et des cultivateurs de cultures maraichères destinées à la vente.

La crise s'est manifestée généralement de manière pacifique à travers le dépôt de plaintes et le recours à l'administration pour des actions en justice, même si occasionnellement, cela a pris la forme de violences aux ramifications étendues telles que la prolifération de la solidarité municipale, la destruction des maisons, les pertes de vies humaines, le chômage, la famine, le déplacement de la population, les dévastations des champs ainsi que la perte des bétails, par les éleveurs et la dégradation de la biodiversité, entre autres les répercussions des conflits.

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont nécessité l'intervention des autorités administratives et d'autres parties prenantes dans la province, en plus des efforts déployés précédemment par le gouvernement du Tchad pour aplanir les malentendus entre agriculteurs et éleveurs à travers le décret présidentiel du 2018. Néanmoins, les mesures se sont avérées n'être que de simples palliatifs car, en raison de leurs faiblesses, les conflits agriculteurs et éleveurs se poursuivent.

La quatrième et dernier chapitre de notre travail est intitulé les conséquences des conflits entre les agriculteurs et éleveurs dans la région de la Tandjilé et les solutions suggérées. Le grand un(1) relate les impacts de ce conflit dans la province de la Tandjilé. Le grand deux(2) de ce chapitre parle des perspectives de l'amplification de conflits entre les agriculteurs et éleveurs dans la Tandjilé, puis le dernier grand titre, est consacré aux suggestions pour une bonne résolution de ce conflit entre les agriculteurs et les éleveurs dans la province de la Tandjilé. En outre, le travail a mis en lumière le nouveau mécanisme mis en place par le projet de Lai en collaboration avec les responsables du ANADER, ONDER, la SECADEV, le Conseil Rural de Lai ainsi que les agriculteurs et les éleveurs pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits. Cette initiative locale a impliqué les agriculteurs et les éleveurs dans la gestion et la résolution des conflits, puis la Commission Agro-Pastorale et enfin le plus haut niveau de la province. Il s'agit d'une nouveauté, mais globalement réussie, car en 2022 son évolution était globalement positive, les conflits entre agriculteurs et éleveurs ayant été considérablement réduits et les malentendus entre agriculteurs et éleveurs aplanis. Cette méthode de résolution des conflits ne se trouve pas dans les travaux antérieurs sur les conflits agriculteurs et éleveurs et donne à ce travail sa singularité par rapport aux autres travaux déjà cités dans la revue de la littérature. En effet, les efforts de toutes les parties prenantes sont orientés vers un 100% en matière de prévention, de gestion et de résolution des conflits agriculteurs et éleveurs en particulier et des conflits agro-pastoraux et autres conflits fonciers dans leur ensemble. Nous avons aussi proposé la voie à suivre et les perspectives futures. Arrivée au terme de notre travail en octobre 2023, le conflit continue.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : L'attestation de recherche signée par le département d'histoire

REPUBLIQUE DU CAMEROUN PAIX-TRAVAIL-PATRIE ***** UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I ***** FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES ***** DEPARTEMENT D'HISTOIRE *****		REPUBLIC OF CAMEROON PEACE-WORK-FATHERLAND ***** THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I ***** FACULTY OF ARTS, LETTERS AND SOCIAL SCIENCES ***** DEPARTMENT OF HISTORY *****
---	---	--

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **BOKAGNE BETOBO Edouard**, Chef de Département d'Histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant **GOLGUEU Karoll**, matricule **17L761** est inscrit en Master II dans le dit Département, option Histoire des Relations Internationales. Il mène sous la direction du **Pr. DJABIRU MUHAMMADOU AMADOU** (*Maître de Conférences*), une recherche universitaire portant sur le thème : « *Conflits Agriculteurs-Eleveurs dans la Tandjilé (Tchad), 1990-2021* ».

Nous le recommandons aux responsables des administrations, des centres de documentations, d'archives et toutes autres institutions nationales ou internationales, en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente autorisation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé le 18 JUIL 2022



Le Chef de Département

Bokagne Betobo Edouard

Maître de Conférences

Annexe 2 : Autorisation de recherche signée par le gouverneur de la province de Tandjilé

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA TRANSITION

PRIMATURE DE LA TRANSITION

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
DE LA DECENTRALISATION ET DE LA BONNE GOUVERNANCE

PROVINCE DE LA TANDJILE

DIRECTION DE CABINET *JE*

N° 004/PT/PMT/MATDBG/PTA/DC/2023

AUTORISATION DE RECHERCHE

Une autorisation de recherche académique sous le thème « **Conflits Agriculteurs-éleveurs dans la Province de la Tandjilé de 1990-2021** », est accordée à **GOLGUEU KAROLL**, Etudiant inscrit en Master II, Filière : Histoire, option : relations internationales pour une durée d'un (01) mois allant du 17 Janvier au 16 février 2023, dans la Province de la Tandjilé.

En foi de quoi, la présente autorisation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Laiï, le 16 Janvier 2023
Le Gouverneur

DOUDLENC



**Questionnaire pour la compréhension et l'analyse de conflits agriculteurs et éleveurs
dans la Tandjilé(Tchad) 1990-2021.**

Bonjour Mme/Monsieur !

Je m'appelle *GOLGUEU KAROLL*, je suis un étudiant en cycle de master recherche fondamentale à l'université de Yaoundé 1, au département d'histoire. Je mène une recherche sur le thème intitulé : **Les conflits agriculteurs/éleveurs dans la Tandjilé (Tchad) 1990-2021.**

Dans le cadre de notre recherche, nous avons l'honneur de vous adresser le questionnaire ci-dessous. Compte tenu du temps imparti pour la recherche de notre mémoire, nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire qui nous servira de support pour la rédaction de notre document.

Nous vous garantissons l'anonymat et assurons que les informations recueillies seront essentiellement pour des fins académiques.

Tout en comptant sur votre collaboration, veuillez recevoir nos sincères remerciements.

A. Identification

Nom et
prénom.....
.....

Sexe Masculin ☐ Féminin ☐

Quartier.....

Votre statut
social.....

Quel âge avez-vous ? 20-28ans ☐ 30-38ans ☐ 40-50ans ☐ 51-60ans ☐ 61-70ans ☐
71-80ans ☐ 81ans à plus ☐

Depuis combien d'années habitez-vous cette localité ?

2-11mois ☐ 1-3ans ☐ 4-9ans ☐ 10 à plus ☐

Questions en rapport avec les sources économiques

Q1. Quelle activité économique pratiquez-vous ?

R.1. Elevage

R.2.Agriculture

R.3.Pêche

R.4.Commerce

R.5.Maçonnerie

R.6.Autres activités précisez si possible !.....

Q.2 Cette activité que vous pratiquez vous permet-elle de subvenir aux besoins de la famille ?

Oui ☐ Non ☐ Oui mais pas totalement ☐

Q.3.Sinon quelle autre activité économique vous permet-elle de couvrir ce manque ?

.....
.....

Question B : Les causes du conflit dans la province de la Tandjilé

Q.4.Qu'es ce qui est à l'origine de conflits dans votre localité

.....

Q.5.Qui provoque souvent ?

Les agriculteurs ☐ Ou les éleveurs ☐ Et pourquoi.....

.....

Q.6.Etes-vous quelques fois en conflit avec les autorités administratives provinciale ? Ou votre population ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui pour quelle

raison ?.....

.....

Q.7.Comment se manifeste ces conflits ?

Très violent, ☐ Violent ☐ Ou
comment.....
.....

Q.7.1. Quelles sont les conséquences directes des conflits agriculteurs/éleveurs dans la province de la Tandjilé ?

.....
.....

Q.7.2. Quelles sont les conséquences socio-économiques liées aux effets de conflits agriculteurs et éleveurs dans cette province (Tandjilé) ?.....
.....

Question C : Résolution des conflits agriculteurs/éleveurs

Q.8.Existe-t-il une agence ou autre institution qui s'occupe de la résolution de ces conflits ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui les quelles ?.....

Ces institutions travaillent-elles ?

Oui ☐ Non ☐ Pas totalement

Q.9.Comment ces conflits sont-ils résolus ?

A travers la compréhension entre les différents acteurs ☐

Avec l'aide des autorités provinciales ☐

Avec l'aide des chefs locales (traditionnels) ☐

Au tribunal ☐

Autres.....

Q.10.Etes-vous satisfait de la gestion actuelle de ces conflits dans votre localité ?

Très content ☐

Content ☐

Satisfaisante ☐

Pas satisfaisante ☐

Malgré nous ☐

Aucune réponse ☐

Q.11. Les suggestions

Croyez-vous que les agriculteurs/éleveurs pourront vivre ensemble dans la future ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui faites nous savoir en quelques

lignes.....
.....
.....

Si non pourquoi ? Votre

avis.....
.....
.....
.....

N.B :

- Cochez d'une croix les carreaux correspondant à votre réponse
- Remplir les lignes si possibles
- Fiche à retourner s'il vous plait !

Merci !!!

Annexe 3 : Communiqué de pressé de la Coordination des Chefs de Communautés de la Province de la Tandjilé à N'Djamena

Coordination des Chefs de Communautés de la province de la
Tandjilé à N'Djamena (CCCT)
Tel. 66 27 8982 / 66 27 63 40

Bibliothèque CEFOD
B.P. 907 N'DJAMÉNA

Communiqué de presse N° 003/CCCT/20

Suite au très malheureux conflit éleveurs-agriculteurs survenus à Deulbian et Béré dans le département de la Tandjilé centre, province de la Tandjilé, du 13 au 14 juin 2020, faisant d'énormes dégâts humains et matériels, la Coordination des Chefs de Communautés de la province de la Tandjilé à N'Djamena (CCCT) constate avec beaucoup de regret ce énième conflit, qui est de trop dans ladite province et dénonce la mauvaise manière dont sont gérés les conflits dans cette partie du Tchad.

Par ailleurs, la CCCT condamne avec la dernière énergie les actes barbares perpétrés lors des affrontements et demande au gouvernement de prendre ses responsabilités en s'investissant expressément pour mettre fin, de manière durable à ce conflit pour éviter tout débordement.

Aussi, la CCCT exige le respect absolu du statut des chefs traditionnels de la province, qui sont, lors des conflits, arrêtés comme des vulgaires et jetés en prison sans aucune forme de procédure. Que cela s'arrête !

Enfin, la CCCT alerte l'opinion nationale et internationale sur le risque d'embrasement dudit conflit, qui a l'aire d'une expression d'un ras-le-bol, si rien n'est fait de manière urgente et objective.

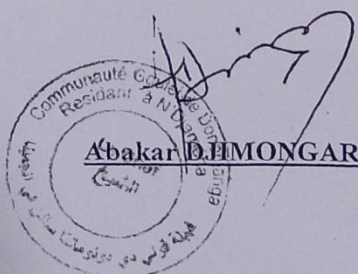
21/12/20

Meldat
pour compétence
Dr F. L. S.
Mg

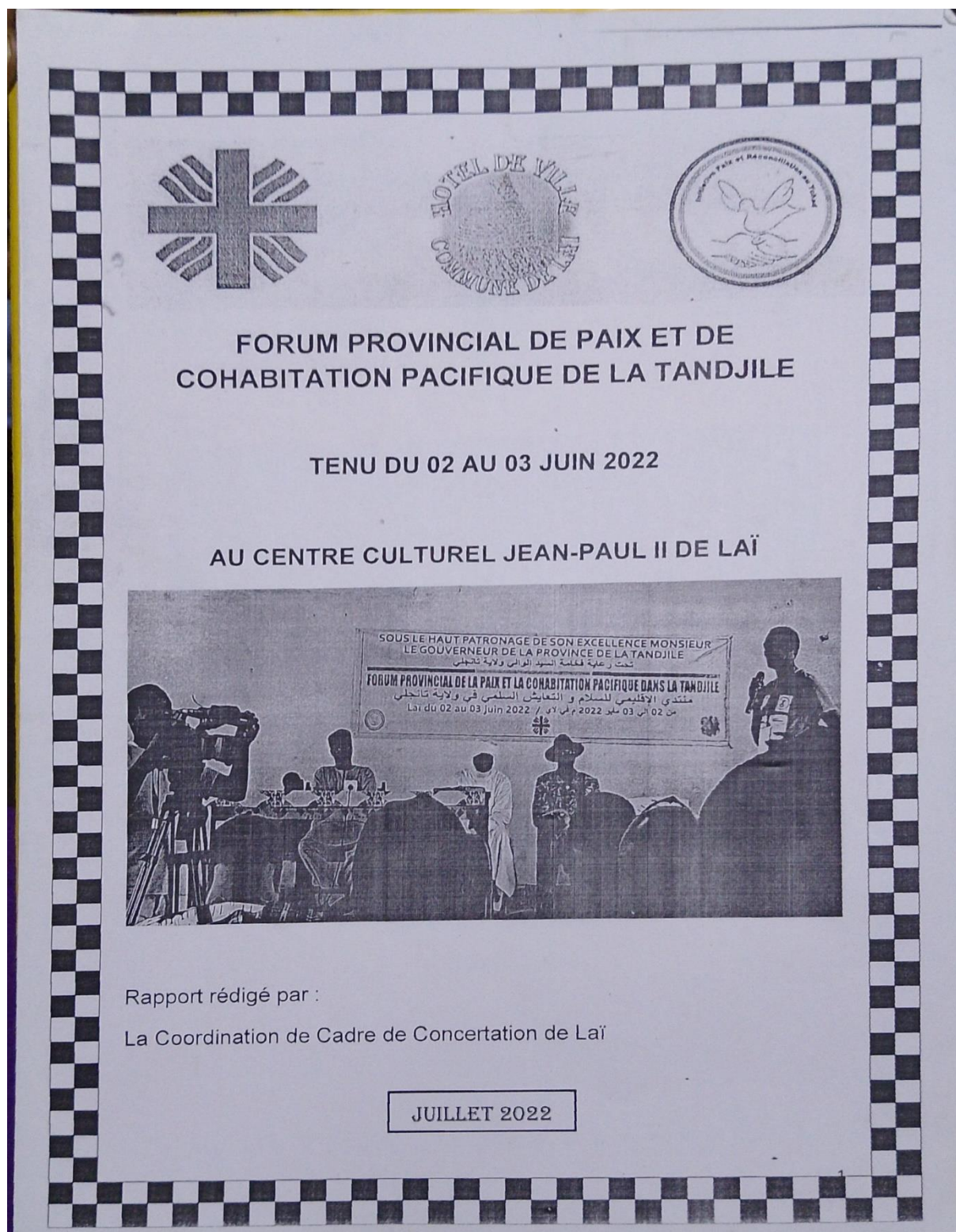
Fait à N'Djamena, le 18.12.2020

Le coordonnateur

B7191



Annexe 4 : Derrière de couvert du forum provincial de paix et de cohabitation pacifique de la Tandjilé



Source : Archive de centre culturel Jean-Paul II de Laï

Annexe 5 : Déroulement et les participants de forum

Et c'est par cette photo de famille que la phase protocolaire du forum s'est achevée.



II. Déroulement du Forum

Les participants ont mis sur pied un présidium de cinq (5) membres.

1. Abbé Corinthien AGDE, Président ;
2. IMAM MAHAMAT SALEH ADOUM, Premier Vice-Président ;
3. Pasteur NDILBE NGARASTAM, Deuxième Vice-Président ;
4. Deux (2) Rapporteurs : représentant du Chef de Canton de Déréssia et ALLAFI DALO DIDJE.



Annexe 6 : Les résultats du forum

Tableau récapitulatif des ferricks visités par canton.

N°	Nom du Canton	Nom du Ferrick visité
01	Canton Gabri – Ngolo	Ferrick Babourou
02	Canton Mouroum – Touloum	Ferrick Bémangra
03	Canton Dormon	Ferrick de Tchedibéré 1 et 2
04		Ferrick Banga
05	Canton Ninga	Ferrick Nadji
06		Ferrick Wal
07	Canton Béré	Ferrick Kouloum – Goumndeu
08	Canton Bayaka baba	Ferrick Bayaka 2

2.1. Résultat du diagnostic

Il ressort du diagnostic des causes et facteurs de risques de conflits, les principaux problèmes suivants :

1. La gestion des espaces/terre dans la province de la Tandjilé ;
2. Le statut des ferricks vis-à-vis du village et du canton ;
3. La déscolarisation des enfants des éleveurs et le phénomène des enfants bouviers ;
4. Les attitudes agressives et injuriantes ;
5. La gestion des dédommagements en cas de dévastation ;
6. L'alcoolisme et la consommation des stupéfiants ;
7. Le vol du bétail ;
8. La gestion des couloirs de passage des animaux pour le pâturage et les points d'eau ;
9. La pratique de l'agriculture et l'élevage extensive (zones de cultures, pâturages et les points d'eaux) ;
10. La création anarchique des zones d'habitations ;
11. L'implication de la politique dans la gestion des conflits ;
12. Le manque de rencontres entre les chefs des villages et les chefs de ferricks en cas de conflit ;

14

13. La question des nouveaux éleveurs ;
14. Le comportement de la famille Adoum dans le canton Dormon et le tire d'arme dans le Canton Gabri-Ngolo ;
15. La gestion du passage des éleveurs transhumants ;
16. La période de la montée et de la descente des éleveurs ne sont ni signalées aux chefs des villages et ni aux chefs de canton.

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I- DONNEES PRIMAIRES,

A- ARCHIVES

CEFOD-Dokumentation, N'djamena-CF.TCH.382.944.067.COM, accord concernant l'assistance militaire technique entre la république française et la république du Tchad; Journaux officiels de la république française n°60-277, Novembre 1960, pp.64-68.

B- SOURCES ORALES

Noms et prénoms	Fonction	Age	Lieu et date d'entretien
Abdoulay Mahamat	Politicien	53	N'djaména le
Abdelkerim mahamat	Eleveur	51	Dréssia le 12-01-2023
Adjougoulta Aminatou	D P F	53	Lai le 08-11-2022
Adoum Golgue	Chargé de Communication SECADV	51	Lai le 18-01-2023
Adam Lambert	Commerçant	47	Lai le 26-01-2023
Agolom Soua	Etudiant	27	Mailao le 14-02-2023
Ahmat Akouna	Directeur de C. E. G. de Mandelia	49	Mandelia le 03-03-2023
Alexis Damssingue	Agent humanitaire	39	Lai le 04-02-2023
Amadou Issa	Eleveur	42	Tchaguine le 14-01-2023
Amane Soudera	Agent de l'ONDR	43	Mandelia le 13-11-2022
Aoumdi Abdallah Calleb	Enseignant-Ecrivain	40	Kélo le 15-12-2022
Assane Seth	Chef de secteur de l'alphabétisation	49	Lai le 14-11-2022
Basquet Siweye Ibn Keneng	Maitre d'EPS retraite	67	Lai le 08-11-2022
Béatrice N'do	Ménagère	41	Moundou le 26-02-2023

Brahim Seid	Agent des eaux et forets	51	Delbian le 21-11-2022
Christoph Melgue	Cultivateur	43	Lai le 10-01-2023
Dagai Moussa	SG du département	63	Lai le 14-11-2022
Davokoumbi Goukouni Weddeye	Ingénieur agronomique	38	Kélo le 22-07-2022
Delphine Buyse	Chef de délégation	43	N'Djamena le 21-11-2022
Dénémadji Adèle	Commerçante	37	Baktchoro le 09-02-2023
Dingam Djimet	Conseille pédagogique	58	Mailoa le 17-07-2022
Djasrabeye Elysee	Etudiant-cultivateur	28	Dono-Manga le 22-01-2023
Djatogbey Sylvain	Artiste peintre	31	Doba le 28-02-2023
Djim Carme	Agriculteur	49	Mailao le 15-02-2023
Djona Sabiou	SG de mairie de Kelo	60	Kélo le 07-09-2022
Doloum perdu	Fonctionnaire	58	Lai le 26-01-2023
Fadine Robert	Enseignant	45	Lai le 17-08-2022
Fadine Robert	Enseignant	46	Lai le 23-01-2023
Falmata Djomi	Ménagère peulh	34	Mailao le 15-02-2023
Fatime Mahamat	PT SOS	42	Kélo le 24-11-2022
Fatmé Adrame	Enseignant	36	Mandelia le 13-02-2023
Fooyata Moundai	ENJ/PNUD	55	Abéché le 24-11-2022
Gaksou Golvan	Enseignant	58	Kélo le 20-09-2022
Gali Zacharie Didama	Pasteur/Théologien	47	Kélo le 03-2-2023
Guirma Thimothée	Enseignant	62	Kélo le 18-01-2023
Halime Sadam	Commerçante	38	Lai le 02-02-2023
Haoussou Maina Thomas	Cultivateur	63	Baktchoro le 20-01-2023
Haroundé Issa	Bouché	44	Mailao le 16-02-2023
Ibrahim Seid	Eleveur	38	Mandelia le 13-02-2023
Issaka Adam	Eleveur	42	Mailao le 17-02-2023
Koumabas Alain	Enseignant	34	Boumon le 26-01-2023

Koumadoul Alphonse	Cultivateur	48	Béré le 16-01-2023
Koumakoye Abel	Chef de village Tchiré	66	Tchiré le 09-02-2023
Koumande Barka	Agriculteur	42	Dréssia le 16-01-2023
Koualnable Bassi Jean	Chef de secteur	52	Lai le 11-11-2022
Masbave Delphine	Commerçante	59	Lai le 11-12-2022
Masrangar Nadjigot	Ancien combattant	82	Bologo le 09-01-2023
Mr. Adolph	Agent forestier	55	Kélo le 07-02-2023
Ngou Keugleu	P.S.A.E	64	Ndjongo le 23-01-2023
Nelngar Bonheur	Environnementaliste	30	N'Djamena le 02-03-2023
Oncle Joseph	Agriculteur	46	Lai le 05-02-2023
Osée Barnabas	Etudiant	29	Mailao le 11-02-2023
Oueina Teguergue	Coordonnateur d'APE	53	Lai Le 11-11-2022
Saleh Elie Amder	cultivateur	83	Lai le 11-12-2022
Tandjong Affia	Ménagère	60	Kélo le 16-12-2022
Tenna Mathieu	Pasteur	57	Kélo le 13-12-2022

II- LES SOURCES SECONDAIRES

A- OUVRAGES

ABC des nations Unies, New York, 2001.

Larousse du XXe siècle, Paris, libraire, tome 4.

Dictionnaire Encarta, Collection DVD, Atlas 2009.

Abdoulaye w, *Un destin pour l'Afrique : l'avenir d'un pays*, Paris, Michel Lafond ,2005.

Adoum C. A., *Les Zimé, Ethnie Tchadienne*, N'Djamena, éditions Al-Mouna, 2018.

Ango E.P. *Les préventions des conflits en Afrique centrale*, Paris, Karthala, 2002.

Ango E,P. *les préventions des conflits en Afrique centrale: Prospective pour une culture de la paix*, Paris, Karthala 2001.

- Beaud M.**, *L'art de la thèse*, paris, la découverte, 1996.
- Bauer,A**, *Violence et l'insécurité Urbaine*, paris, PUF,5e éd., 2000
- Beeler S.**, *Conflits entre agriculteurs et éleveurs au Nord-Ouest du Mali*, Paris, Kartala, 1998.
- Belloncle G.**, *La question paysanne*, Paris, L'harmattan, 1996.
- Berry M.**, *briser la spirale des conflits: Guerre civil et politique de développement*, Paris, Nouveaux horizons, 2005.
- Blanc-Pamard C.et Gambrezy L.**, *Dynamique des systèmes agraires, terre, terroir, territoire, les tensions agraire*, Paris, éd. ORSTOM, 1995.
- Bouquet, C.**, *Tchad genèse d'un conflit*, Paris, l'harmattan, 1982.
- Buijtenhuijs, R.**, *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad*, Paris, Karthala, 1987.
- Buijtenhuijs R.**, *Le Frolinat et les révolte populaires du Tchad : 1965-1976*, Paris, Mouton, 1978.
- CEFOD**, *La gestion et le règlement des conflits au Tchad: De la famille institution nationales*, Actes de colloque de N'djamena (03 au 06 juillet 2006).
- Chapelle J.**, *les éleveurs de l'Ouest tchadien ; la mobilité des éleveurs du Kanem et leur réponse crise climatique*, Paris, Université de Rouen, 1975.
- Chappelle, J.**, *Nomade noire de Sahara: Les Toubous*, Paris, l'harmattan, 1981.
- Chappelle, J.**, *Peuple Tchadien: ses racines et sa quotidienne*, Paris l'harmattan, 1980, p449.
- Chaumier J.**, *Les techniques documentaires*, Paris, Que sais-je, PUF, 2000
- Dadi A.**, *Tchad : L'Etat retrouvé* ; Paris, L'Harmattan, 1988.
- Durkheim E.**, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1986.
- Feckoua L.**, *les cahiers, pouvoir et paix civile en Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1991,
- Fedry J.**, *Le travail intellectuel: Méthodologie et technique d'expression écrire et orale*, Yaoundé, Presse de l'UCAC, 3^e éd., 2008.
- Fogue Tedon A.**, *Enjeux géostratégiques et conflits politique en Afrique noire*, Paris Harmattan, 2008.
- Ghali B. B.**, *Agenda pour la paix*, New York, Nations Unies, 1992.

Gonidec F., *La république du Tchad, Encyclopédique politique et constitutionnelle, Série Afrique*, Paris, Berger Levraut, 1971.

Grawitz M., *Méthode de sciences sociales*, Paris, Dalloz, 11e édition, 1993.

Guide du Département d'Histoire, de l'université de Yaoundé I, 2004.

Ibrahim B. K., *Histoire de l'Afrique centrale: des Origines au milieu de 20e siècle*, Paris, Présence Africaine, 1971.

JAGUAR, *Le Tchad d'aujourd'hui*, Jeune Afrique, Paris, France, 2010

Jouve,E., *L'Organisation de l'unité Africaine*, Paris, PUF, 1984.

Lambo B., *Typologies des conflits intercommunautaires : état de lieux et dimensions*, Paris, Ed. Connaissances et Savoirs, 2021.

Lanne,B., *Histoire politique du Tchad de1945 à 1958*, Paris, Karthala, 1998.

LEBEUF J-P., *La civilisation du Tchad*, Paris, Bibliothèque Scientifique, Payot, 1992.

Magnant J.P., *Terre Sara, Terre tchadienne*, Paris, L'Harmattan, 1986.

Magnant, J.B., *La terre Sara, Terre Tchadienne*, Paris, L'harmattan, 1986, p.360.

Marita Taglo-Allah, *Conflits Tchadiens et ingérence étrangères*, Frankfurt, Peter Lang, 1997, p.137.

Mbiti S., *Religion et philosophie africaine*, Nairobi, Kenya, EAST Africa, educational, publishers LTD, 1994 .pp202 203.

Melchoir M., *Ethnicité et démocratie en Afrique: L'homme tribal contre l'homme citoyen*, Paris, l'harmattan, 1994.

Nganbet M., *Peut-on encore sauver le Tchad ?*, Paris, Kartala, 1984.

N'Gambé,M., *Peut-ont encore sauver le Tchad*, Paris, Kartala, 1984.

Ngansop G., J., *Tchad, vingt-ans de crise*, paris, L'Harmattan, 1986, p.236.

N'Gothé G. G., *Tchad: Guerre civile et désagrégation de l'Etat*, Paris, Présence Africaine, 1985.

Obenga, T., *Afrique centrale précoloniale: Document d'histoire vivante*, Paris, Présence Africaine, 1974.

Shaaf, Y., *L'Histoire et rôle de la bible en Afrique, Suisse, groupes missionnaires*, 2000.

Tubiana, J., *L'Identité Tchadienne: L'héritage du peuples et les apports extérieur*, Paris ,L'Harmattan, 1994.

Varsia K., *Precis des gurrees et conflits au Tchad*, Paris, L'Harmattan, 1994, p.155.

Zanga, A., *L'OUA et le règlement pacifique de différends*, Paris, Ed. ABC, 1987.

Zakaria F. K., *Violences et évènements au Tchad*, Paris, édition l'harmattan, 2017, p43

Zakaria F.I K., *Violences et évènements au Tchad*, Paris, édition l'harmattan, 2017, p.43

Zelner, J.C., *Les Pays du Tchad dans la tourmente de 1880-1903*, Paris L'Harmattan, 1988.

B- THESES ET MEMOIRE

Amine Idress Adoum, « L'homme et l'eau à N'Djamena: enjeux des mode d'approvisionnement », mémoire en maitrise en science sociale, Université Catholique de l'Afrique centrale, Yaoundé/Cameroun, 1999.

Diallo, Mariam, « Les fondements de la crise tchadienne », mémoire de DESS en Relation Internationales, 1983.

Djimndou Yanlomtouloum, « Analyse sur la dimension Nord-Sud des rebellions et guerre civile au Tchad: (19960-1983) », Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Ndjama, 2001.

Djekounoumgoto, P., « Eleveurs et conflits agriculteurs-éleveurs dans la zone rurale de la sous-préfecture de *Baikoro*, au sud du Tchad », Mémoire de Master en histoire, Université de N'Gaoundéré, 2016, p.87.

Dingamta M. P., « La rébellion dans le Logone-Oriental (Sud du Tchad) 1982-2000 », Mémoire de Master en histoire, Université de N'Gaoundéré, 2010. p.118

Golvang-Bayo G., « Les peuples Marba : le paysan dans l'espace agraire », Mémoire de Licence de Géographie, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université du Tchad, 1978.

Gueli Djankouma, « L'étude de la crise tchadienne sous l'angle de conflits de Est-Ouest:1969-1986 », Thèse de Doctorat de 3eme cycle en Relation Internationales, IRIC, 1988.

Issa saaibou, « Conflits et problème de sécurité aux abords sud du Lac-Tchad: dimension historique XVIe-XXe siècles », Thèse de Doctorat/Ph.D. en histoire, Université de Yaoundé I, 2000.

Johanne Begin., « Insécurité: une interprétation environnementale de la violence au Ouaddaï (Tchad Oriental) », Thèse de Doctorat en Géographie, école Doctorale de Paris I-Pantheon-Sorbonne, 2000.

Kagne Doubane,C., « Les conflits tchadienne et les interventions extérieures », Mémoire de DEA,Histoire de défense, Université Paul Valérie de Montpellier, 1995.

Kelgue S., « La mise en valeur agricole du bas-fond Gogo au Sud-Ouest du Tchad : Potentialités et Pratiques rurales », DEA en Géographie, Aménagement des espaces ruraux, Université d'Abdou Moumouni de Niamey, Niger, 2008-2009.

KUM, S.E.J., « Farmer-Grazier Dispute in Aghem : An Ethic or Economic Problem », Past Graduate Diploma in sociology, University of Yaounde, 1983.

Lawane L., « La problématique des litiges fonciers en milieu urbain : cas du premier arrondissement de N'djaména (Tchad) », mémoire de master en sociologie, Université de Yaoundé I, janvier 2022, p.83

Leubnoudji Tah,N., « La présence militaire française et les différentes crises armées au Tchad:(1900-1990) », mémoire de Thèse en Histoire des Relations Internationales, Université de Yaoundé I, 2009.

Mandi, O., « coton culture et mutations socioéconomique de la zone soudanienne du Tchad de 1928 à 1999 », Mémoire de DEA en Histoire, Université de Yaoundé, 2007.

Manza Ehuein, I., « Les accords Politiques dans résolution des conflits interne en Afrique », Thèse de Doctorat, Université de coco Dy-Abidjan, Côte-d'Ivoire, 2011.

Nchia, C.F., « The Famer-Grazier conflict in the Aghem Federation, 1905-2005 » Maitrise Memoir in History University of Yaoundé 1, 2006.

Nna,J., « Défense et sécurité en Afrique centrale: 1960-2009 », mémoire de Master en Histoire des Relations Internationales, Université de Yaoundé I,2010.

Ozias S., « Les règlements des conflits agriculteurs et éleveurs dans la zone de Bebidja (couloire de transhumance) », Mémoire de Master, Université de N'Djamena, département de sociologie, 2020.

Pabamé S. « Les cause des conflits à l'étude des pratiques agricole et pastorales, analyse des mécanismes de règlements du conflit » mémoire de masters en sociologie, Université de Maroua, 2005.

Saibou Issa, « l'impact de crise tchadienne sur le nord-Cameroun », mémoire de Maitrise en histoire, Université de Yaoundé I, département d'histoire, 1994.

Souleymane Abdoulaye A., « les crises politiques tchadienne », mémoire de master en histoire, université de Yaoundé, 2010.

Souleymanne A., « Les crises politique tchadienne:1966-1990 », Mémoire de Master en Histoire des Relations Internationales, Université de Yaoundé I, 2010.

Suliy A.S., « Famer-Grazier conflict in in Bui 1916-1989, » Maitrise Memoir in History University of Yaoundé1, 1990.

Taglo-Alla Marie M., « Conflits tchadiens et ingérences étrangères », Mémoire de Master, Université de N'Djamena, département de science politique, 2000.

Tchinda J., « Politique coloniale, émergence et gestion des conflits intercommunautaires à l'ouest Cameroun : la difficile de cohabitation Bangan-Balatchi,1929-1962 », Mémoire de maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2006.

C- ARTICLES

« Commission Scientifique de la Prospection du Logone et du Tchad, Section d'Hydrographie », *Supplément à la Monographie du Logone Inférieur*, Campagne 1953-1954, Note B1, Paris, ORSTOM, 1955, p.19.

Chappelle, J., « Les éleveurs de l'Ouest Tchadien: La mobilité des éleveurs du Kanem et leur reponse a la crise climatique », Université de Rouen, 1975.

Dingammadji, A. Oualongue, P ., Topona, C., « Colloque sur la Guerre civile au Tchad de 1979-1980 », Carrefour, n°38, mars-avril 2006,p.2

Djondang,K., « Cotton sector reform in Chad » , in *international conférence Relation and of Policie* ,Montpellier May 12-13,2008.

Dumont,G. F., « Géopolitique et Population au Tchad »,Outre-Terre,Erés,2008.pp.263-288.

Dupoy, G., « L'insécurité s'accroît au Tchad: deux opérants français tués et des renfort » *L'etranger*, du 21 avril 1978.

Grunewald,F., Olivia ollins, « Espace Humanitaire à L'Est du Tchad », Groupe URD, Octobre 2009.

Jabiru MUHAMMADOU AMADOU., « Farmer-Grazier Conflicts in North West Cameroon 1916-2005. A Historical Investigation

Jabiru MUHAMMADOU AMADOU., and Rene Ngek Monteh, « Revisiting the Farmer-Grazier Conflicts in Bamenda Grassfields of Cameroon : reflection on sustainable Peace Building », in Mark Bolak Funteh (ed) indigenous Political Hierachy and Sustainable Collective meaning in the changing Cameroon Grassfields, London, United Kingdom, Dignity Publishing, 2015, PP.144-145.

Noguina M., « Elevage au Tchad : nécessité de tracer les couloirs de parcours », l'Agence, n°3931, 24/03/1997, p.3-4

Volker Gerdesmeier, « Conflits violents au Tchad: Causes, Acteurs et pistes D'action », Misereor, Bonn,mars 2008.

D- DECRETS, ARRETES ET TEXTES JURIDIQUES

Décret n°1071/PR/PM/MAT/2010 du 13 décembre 2010.

Ordonnance n°038/PR/2018 portant création et réorganisation des Unités Administratives et des Collectivités Autonomes.

Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Bonne Gouvernance sur Ordonnance n°038/PR/2018 portant création des Unités Administratives et des Collectivités Autonomes.

Article 1 et 2 de la Loi n°14/PR/2008 portant régime des forêts, de la faune et ressources halieutiques du

Ministère de l'Environnement, de l'Eau, et de Ressources Halieutiques du Tchad.

Ndam est une localité située dans le Département de la Tandjilé-Est. C'est le site où se trouve la réserve mixte (faune et flore).

Arrêté n°245/PR/PM/NQVPN/DCFAP/2007.

Arrêté n°785 du 19 mars 1947 de l'AEF.

Article 1 et 2 de la Loi n°14/PR/2008 portant régime des forêts, de la faune et ressources halieutiques du

Ministère de l'Environnement, de l'Eau, et de Ressources Halieutiques du Tchad.

Arrêté n°245/PR/PM/NQVPN/DCFAP/2007.

E- RAPPORTS

Délégation Provinciale de Développement Agricole de la Tandjilé, Rapport Trimestriel du 30 septembre 2022, p.6-7.

S. Kratli et T. Camilla, "Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne", Rapport de recherche, Institut Internationale pour l'Environnement et le Développement, octobre 2020, p.20.

"Améliorer la qualité de l'éducation au Tchad: Quels sont les facteurs de réussite? Ministère de l'éducation Nationale, Rapport, 2009.

Amnesty Internationale, "Double malheur: Aggravation de la crise des droits humains au Tchad Rapport 2008.

Rapport de la Commission de l'Enquête National du Ministère de la Justice du Tchad 2008.

"Conséquence des conflits", Rapport2008-2009.

Human Right, Rapport 2019.

Crisis Group, "Tchad: Vers le retour de la Guerre?" Rapport Afrique n°111, 1er juin 2006.

"Genre et Conflits armés: Repenser les impacts des conflits et les processus de reconstruction", Séminaire de recherche CRESPPA-GTM,2010.

Ligue tchadienne des Droits de l'Homme(LTDH)," Quand le pays sombre dans le chaos, Rapports sur le droits humains, N'Djamena, 2008.

Note sur l'impact des armes légères et de petit calibre sur le développement et sécurité humaine, ONU, 13 octobre 2006.

Protection des civiles en 2010, Document d'information Oxfam.

Evaluation de la mise en œuvre de la résolution 1325, Tchad, Rapport 2008.

Division de la statistique Agricole du Ministre de l'agriculture, Rapport mars 2009.

Recensement General de la population et l'habitat du Tchad, Rapport 2009.

Secrétaire General de l'ONU, les armes légères, Rapport 22 Aout 2013.

Tchad: un nouveau cadre de résolution du conflit, Rapport Afrique n°144, 24 septembre 2008.

Violence contre les enfants, réponse du gouvernement tchadien, septembre2004.

F- JOURNAUX ET PERIODIQUES

Journal Bimensuel Carrefour, La Révolution culturelle tchadienne, Page d'Histoire, n°029, Centre Al-Mouna, N'Djamena, Tchad, 2004, p.24.

Afrique magazine, n°285, fin 2009.

Conesa, P., "Tchad des crises à répétition", Le monde Diplomatique mai 2001.

Jeune Afrique n°792, 12/03/1976, p.25.

Politique Africaine N°91 d'octobre 2003, p.06.

Ndjamena Bi-Hebdo, N°1839 du 06 au 12 juillet 2020, p.05.

L'observateur N°814 du 20 au 27 Janvier 2014, p.05.

N'Djamena Bi-Hebdo N°1836 du 15 au 21 juin 2020, p.02

Ndjamena Bi-Hebdo, N°1839 du 06 au 12 juillet 2020, p.05.

Le Phare Info N°062 du 24 au 31 Juillet 2020, p.3.

L'Observateur N°942 du 12 au 19 juin 2019, p.05.

Le phare Info N°062 du 24 au 31 juillet 2020 p.4

L'info N°698 du 04 au 07 octobre 2018, p.03.

L'info N°869 du 03 au 05 Août 2020, p.01-02.

Le progrès N° 4276 du 22 janvier 2016, p.3.

G- SOURCES ELECTRONIQUES

<http://escolapau.uabt/img/programas/conflits/afrique/cha08i>. Consulté le 29 Novembre 2021 à 10h23mn

<https://www.fr.wikipedia.org>. Consulté le 13 mars 2023 à 09h59mn

Encyclopédie Wiki monde (<https://wikimonde.com/article/Tandjil%C3%A9>). Consulté le 31 novembre 2023.

<https://www.toupie.org>. Consulté le 16 mars 2023 à 11h47min.

[https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Relief\(g%20morphologie\)](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Relief(g%20morphologie)). Consulté le 22 février 2023.

<https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Logone#/media/Fichier%3AChaririviermap.png>. Consulté le 28 février 2023 à 08h25min.

<https://martiniquemerveilledumonde.com/qu'est-ce-que-le-patrimoine-mondial/>. Consulté le 31 mars 2023 à 14H33min.

<https://.3hujiworld.com/td/1352651-tandjile-region/#details>. Consulté le 19 mars 2023 à 14h00min.

<https://wikimonde.com/article/tabdjile%20>. Consulté le 19 mars 2022 à 10h52min.

<https://lafenetreetoilee.mondobloc.org>. Consulté le 19 mars 2023 à 14h43min.

Tchad, African Journals Online (AJOL), Biosciences, en ligne :

[https://www.ajol.info.index.jab/article/wiki/232575](https://www.ajol.info/index.jab/article/wiki/232575). Consulté le 19 mars 2023 à 14h22min.

<https://www.ajol.info.index.jab/article/wiki/232575>. Consulté 20 mars 2023 15h06.

Toumaï Web Médias, « A la Découverte du Sud, Kélo : ville ancienne et cosmopolite », journal virtuel, juin 2019.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	Erreur ! Signet non défini.
REMERCIEMENT	iii
SOMMAIRE	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vi
a. Les cartes.....	vi
b. Les figures.....	vi
c. Les tableaux	vi
d. Les photos	vi
SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
RESUME.....	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTON GENERALE	1
I-PRESENTATION DU SUJET	1
II-LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET.....	5
IV-OBJECTIF DU SUJET	7
2- Cadre temporel.....	8
VI-REVUE DE LA LITTERATURE	8
VII-PROBLEMATIQUE.....	16
VIII-CADRE CONCEPTUEL	17
1-Définition et analyse des concepts.....	17
IX-LA METHODOLOGIE	19
X-LES DIFFICULTES RENCONTREES.....	21
XI-STRUCTURE DE TRAVAIL.....	22
CHAPITRE I.....	22
PRESENTATION GENERALE DE LA REGION « PROVINCE » DE LA TANDJILE.....	22
I-CONTEXTE HISTORIQUE ET SITUATION GEOGRAPGIQUE DE LA REGION.....	23
I.1. Situation géographique et politique	23
I.1.1. La géolocalisation et la délimitation territoriale	23
I.1.2. Subdivisions administratives.....	26
I.1.3. Organisation du pouvoir politique	27
I.2. Milieu physique et naturel.....	28
I.2.2. L’hydrographie et la pédologie.....	32
I.2.3. La flore et la faune	34

I.3. Gestion du patrimoine naturel.....	35
I.3.1. Gestion de la flore	36
I.3.1. Gestion de la faune.....	37
I.3.1. Gestion des eaux.....	37
II- CADRE SOCIAL, CULTUREL ET HISTORIQUE	37
II.1. Cadre social.....	37
II.1.1. L'habitat.....	37
II.1.2. Le clan :	38
II.1.3. Les religions	39
II.2. Cadre culturel.....	39
II.2.1. L'éducation :	39
II.2.2. Le folklore	40
II.2.3. L'influence culturelle	41
II.3. Cadre historique de la Tandjilé	42
II.2.1. Les origines	42
II.2.2. La Tandjilé sous le joug colonial.....	43
II.2.3. L'histoire postcoloniale	44
III. DÉMOGRAPHIE ET ÉCONOMIE	44
III.1. Aspect humain.....	45
III 1.1. Peuplement	45
III.1.2. Population.....	46
III.1.3. Structure de la population	47
III.2. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.....	48
III.2.1. L'agriculture et l'élevage	48
III.2.2. La pêche et l'artisanat	51
III.2.3. Commerce et transport	52
III.3. Potentialités économiques	53
III.3.1. Ressources agricoles et pastorales	53
III.3.2. Ressources halieutiques et artisanales	54
CHAPITRE II.....	55
CAUSES DES CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS DANS LA TANDJILE	55
I-FACTEURS NATURELS ET GEOGRAPHIQUES.....	57
I.1- Pression démographique.....	57
I-1.1- Méthodes traditionnelles d'agriculture et la conservation	58
I.2. Absence d'enclos ou de parcs de nuit solide	60

I.3. les fausses croyances : tonnerre, la foudre et la tempête	64
I.3.1 L'influence du climat, du relief, et de l'hydrographie	65
II-LES FACTEURS SOCIO-CULTURELS ET ECONOMIQUES	66
II-1-Les causes sociales	66
II-1-2 Le régime foncier coutumier	67
II 1-3 La place du chef face aux causes de conflits	67
II-1-1-1-Les causes culturelles	68
II-1-1-2- Les Causes économiques	70
II.2- La pluralité des activités économiques dans la Tandjilé	72
II.2.1-L'agriculture comme activité dominante et source de conflit	72
II.2.2-L'élevage, une activité de plus en plus pratiquée causant de conflits	72
III- CAUSES POLITIQUE	73
III.1. L'atmosphère politique et les causes de conflits intercommunautaires	73
III.1.1 La négligence de l'Etat et des collectivités locales	75
III 1.2 Les mauvaises applications de la loi sur la transhumance	76
III.2 Les néo-éleveurs	77
III.3. Les facteurs externes	78
CHAPITRE III	80
LES MANIFESTATIONS DE CONFLITS AGRICULTEURS ET ELEVEURS DANS LA PROVINCE DE LA TANDJILE : enjeux, différents phases d'affrontement	80
I-LES ENJEUX DU CONFLIT ET LE DECLENCHEMENT DES HOSTILITES ENTRE AGRICULTEURS ET LES ELEVEURS DANS LA TANDJILE	81
I.1- Les acteurs du conflit agriculteurs et éleveurs dans la province de la Tandjilé	81
I-1-1- Les acteurs spécifique du conflit	81
I-1-2 Les élites dans les conflits agriculteurs-éleveurs	82
II -LE DECLENCHEMENT DES HOSTILITES ENTRE ELEVEURS ET AGRICULTEURS DANS TANDJILE	88
II -1 De la genèse du conflit agriculteur-éleveurs aux affrontements	88
1-Conflit agriculteurs et éleveurs a Sandana	91
III- LES MANIFESTATIONS DE CONFLITS DANS LES DIFFERENTS DEPARTEMENTS DANS LE SUD	92
1-conflit agriculteurs et éleveurs à Mbio dans la sous-préfecture de Torrock	93
2-Conflit agriculteurs et éleveurs à Tilo, dans la province du Mayo-Kebbi Ouest	94
3-conflit agriculteurs et éleveurs dans le Mouroum-Touloum, province de la Tandjilé-Est 95	
CHATRE IV	101
LES CONSEQUENCES DES CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS DANS LA REGION DE LA TANDJILE ET LES SOLUTIONS SUGGEREES	101

I-LES IMPACTS DES CONFLITS AGRICULTEURS-ELEVEURS DANS LA PROVINCE DE LA TANDJILE.....	101
I-1- Impact socioculturelle	101
I-1-1 Impactes sociales	102
I-1-2-Les attaques contre les familles peuls et la destruction des habitations des éleveurs	104
I-1-2-1 Les pertes de vie et la chasse à la sorcellerie.....	104
I-1-3-2-Le déplacement de la population.....	106
I-2- Conséquences économiques	107
I-2-1-La faible production agricole.....	108
I-2-2-La dévastation des cultures et la destruction du batail	109
I-2-2-1 L'évacuation du bétail vers le département voisin.....	111
I-2-2-2-L'emprunte ou location de terre en dehors de la zone de conflit	112
3-Les effets environnementaux.....	113
3.1 La destruction de la végétation	114
II-LES PERSPECTIVES DE L'AMPLIFICATION DE CONFLITS ET SOLUTIONS PROPOSEES POUR RESOUDRE LES CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS DANS LA TANDJILE.....	116
1-Perspective social.....	117
2-Perspective économique.....	118
3- Perspective politique	120
III- SOLUTIONS PROPOSEES POUR UNE BONNE RRSOLUTION DE CONFLITS ENTRE AGRICULTEURES ET ELEVEURS.....	122
CONCLUSION GENERALE	126
LISTE DES ANNEXES.....	129
Annexe 1 : L'attestation de recherche signée par le département d'histoire.....	130
Annexe 2 : Autorisation de recherche signée par le gouverneur de la province de Tandjilé	131
Questionnaire pour la compréhension et l'analyse de conflits agriculteurs et éleveurs dans la Tandjilé(Tchad) 1990-2021.....	132
Annexe 3 : Communiqué de pressé de la Coordination des Chefs de Communautés de la Province de la Tandjilé à N'Djamena.....	136
Annexe 4 : Derrière de couvert du forum provincial de paix et de cohabitation pacifique de la Tandjilé.....	137
Annexe 5 : Déroulement et les participants de forum	138
Annexe 6 : Les résultats du forum.....	139
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	140
I- SOURCES PRIMAIRES,	140
A- ARCHIVES	140

B-	SOURCES ORALES.....	140
II-	LES SOURCES SECONDAIRES.....	142
A-	OUVRAGES	142
B-	THESES ET MEMOIRE.....	145
C-	ARTICLES	147
D-	DECRETS, ARRETES ET TEXTES JURIDIQUES.....	148
E-	RAPPORTS	149
F-	JOURNAUX ET PERIODIQUES	150
G-	SOURCES ELECTRONIQUES	150
	TABLE DES MATIERES	152